HOTEL DU GOUVERNEMENT
Bibliothèque de la Législ.
Service des Périodiques
Hotel du Gouvernement
Québec 0374

BIBLIOTHEQUE
OCT 7 1974
QUÉBEC

ac:st:jean

Vol. XXXIV No. 19 HEBDOMADAIRE REGIONAL Le mercredi 2 octobre 1974 25¢

FINI

le culte de la vedette

-Maurice Brassard-

détails page 39

A St-Félicien

CONGEDIEMENT

du directeur des loisirs

Le développement Alcan

Alma en tête

détails page 3



Lors du colloque sur le tourisme, tenu à St-Félicien samedi dernier, le maire Hamel a invité les congressistes à revenir dans sa ville. De gauche à droite, M. Alfred Hamel, M. Jean Lavoie, président du C.R.D., M. Gaston Perron, vice-président au tourisme au C.R.D. et, enfin le directeur général de l'organisme, M. Thomas-Eugène Simard. On vous parle de ce colloque en page 4-5-9.



Alma reçoit Mgr Pedneault

Les Communautés religieuses et civiles de la Cité d'Alma, auront le bonheur de recevoir Mgr Roch Pedneault, dimanche le 6 octobre prochain. Tous les paroissiens et les concitoyens d'Alma sont invités à venir rendre hommage à l'un des leurs: Notre Nouvel Evêque Auxiliaire. Il y aura une Messe Concélébrée dimanche le 6 octobre à 3h. p.m. en l'Eglise St-Joseph, à laquelle toute la population est invitée.

Les producteurs de boeufs recourent au syndicalisme

ALMA- Les producteurs de boeuf du Saguenay-Lac-St-Jean ont décidé mercredi soir dernier, le 25 septembre à Alma, de recourir au syndicalisme pour organiser une mise en marché mieux ordonnée de leur produit partant une meilleure rentabilité de leur ferme, face aux coûts actuels pour produire et le faible revenu qu'ils tirent de leur produit.

Les producteurs de boeuf de la région comprennent les producteurs dont le revenu agricole est constitué en plus grande partie par la production du boeuf, donc de véritables spécialistes, mais aussi par les producteurs laitiers qui font de la production du boeuf une complémentarité à la population du lait.

Ce groupe de producteurs fondait donc mercredi son Syndicat de Producteurs de Bovins de boucherie du Saguenay-Lac-St-Jean et signait aussitôt une requête en constitution de leur Syndicat professionnel. Il proposait également, à l'unanimité que son nouveau Syndicat de bovins demande l'incorporation d'une Fédération provinciale sous le nom de "Fédération des producteurs de bovins du Québec" et s'affilie à la Fédération de l'U.P.A. du Saguenay-Lac-St-Jean.

La Fédération provinciale devrait être formée très prochainement, car les éleveurs de bovins s'organisent présentement en Syndicats professionnels dans la plupart des régions de la Province et ce, à un rythme accéléré pour contrer les bas prix payés aux producteurs pour leur produit et organiser une mise en marché vraiment ordonnée du boeuf, dans le Québec, mais aussi, en collaboration avec les autres Provinces, dans tout le pays.

M. Jean-Marie Tremblay, de Grande-Baie a été élu à la présidence du Syndicat. M. Tremblay agissait jusqu'ici comme président de l'Association des éleveurs de bovins de boucherie du Saguenay Lac-St-Jean. Cette association continuera d'opérer, dans la région, pour des fins de promotion des techniques de production de la viande bovine et de développement des races pures. M. Tremblay cumule la présidence du Syndicat nouvellement créé et de l'Association des éleveurs.

Au Syndicat, il sera secondé dans ses efforts par un Conseil d'administration composé de six autres membres. Mentionnons que M. Jean-Pierre Veilleux de St-Augustin a été nommé vice-président et M. Gaston Baril de St-Méthode, membre de l'exécutif. M. Marcel Boivin, de l'U.P.A., a été désigné comme secretaire.

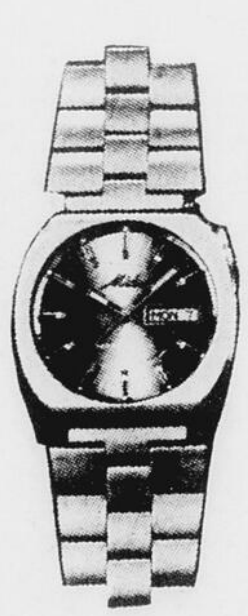
Le geste posé mercredi, par les producteurs de viandes bovines constitue une première réaction aux bas prix payés pour leurs produits. Ce geste, si la situation ne se rétablit pas sera certainement suivi par des actions syndicales d'envergure provinciale et également par des actions au niveau de la région. C'est ce que les producteurs demandent à leur nouveau Syndicat, car présentement les coûts de production augmentent constamment et leur prix de vente diminue.

Et c'est cet état de chose que les producteurs veulent voir changer au plus tôt. Ils placent le plus grand espoir dans leur Syndicat pour réaliser leur objectif commun d'une rentabilité véritable sur leur ferme.

Woolworth

490 Sacré-Coeur Alma tél:662-9943

MONTRES
pour hommes
dames et enfants



Mouvement suisse
GARANTIE 1 an

SPECIAL $9.95

CHARGEX

UTILISEZ CES CARTES

Un bon... journaliste

Ils sont fous ces journalistes! Ils passent leur temps à critiquer, à manger leur prochain et ils prennent un plaisir fou à détruire tout ce qui les entoure.

Les journaux, la radio et la télévision ne donnent que des mauvaises nouvelles; meurtres et scandales nous sont présentés quotidiennement.

Aujourd'hui, nous vous donnerons donc de bonnes nouvelles. Elles vous prouverons qu'un journal peut être intéressant même s'il ne présente pas uniquement ce qui va mal.

En vrac

Jeudi dernier la famille de M. Gagnon était en visite chez les Fradette de StPrime. Les enfants se sont baignés et personne ne s'est noyé.

Par ailleurs, nous apprenons en dernière heure que les Tremblay de Roberval viennent de repeindre leur porte de garage en rose et noir.

Imaginez-vous qu'un piéton de St-Félicien a traversé le Boul. Sacré-Coeur sans se faire heurter par une automobile.

Dans une entrevue exclusive que nous accordait Jean Dolbeau, celui-ci nous révélait qu'il songeait à s'acheter une canne à pêche.

M. et Mme Pierre Gérard nous ont annoncé que le couple attendait la venue d'un joli poupon tout rose pour le mois de janvier.

L'aîné de la famille Beaulieu de Mistassini est présentement en voyage à Quebec où il est allé s'acheter une guitare électrique.

Un éditorial objectif

La Compagnie "Jean Bauche" a décidé d'abaisser le salaire de ses employés de $2.10 qu'il était à $1.30 l'heure.

C'est une excellente décision dont nous nous réjouissons. Tout le monde sait que si les prix augmentent si vite, c'est parce que les salaires sont trop élevés. En effet, aujourd'hui, quel travailleur ne rêve pas d'une diminution de salaire. Nous tenons d'ailleurs à féliciter cette compagnie pour avoir congédié un employé lundi dernier. Celui-ci avait osé demander deux semaines de vacances, alors qu'il en avait eu une il y a cinq ans.

Nous estimons que "Jean Bauche" est une compagnie qui va de l'avant par ses décisions audacieuses. Elle contribue à freiner l'élan de la hausse du coût de la vie.

Peu importe qu'elle n'ait pas payé d'impôt malgré des profits de 20 millions cette année. Si l'on désire que les entreprises s'établissent chez nous, il faut bien leur accorder certains privilèges. La compagnie, pensons-nous, récompense largement la population en fournissant des emplois.

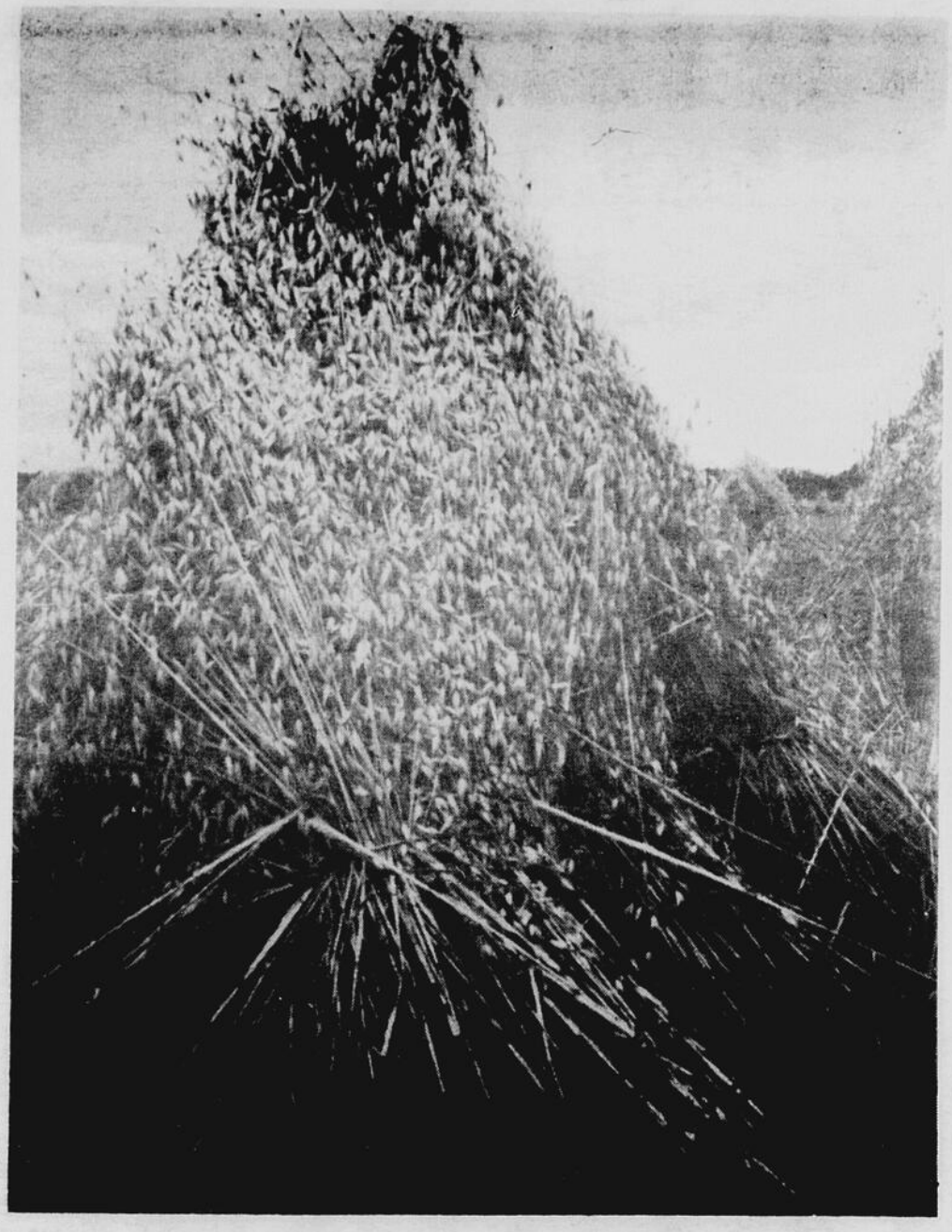
Le bureau de direction nous laisse savoir que la semaine de 48 heures entrera en vigueur bientôt. Applaudissons cette heureuse initiative, car ainsi, les gens auront moins de temps pour sa saoûler et manigancer des mauvais coups.

Si tous les media d'information optaient pour ce genre de nouvelles, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Vital MUNGER

ROLMEX

M. Aurélien et Georgette Marchand
représentants
Bureau: 1130 Notre-Dame O. Alma Tél.: 668 — 8148



On a beau dire, on a beau faire mais il faudra de nouveau se soumettre à la nature. La beauté des champs de blé, les merveilleuses couleurs que nous fournissent les arbres c'est temporaire et de très courte durée. Mais il faut se consoler en pensant qu'un beau matin la terre se parera de son manteau blanc permettant à plus d'un de jouir d'autres loisirs que ceux endormis pour quelques mois. (Photo: Jean le Photographe).

A St-Félicien

CONGEDIEMENT
du directeur des loisirs

ST-FELICIEN- Le congédiement du directeur de la Commission conjointe des loisirs de la ville et de la paroisse de St-Félicien est entouré de circonstances qui sont loin de clarifier la situation.

En effet, c'est le conseil de ville de St-Félicien qui a pris la décision de congédier le directeur lors de la réunion du conseil, le 23 septembre dernier.

Toutefois, nous avons appris de source certaine qu'on a interdit à qui de droit de faire parvenir le procès verbal de la dite assemblée aux journalistes du secteur. Nous avons souligné ce fait à deux conseillers qui en ont alors souri.

Mésentente

Selon l'ex-directeur de la Commission conjointe des loisirs, M. Adélard Tremblay, c'est un conflit de personnalité et d'autorité qui a provoqué son congédiement. Considérant que le président de la Commission des loisirs, le conseiller Louis-Philippe Tremblay intervenait trop fréquemment dans ses affaires, le directeur a alors décidé d'en faire part à la Commission.

Il a adressé une lettre dans laquelle il exprimait son opinion aux intéressés, leur demandant de faire une mise au point. Il est à noter que M. Adélard Tremblay était alors en vacances. Il précisait que son retour au travail était conditionnel à cette mise au point.

Deux semaines plus tard, soit le 24 septembre, il recevait une lettre lui apprenant qu'il était congédié.

Arguments

Selon le maire de St-Félicien, M. Alfred Hamel, on a congédié M. Tremblay parce que le conseil n'acceptait pas de se rendre à ses conditions.

De plus la lettre que le directeur a reçu l'avisait qu'il était rendu inhabile à exercer ses fonctions en raison d'un retard dans le paiement de ses taxes municipales. M. Tremblay confirme ce fait. Cependant, en revanche, il indique que la Commission lui devait davantage, ses congés de maladie ne lui ayant pas été payés, ce qui expliquait son retard à s'acquitter de ses dettes.

Quant à son absence de 15 jours à son poste, M. Tremblay la justifie en soulignant qu'il avait avisé les intéressés que son retour au travail était conditionnel à une mise au point.

Enfin, l'on accusait M. Tremblay de ne pas s'être conformé aux directives qui lui avaient été adressées par le gérant municipal. L'ex-directeur précise que St-Félicien n'a pas de gérant municipal depuis près d'un an.

Consultation

Puisque M. Tremblay avait été engagé conjointement par la ville et la paroisse de St-Félicien, il devait donc y avoir consultation pour son congédiement. Une seule rencontre a eu lieu. Jusqu'à présent, le conseil de la paroisse n'a pas encore entérimé la décision de la ville.

A ce sujet, M. Hamel ajoute que la ville défraie les deux tiers du budget de la Commission conjointe.

Enfin, nous apprenons que la secrétaire de la Commission vient de signifier sa démission au Conseil de St-Félicien.

Situation complexe

La situation qui se présente à nous est donc fort complexe. Elle semble impliquer quantité d'intérêts qu'il est encore impossible de cerner clairement sans danger de se compromettre.

On nous informe également qu'un coup de théâtre devrait éclater ces jours-ci au sujet de l'affaire. Ces nouveaux éléments devrait permettre d'y voir clair dans une situation où l'on y perd même son joual.

Après le congrès du CRD

LA COMMISSION TOURISTIQUE

ST-FELICIEN- Le prochain congrès de la Commission touristique du Lac-St-Jean sera "un nouvel élan pour prendre conscience que le travail qu'on fera en 1975 sera sain pour tout le Saguenay-Lac-St-Jean." C'est ce que déclarait lundi, au "Lac-St-Jean," le directeur général de l'organisme, M. Marc Gauthier, en annonçant la tenue du congrès de Normandin.

Plus qu'avare de commentaires, M. Gauthier, s'est contenté d'annoncer que le congrès en question aurait lieu le 26 octobre, à l'hôtel de ville de Normandin, à compter de 9h. D'abord prévue pour le 19 octobre, la réunion a été reportée "afin de permettre aux intéressés de participer au colloque sur le Moyen-Nord, à l'UQAC."

Sous le thème "lidentité de notre région...c'est quoi? c'est pour qui?, le congrès aura pour but, selon M. Gauthier, de prendre conscience de l'identité de notre région: le Lac-St-Jean

Interrogé sur l'influence que pourrait avoir le congrès de fin de semaine du CRD sur celui de Normandin, M. Gauthier a dit ignorer si l'événement serait susceptible de le "biaiser."

Expansion des usines Alcan

Alma en tête actuellement

ALMA- Une autorité de l'Alcan a confirmé, hier, que les options qu'avait prises la compagnie sur des terrains situés dans le secteur saguenayen avaient été abandonnées. Il ne reste donc, pour le moment, qu'Alma comme site possible des installations que nécessitera l'expansion que prévoit cette compagnie.

Ce fait n'excluerait cependant pas, semble-t-il, la possibilité pour Alcan de considérer d'autres endroits.

Malgré ce fait, il appert toutefois qu'il ne faille pas trop compter, dans un avenir rapproché, sur la prospérité économique accrue que pourrait apporter cette compagnie à la région.

Après avoir souligné sa satisfaction des résultats obtenus en 1974, le vice-président directeur général de la compagnie, M. John H. Hale, s'est dit d'avis, dans une allocution qu'il prononçait récemment, que le climat économique international n'avait "jamais été aussi incertain qu'aujourd'hui."

Le vice-président d'Alcan a néanmoins souligné que la compagnie continuait de croire que le principal problème de l'industrie au cours des deux ou trois prochaines années serait de répondre à la demande de la clientèle et qu'à moins qu'il y ait un retour au contrôle général des prix, Alcan s'attendait à obtenir des prix qui lui permettraient d'accroître sa capacité.

KIOSQUE D'INFORMATIONS
chez
ZELLERS - jeudi - vendredi - samedi toute la journée
SERVICE COMPLET D'INFORMATIONS
ET RESERVATIONS
LA PLAZA ALMA Tél.: 668-7951

VOYAGES MICHEL INC. IATA

EDITORIAL

Un dialogue de sourds

Au Congrès sur le Tourisme, tenu à St-Félicien samedi dernier, beaucoup sont venus avec plein de choses à dire.

Pendant la saison estivale, les sacs à malice se sont remplis. Ils contenaient de la jalousie, de la haine, de la rancoeur, bref, tout ce qu'il faut pour déclencher un violent orage.

On se frottait les mains, samedi matin. On s'attendait à ce que ça éclate. Cependant, la journée fut généralement calme. Le Saguenay et le lac St-Jean se sont tendus la main. Les Congressistes du Saguenay formaient un front, ils étaient venu pour dialoguer. Hélas, certains délégués du Lac-St-Jean siégeaient en ateliers, éclairs en mains et paroles haineuses en bouche.

Bien sûr, le tout était habilement camoufflé derrière la cravate d'un homme respectable et poli. Pendant les périodes de repos, de petits groupes se formaient. On y mangeait du prochain à grosse bouchée. De retour à la discussion, on regardait ce prochain avec un sourire en coin. Pendant ce temps, de gentilles résolutions étaient acceptées, laissant croire aux naifs que tout le monde aimait son prochain comme soi-même. Le péché déplaisait et le mot "unité" était sanctifié. Un pas de plus et Dieu lui-même descendait de son trône pour bénir cette assemblée.

Le moment de la plénière fut annoncé et il vint. Il est à supposer qu'on ne pouvait plus supporter cet esprit de collaboration affecté. Dès l'instant où une résolution prêchant une meilleure distribution dans le temps des manifestations fut adoptée, un éclair s'abattit sur les Congressistes.

M. André Perron, directeur de la C.S.R. Ls-Hémon, s'empara du micro pour fustiger Festivalma. D'une voix qui vibrait sur une note de colère, M. Perron accusait Festivalma de débalancer l'équilibre touristique au Lac-St-Jean. M. Perron se faisait le porte-parole de ceux qui considèrent Festivalma comme la brebis galeuse du tourisme dans la région. M. Perron fut applaudi.

Un échevin d'Alma, M. J.-C. Lindsay, s'est alors élevé contre cet éclatement en plein jour de l'amertume que le Haut du Lac porte en son coeur contre Alma, ou Festivalma: "Rien ne sert de faire notre procès. On nous a déjà jugé et condamné. Nous allons maintenant essayer de nous sortir de prison." M. Lindsay fut applaudi. Habilement, l'échevin a calmé la tempête.

Le Congrès sur le Tourisme constitue la preuve qu'on peut parler du sujet pendant toute une journée, sans pour autant réconcilier les guerriers.

M. André Perron, dans sa sortie contre Alma a confirmé l'inutilité du Congrès pour régler des problèmes d'unité. Beaucoup de ceux qui ont participé au colloque, y sont venus remplis d'une malsaine rancoeur. Ils sont partis dans le même état d'âme.

Du colloque, il reste ce qui est convenu d'appeler des voeux pieux. Les principes de l'unité et de la collaboration ont été acceptés. Mais nous avons constaté que la bonne volonté n'y était pas de mise. On s'est aimé, rose dans une main, couteau dans l'autre.

Quant au Colloque de la Commission Touristique, du Lac-St-Jean qui se tiendra le 19 octobre, c'est avec beaucoup d'appréhension que nous le voyons venir.

Vital MUNGER.



les producteurs de boeuf se "SYNDICALISENT"...

A ne pas manquer

Un colloque industriel

Le Conseil Economique d'Alma organise encore cette année une SEMAINE DE PROMOTION INDUSTRIELLE. On a cependant adopté une nouvelle formule puisqu'il n'y aura qu'un seul colloque: Vendredi soir 18 octobre et samedi 19 octobre, toute la journée.

C'est une évènement à ne pas manquer parce que l'animateur ne sera nul autre que M. Jean-Marc Chaput, dont la réputation n'est plus à faire.

Inscrivez-vous dès maintenant en vous adressant au C.E.A. N'oubliez pas que les épouses sont également les bienvenues.

le lac:st:jean

650 Boul. Des Cascades
Alma, Tél.: 662-2589-3643
Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 0322
ABONNEMENT:
Claude Bouchard
Inès Simard
1 an par la poste $10.00
extérieur $12.00
MONTAGE:
Denise Gagnon
Charlotte Fortin
Normand Gaudreault

DIRECTEUR:
René Maltais
REDACTEUR:
Claude Fortin
Vital Munger
PUBLICITAIRE:
Ghislain Simard
DISTRIBUTION:
Denis Lessard
ANNONCES CLASSEES:
Lyne Guay

Option histoire et géographie

En réaction à une décision des commissaires de la C.S.R. Lac-St-Jean de dispenser en secondaire 1 un cours d'histoire et un cours de géographie qui ne pouvaient, auparavant être suivis en moins de deux ans, les professeurs de sciences humaines ont décidé de boycotter le premier pour ne dispenser que le cours de géographie pendant toute cette année scolaire. Il s'agissait d'un premier mouvement contre la tendance d'optionnalité des cours d'histoire et de géographie.

Evidemment, penserons-nous immédiatement, l'optionnalité accrue des cours de sciences humaines risquerait de provoquer des mises à pied de professeurs. Ceux-ci ne font donc que défendre leurs propres intérêts en combattant cette tendance imprimée par le ministère de l'éducation. Peut-être est-ce le cas. Eux seuls le savent vraiment de toutes façons.

Dans ce cas ci, nous croyons cependant que le but réel poursuivi n'a qu'une importance secondaire. Quoiqu'il advienne finalement, ce sont les étudiants qui en subiront les conséquences.

A un moment du cours [le secondaire] ou les étudiants ont grand besoin d'une solide formation générale de base, nous ne sommes absolument pas d'accord avec cette tendance à l'optionnalité des cours de géographie et d'histoire, pas plus que nous ne le sommes avec l'éventail d'options parfois exagéré dont peuvent profiter les étudiants du secondaire. Ce dernier point pourrait, à lui seul, faire l'objet d'un commentaire ou d'un dossier assez élaboré.

A l'instar des professeurs de sciences humaines, nous croyons qu'on "ne choisit pas de connaître ou de ne pas connaître son milieu."

Avant même de connaître Voltaire ou Rousseau, avant même d'assimiler les rudiments des mathématiques modernes, de la chimie ou de la physique, la base de la formation générale qu'on se doit de donner au cours secondaire, c'est la connaissance du milieu ou l'on vit. Cette connaissance se retrouve essentiellement dans l'histoire et de la géographie.

Cette théorie semble d'autant plus se confirmer en observant le déroulement de la vie moderne et le marché du travail qui exigent de plus en plus des gens polyvalents.

Pour devenir polyvalent, il faut acquérir une formation générale de base qui permette de percevoir plusieurs aspects d'une situation à la fois. L'histoire et la géographie constituent indéniablement une très importante partie de cette formation.

Connaître son histoire et sa géographie, c'est pouvoir situer les événements et les situations dans et par rapport au temps et à l'espace, c'est s'aider à acquérir des outils de travail polyvalents pour demain, c'est se donner la conscience du temps et de l'espace. Comment peut-on offrir à l'étudiant le choix de connaître ou non son milieu?

Claude FORTIN

EXPROPRIER c'est important

DOLBEAU- Le tronçon de route qu'on est en train de construire entre Dolbeau et Mistassini cause des maux de tête à plus d'une personne dans le secteur.

L'asphaltage de la nouvelle route est presque complété et l'on a pas encore réussi à exproprier une station-service qui est en plein sur le chemin.

Le propriétaire tient mordicus à ses revendications et les négociations trainent en longueur. Le député Lamontagne nous révélait qu'elles avaient de bonnes chances d'aboutir d'ici peu, mais à Dolbeau beaucoup de personnes croient que la station restera sur la route pendant tout l'hiver. On devra donc effectuer un détour spécial pour contourner un obstacle pour le moins encombrant.

Délit de fuite

ST-JEROME- Manon Gagné, 13 ans, a été gravement blessée lorsqu'elle fut happée par un véhicule, samedi soir, à St-jérôme.

L'automobiliste qui a frappé la jeune fille a poursuivi son chemin pour se réfugier à l'Hôtel Tremblay de St-jérôme. La Sûreté du Québec l'a finalement appréhendé une heure après l'accident, suite aux indications fournies par le chef de police de St-Jérôme. Il s'agit de M. Jean Duchesne, 57 ans, domicilié au 150 St-Georges à St-Jérôme.



NOUVEAU MEDECIN A ALMA

G.-H. Villeneuve, M.D. médecin en médecine générale et obstétrique annonce à la population qu'il a son bureau au 665 rue de la Gare à Alma. Les heures de bureau sont de 1h.30 à 4h.40 tous les jours et de 7h. à 9h. les mardi et jeudi. Le numéro de téléphone est 668-2377.

"Nous continuerons à nous occuper nous-même de nous"

-Ls-Gaétan Fortin-

ALMA- "On aurait dû tenir compte que le Lac-St-Jean et le Saguenay sont deux entités géographiques différentes dont les intérêts ne sont pas nécessairement toujours les mêmes." Telle est l'opinion qu'exprimait, la Commission touristique du Lac-St-Jean, par l'un de ses vice-présidents, M. Louis-Gaétan Fortin, au sujet du congrès sur le tourisme qu'a tenu le CRD en fin de semaine.

"En ce qui, concerne le tourisme, déclarait M. Fortin, nous avons décidé, il y a quatre ou cinq ans, de nous donner ici, au Lac-St-Jean, un instrument de travail communautaire qui a fait plusieurs choses valables et qui, l'expérience aidant, développera de nouveaux services. Aujourd'hui, on nous propose une autre formule: un bureau du tourisme régional sous l'égide du CRD. A ce bureau, on demande de jouer exactement notre rôle. Conclusion: la Commission touristique doit se repenser ou disparaître."

M. Fortin s'est élevé contre cette façon qu'avait le CRD de prendre les responsabilités de la Commission touristique, se demandant quel choix il resterait à l'organisme qu'il représente "quand notre place aura été occupée par d'autres."

Pour ces raisons, M. Fortin croit que la Commission touristique doive garder son identité et ses fonctions même s'il survient des défections à l'intérieur de ses rangs.

"Nous continuerons à nous occuper nous-même du Lac-St-Jean, parce qu'au Saguenay, les outils de travail déjà en place ne seront certainement pas sacrifiés sur l'autel du BTR."

A ce sujet, M. Fortin a d'ailleurs félicité les gens du Syndicat d'Initiatives touristiques ainsi que la ville de Chicoutimi, exprimant l'avis qu'ils étaient "des gens clairvoyants qui investissent intelligemment dans la promotion touristique."

"Le vice-président de la Commission touristique a admis que le CRD puisse aider l'organisme qu'il représente à mieux faire son travail, sans pour autant accepter qu'il le remplace. "La coopération entre nos grands secteurs régionaux, nous en sommes. Mais de là à fusionner à tout prix au nom d'un organigramme dont la valeur reste à déterminer, nous ne marchons pas."

OPINION DU LECTEUR

Intimidation?

Messieurs,

Le gouvernement libéral provincial poursuit présentement une campagne d'intimidation par la poste et par téléphone, auprès des parents d'enfants handicapés de notre région qui refusent de signer les formules du service social. Ces formules serviraient à retirer les allocations familiales pour ensuite donner un montant identique au gouvernement provincial. Les parents croient que le montant ne serait pas identique longtemps et avec raison.

En effet, l'association des parents qui a eu des démêlés dernièrement avec le gouvernement, ne croit pas que le but du gouvernement soit simplement de retirer des allocations familiales qu'il retire déjà de toute façon mais plutôt de mettre en place une façon de procéder qui lui permettra de les avoir en longueur.

Selon nous il n'est pas dans l'intérêt de signer la formule bien que certains l'ont fait, s'étant fait dire par des fonctionnaires au téléphone que la majorité avait payé ce qui est faux.

On nous objecte au service social qu'il faut suivre la loi. Les parents aimeraient bien eux aussi pouvoir changer un peu la loi, pas pour attaquer, simplement pour se protéger des lois qu'ils considèrent injustes. Mais comment le pourraient-ils avec les moyens limités qui sont les leurs.

Imaginons un homme qui a un revenu de $4,000.00 par année et à qui on donne l'allocation familiale pour qu'il la rende ensuite. S'il est menacé entre temps d'être saisi ou de se voir couper l'électricité, il va payer avec l'allocation familiale. Pourquoi jouer ce jeu sadique avec les parents d'enfants handicapés. Que penserions-nous d'un riche qui ayant prêté de la nourriture à un pauvre homme affamé, se servirait ensuite de la loi pour recouvrer son bien.

Roland Lavoie.

MAGASIN REX INC.

575 Sacré-Coeur Alma

Monsieur et Madame

LA VENTE D'OCTOBRE

est en cours avec des escomptes de

10 à 50%

Nord Aviation

Immeubles Lalancette, Ltée

On offre A VENDRE

[COURTIERS]

ANDRE PLOURDE rep. lic. — NICOL GAUTHIER agent lic. — GUY L'ESPERANCE agent lic.

-terrains rue Lafrance, Alma.
-terrains rue Jourdan, Alma.
-4 logements, situés au 560 du Cran, Alma.
-Bungalow au 366 Dequen, St-Gédéon, L.-S.-J.
-4 logements rue Pie XII Jonquière L.-S.-J.
-4 logements, 1305 Scott, Alma.
-3 logements, rue Sacré-Coeur Alma.
-2 logements rue St-François, Chicoutimi-Nord.
-2 logements, 206 rue Principale, St-Nazaire, L.-S.-J.
-Restaurant rang Caron Métabetchouan.
-4 logements, 100 rue Dollard Alma.
-4 logements, 441 du Pont Nord, Alma.
-Chalet meublé, rang 3 Hébertville, L.-S.-J.
-édifice commerciale 195 à 200 rue Sacré-Coeur.
-résidence 2 logements, 300 rue Champagnat.
-6 logements, situé 505 Boul. Dequen.

LA CHIROPRATIQUE
science de santé

LES NEVRITES SONT PLUS FREQUENTES L'AUTOMNE

C'est lorsque la température devient plus froide et le temps plus humide que les névrites se font les plus fréquentes. Nos automnes canadiens les favorisent particulièrement.

Les parties du corps les plus affectées par les névrites sont le cou, les épaules et les bras, les jambes, les côtés du tronc au niveau des dernières côtes, et l'arrière des omoplates. Il semble que ces endroits soient particulièrement propices à l'inflammation des nerfs, et la raison en paraît assez évidente. Les nerfs qui se ramifient vers ces endroits du corps ont leur origine dans les parties de la colonne vertébrale les plus exposées aux déplacements parce qu'elles sont les plus mobiles, les moins bien protégées et celles auxquelles on demande ordinairement le plus d'effort. Les nerfs du bas du cou se ramifient vers les membres supérieurs et, ceux de la région lombaire, vers les membres inférieurs.

Il est ici facile de faire la relation entre défectuosité vertébrale et irritation sur les nerfs qui y prennent naissance: l'on conçoit assez clairement, par ailleurs, en observant la gravure ci-annexée, comment un traitement à la colonne vertébrale peut avoir raison de malaises comme les névrites.

Les nerfs qui partent de la colonne vertébrale se ramifient vers toutes les parties du corps.

S'il est vrai que le froid, l'humidité ou encore la fatigue sont des facteurs qui favorisent les névrites, ils ne sont souvent que des facteurs secondaires qui n'auraient aucune influence chez les sujets ayant une colonne vertébrale en bon ordre.

LUMBAGO

Le lumbago ou tour de reins, est une inflammation de certains muscles et de leur enveloppe. Cette inflammation s'étend ainsi rapidement aux nerfs régissant les muscles, rendant tout mouvement de cette structure extrêmement douloureuse. Dans certains cas de lumbago non traités, il devient même difficile de se retourner dans son lit.

SCIATIQUE

Le rhumatisme sciatique, guérit, grâce au traitement de manipulation.

Le nerf sciatique est le plus gros et le plus long nerf du corps humain. Il prend racine au niveau des dernières vertèbres de la colonne vertébrale parcourt la partie arrière de la jambe et vien se terminer dans les muscles du pied. L'inflammation de ce nerf peut engendrer d'atroces douleurs. Il s'agit en réalité d'une névrite, appelée communément ''rhumatisme sciatique.'' Une compression de la moelle épinière au niveau des basses vertèbres lombaires est cause de cette affection.

Par ses analyses, le chiropraticien détermine les déplacements vertébraux de son patient et en fait ensuite la correction par des manipulations appropriées. La colonne vertébrale encave et protège le système nerveux central et pour cette raison, il est important que ses segments soient toujours bien alignés.

C'est le but du traitement chiropratique.

LES CENTRES CHIROPRATIQUES QUEBECOIS INC.

660, Boul. Dequen - ALMA

ALMA
G.H. BRUNEL D.C.
Docteur en chiropratique
660 Dequen 668-7994

P. GILBERT D.C.
Docteur en chiropratique

ROBERVAL
P. COUTURE D.C.
Docteur en chiropratique
1128 St-Joseph 275-0395

ST-FELICIEN
R. VERREAULT D.C.
Docteur en chiropratique
1278 Boul. Sacré-Coeur 692-0191

DOLBEAU
R. VERREAULT D.C.
Docteur en chiropratique
504 Boul. Walberg 276-2892

L'opinion des autres

Ce colloque: tout le monde en est sorti grandi...même Alma

Bien sûr que nous allons vous parler, ici à CHRL, de ce congrès sur le tourisme de samedi dernier, à St-Félicien. En fait, ce fut la fin de semaine de bonnes nouvelles pour notre industrie touristique régionale. La première: un projet que nous avions à coeur et dont nous avons tellement parlé ici ainsi qu'au moment où nous étions à la presse hebdomadaire: la rénovation de certaines des vieilles maisons de Val-Jalbert ainsi que du vieil hôtel. Eh! bien, ce sera fait: le député Lamontagne a annoncé, vendredi, qu'on dépensera, cet hiver, $500,000. à ce sujet. Ca fait au moins six ans que nous en parlons. Il y a des comités qui se sont formés, des pressions qui ont été faites. Il fallait sauver ce site touristique en maintenant debout ces vieilles maisons qui s'écroulaient l'une après l'autre. On a enfin compris. C'est une magnifique victoire des gens de la région. Et sans fausse modestie, nous disons que notre offensive y a été certes pour quelque chose, le député Lamontagne y a cru aussi, d'autres ont suivi. Val-Jalbert va survivre une seconde fois. Dieu!...que nous sommes contents!...

Et l'autre bonne nouvelle, c'est évidemment ce consensus obtenu, au colloque de St-Félicien, samedi, concernant la création d'un bureau régional pour notre industrie touristique. Cela n'élimine pas pour autant les commissions touristiques régionales. Ce sera, en somme, une espèce de Fédération qui se chargera, elle, de faire la promotion touristique nécessaire à l'extérieur du Saguenay-Lac-st-Jean et surtout de prévoir les priorités en matière de subventions et d'aménagement auprès du ministre Simard du Tourisme. Ainsi, le CRD, via ce bureau touristique, va chapeauter en quelque sorte cette industrie chez nous et jouer surtout son rôle d'interlocuteur valable auprès des autorités gouvernementales. Et comme dirait l'autre: il était temps que l'on mette de l'ordre dans tout cela. Tout le monde était devenu à la fois patron et promoteur. Qu'on prenne des décisions en collégialité d'accord, mais qu'il y ait au moins une planification en haut-lieu, ne serait-ce que pour éviter les duplications et les chevauchements d'événements.

Et puisque nous parlons bonnes nouvelles, ce qui a été aussi plaisant d'entendre, c'est sans aucun doute cette déclaration du conseil municipal d'Alma, M. Jean-Claude Lindsay, qui a fait, samedi, au nom de ses collègues, une véritable confession sur la situation actuelle d'Alma à qui on a tant reproché de mêler les cartes avec la présentation de Festivalma.

Après le colloque, quelqu'un nous disait; ''Alma s'est fait ramasser et en est sorti diminué.'' Nous, nous disons le contraire: Alma, selon nous, en est sorti grandi de ce colloque de St-Félicien parce qu'il y a eu un Jean-Claude Lindsay capable de reconnaître devant tous qu'il y avait eu des erreurs, capable aussi de rappeler que maintenant qu'Alma a été condamnée, emprisonnée même, qu'on allait sortir de prison pour régler ses propres problèmes. Voilà ce qu'on appelle du positif: pas se diminuer ou se grandir devant les autres, mais plutôt s'analyser honnêtement. C'est ce qu'on a fait samedi, à St-Félicien. Oui!...une fin de semaine on ne peut plus constructive que vient de connaître le Saguenay-Lac-St-Jean...

Jean-Claude St-Pierre,
CHRL au Coeur

Nomination à l'Hydro-Québec



Monsieur Jean-Claude Grégoire, Directeur régional de l'Hydro-Québec, annonce la nomination de M. Roger Mercier, ingénieur, au poste de Gérant - Projets techniques & Distribution.

Monsieur Mercier était auparavant chef de division, Planification, à la région Laurentides.

Où est située la Boutique du Pantalon


Benoit

580, PLACE du stationnement

Voisin de Singer et Bijouterie Lavoie

SPECIALITE
•Gilets
•Chemises
•Pantalons


Richard


Alain

Boutique du pantalon inc
580 Place du stationnement 662-7520

Le bureau du salaire minimum à Jonquière?

Le CEA proteste et demande des appuis

ALMA- Le Conseil économique d'Alma a décidé de se faire l'instigateur d'un mouvement de protestation visant à faire pression sur le gouvernement afin que celui-ci modifie sa décision de déménager à Jonquière le bureau régional de la commission du Salaire Minimum, présentement sis dans la cité de l'Hospitalité. A cette fin, le CEA a fait parvenir un texte de résolution à tous les conseils municipaux du comté de Lac-st-Jean, leur demandant leur appui en ce sens.

Selon l'organisme, il avait été convenu entre le ministre Gérald Harvey et les députes de la région qu'aucun service ou bureau ne serait déplacé advenant la construction du Centre administratif de Jonquière. Aussi, le CEA considère-t-il que l'entente doive-t-être respecté et que le bureau de la commission du Salaire Minimum doive demeurer à Alma.

Selon Mme Georgette Georgiev, directrice de la section "planification commerciale au CEA," le député de Lac-St-Jean à l'Assemblée nationale, M. Roger Pilote, aurait déjà manifesté son appui à ce projet de protestation.

Tous les conseils municipaux du comté discuteront donc du projet de résolution à leur prochaine réunion et on s'attend, au CEA, à recevoir un appui de leur part.

A Alma, c'est lundi prochain qu'on discutera de la chose.

Trop de camions à Dolbeau

DOLBEAU- Dès le 1er novembre, plus de 200 camions seront appelés à circuler en plein dans le centre de la ville de Dolbeau. En effet, à cette date, l'usine de la compagnie Murdock-Domtar sera ouverte à Mistassini, faisant ainsi augmenter la circulation des camions.

C'est pourquoi, selon le président de la Chambre de Commerce de Dolbeau, M. André Perron, il importe que la situation soit corrigée. Le Conseil de ville et la Chambre de Commerce tenteront donc de rencontrer le Ministre des Transports, M. Raymond Mailloux.

On entretiendra donc le Ministre du projet de voie d'évitement qui permettrait de contourner la ville. On espère ainsi éliminer les dangers qu'une circulation considérable de camions, en ville, représente pour la population.

Par ailleurs, lundi soir, le Conseil municipal de Dolbeau procédait à l'assermentation des 14 membres du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce.

NECROLOGIE

Est décédé le 18 septembre, accidentellement, à Chicoutimi, à l'âge de 11 ans, Errold Lapointe, fils de M. Victor Lapointe et de dame Yolande Simard, demeurant au 1520 du Pont Sud Alma. La dépouille mortelle a été exposée au Funérarium Coop 486 du Pont Nord Alma. Le service a été chanté samedi le 28 septembre à 11 heures en l'église St-Joseph. L'inhumation au cimetière paroissial. La direction funéraire a été confiée à la Coopérative Funéraire d'Alma.

Est décédée le 30 septembre, à Chicoutimi, à l'âge de 38 ans et 6 mois, dame Denise Pilote, épouse de M. Emilien Bouffard, demeurant au 185 rue Harvey Ouest Alma. La dépouille mortelle est exposée au Funérarium Coop 486 du Pont Nord Alma. Le service sera chanté jeudi 3 hres p.m. en l'église St-Pierre L'inhumation au cimetière paroissial. La direction funéraire a été confiée à la Coopérative Funéraire d'Alma.

Est décédée le 30 septembre à Alma, à l'âge de 59 ans et 9 mois, dame Léoza Boudreault épouse de M. Maurice Garneau, demeurant au 960 rue Gagné Alma. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Bérubé & Fils Inc. 680 rue Harvey Ouest Alma. Le service sera chanté jeudi à 10 hres en l'église St-Joseph. L'inhumation au cimetière du Quartier Naud. La direction funéraire a été confiée à la maison Bérubé & Fils Inc. d'Alma.

COMMISSION SCOLAIRE DE DELISLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné à tous les biens-fonds de cette municipalité, que le rôle de perception pour la taxe finale de l'année 1974-75 est déposé à mon bureau où il peut être examiné par les intéressés pendant quinze [15] jours à compter de cet avis. Durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué, avec ou sans amendements, à la session des commissaires qui aura lieu le 8 octobre 1974 à Notre-Dame du Rosaire.

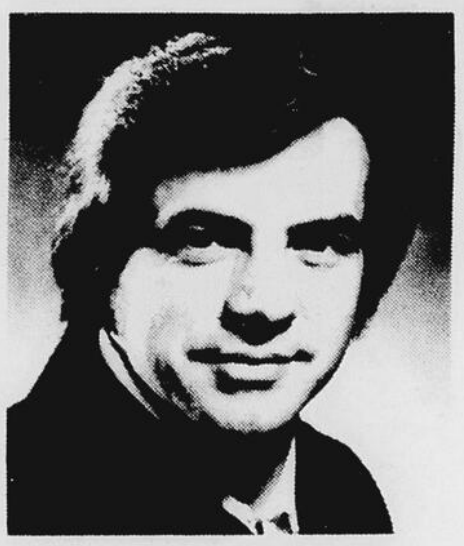
A compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes au soussigné, à mon bureau, sans avis ultérieur, dans les vingt [20] jours qui suivront celui de l'homologation du rôle de perception.

Donné à Delisle, Lac-St-Jean, P.Q.

ce 27e jour de septembre 1974

Benoit Maltais, secrétaire-général.

Bombardier Limitée est heureux de vous présenter le nouveau concessionnaire Ski-Doo® de votre région.



Propriétaire:
M. Marc Tremblay

Garage Marc Tremblay

98, St-Joseph, St-Coeur de Marie.

Tél: 347-3451

Depuis plus de cinq ans dans le domaine de la motoneige. Membre du club de motoneige.

Mécaniciens expérimentés et boutique des vêtements Ski-Doo Sports.

Allez le rencontrer et profitez-en pour jeter un coup d'oeil sur les nouveaux modèles Ski-Doo 1975, les accessoires et les vêtements Ski-Doo.

ski-doo

®Marque de commerce de Bombardier Limitée.

EN VITESSE...

Asphalte

VAUVERT- Il semble bien que les propriétaires de chalets de Vauvert soient condamnés à une longue attente pour que leur route soit pavée.

Le coût des travaux est évalué à $150,000. et on nous dit que le comté à d'autres priorités.

Tournées régionales de spectacles

CHICOUTIMI- Tous les artistes ou artisans, groupes ou individus de la région qui songeraient à participer à des tournées régionales de spectacles, d'animation ou d'exposition sont priés d'en informer immédiatement le bureau régional du ministère des Affaires Culturelles. A cette fin, ils doivent tracer les grandes lignes de leur programme, donner quelques explications sur leurs antécédents et bien identifier le budget qu'ils croient nécessaire pour réaliser leurs projets. Le bureau jugera à leur valeur ces différents projets pouvant s'intégrer à la programmation 1975-76.

Haut-Commissariat vs CRL

ALMA- A la demande du Haut-Commissariat aux Loisirs, le CRL a mis sur pied un comité qui déterminera quelles devraient être les fonctions du prochain bureau du Haut-Commissariat [BRL] et celles du Conseil régional des Loisirs, afin qu'il n'y ait pas de duplication de services.

Le Conseil québécois

ALMA- Le Conseil québécois, qui est le principal conseiller du ministre Paul Phaneuf en matière de développement de sports et de loisirs, siégera dans la région les 14 et 15 novembre prochains.

Le CRL appuie une demande de subvention

ALMA- Le CRL a appuyé une demande de subvention de $50,000.00 au Haut-Commissariat pour la municipalité de Desbiens. Cet argent devra servir à apporter des améliorations au centre de ski Mont-Dequen.

Chercheurs de l'Alcan récompensés

ARVIDA- Une équipe de chercheurs de l'Alcan au Saguenay-Lac-St-Jean a vu ses efforts récompensés lors du symposium organisé par la Fédération internationale des Contrôles automatiques [IFAC], à Manchester, en Angleterre. Une attention particulière fut accordée au travail que présentaient les représentants de l'équipe de la division du Génie et de l'informatique, portant sur l'application d'un "contrôleur multivariable" adapté à la production de la cryolithe.

Cours en technique de son et d'éclairage de scène

CHICOUTIMI- Le Bureau régional du ministère des Affaires Culturelles a recuilli 24 inscriptions à son premier cours en technique de son et d'éclairage de scène, qui s'est donné récemment, à Dolbeau. Cette activité, qui entre dans le cadre de la programmation 1974-75 du Bureau régional du MAC, se déroulera également dans les villes de St-Félicien, le 5 octobre, et St-Jérôme, le 12 octobre. A ces endroits, les comités culturels peuvent déjà recueillir les inscriptions.

Étude de
Mes Fortin et LeMay
Notaires

Me LOUIS J. FORTIN, B.A., LL.L.
Me FRANCIS LEMAY, B.A., LL.L.

Cessionnaire du greffe de:
Me ROSARIO ANGERS, N.P. 1923-1959
625 Ouest, Sacré-Coeur, ALMA Tél.: 662-6419

BILOPAGE... pour vous régaler comme vous ne pensiez plus pouvoir le faire.

Voici des tourtières comme vous ne pensiez pas qu'il s'en faisait encore, des cretons comme vous n'en avez jamais mangés, des pâtés au poulet ou au saumon qui goûtent vraiment le poulet ou le saumon.
C'est parce que Bilopage n'utilise que des viandes sélectionnées, des ingrédients de toute première qualité et juste les épices qu'il faut pour en relever la saveur.
Faites goûter à votre famille toute la gamme des produits Bilopage.

20¢ de rabais sur n'importe quel de ces délicieux produits



Bilopage ça donne le goût d'y goûter...

découpez sur le pointillé

20¢ bilopage 20¢

Valide sur les produits Bilopage suivants: pâté au poulet 10 oz., pâté au saumon 16 oz., tourtière 16 oz., egg rolls en boîte de 6, tête fromagée 10 oz., et cretons 10 oz.

Au marchand: Bilopage Inc. vous remboursera ce coupon de 20¢ plus 0¢ pour frais de manutention, à condition qu'il ait été échangé par un client au moment de son achat de l'une ou l'autre des produits Bilopage sur lesquels il est valide. Tout autre utilisation constitue une fraude. Bilopage inc. se réserve le droit d'exiger une preuve d'achat de l'un ou l'autre des produits sur lesquels cette offre porte, correspondant au nombre de coupons échangés.

Offre limitée au Québec et à l'Ontario.
Date limite de l'offre: 31 JANVIER 1975.

Pour remboursement, présentez ce coupon à votre rembourseur Bilopage au postage avant le 15 FÉVRIER 1975 à: Bilopage Inc., 2525 boul. Henri-Bourassa, Québec, Québec G1L 4T9.

20¢ 20¢

Jean-Claude Lyndsay au colloque de St-Félicien

"Essayons de nous sortir de prison"

ST-FELICIEN- Au terme du colloque sur le Tourisme, patronné par le C.R.D., samedi dernier, Festivalma a du essuyer une attaque de plus.

Alors que 160 délégués réunis à St-Félicien étaient rassemblés pour la plénière, M. André Perron, directeur de la C.R.S. Ls-Hémon a tenu à préciser sa façon de penser. M. Perron, pour résumer son intervention, a demandé à Festivalma de programmer ses activités à des moments autres que ceux où se déroulaient le Festival Western de Dolbeau et la Huitaine de Gaiété de Roberval.

C'est alors que l'échevin d'Alma, M. Jean-Claude Lindsay est intervenu en répliquant: "On nous a déjà jugé et condamné, nous allons maintenant essayer de nous sortir de prison."

En fait, ce fut le seul moment chaud de ce congrès.

Résolutions

A l'assemblée plénière, la résolution adoptée la plus importante, est celle visant la création d'une structure touristique pan-régionale au Saguenay-Lac-St-Jean.

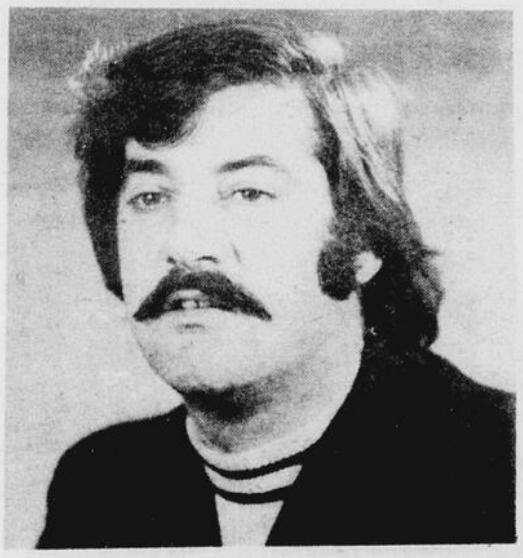
On a également demandé aux organisateurs des manifestations touristiques de mettre plus d'authenticité régionale. Dans le même ordre d'idée on a suggéré une plus grande exploitation des richesses naturelles de la région.

Des résolutions soulignent aussi l'importance de dépolluer le lac St-Jean et de rendre ses rives plus accessibles aux visiteurs.

Une prélude

Selon le vice-président au tourisme au sein du C.R.D., M. Gaston Perron, les rapports d'ateliers seront étudiés pour permettre de faire un rapport de planification du domaine touristique. Les éléments de solutions apportés au Congrès, serviront de prélude à une étude scientifique de bases du Tourisme.

M. Perron s'est dit heureux du déroulement du Congrès. Il estime qu'il y a eu une consultation réelle des participants. Selon lui, les engueulades devront trouver leurs solutions par une concertation des intéressés.



Maison de la semaine



Maison à revenu, 3 logements, située en face du Collège Lac-St-Jean. Terrain pelousé, avec entrée asphalte, arbustes. Facilité d'achat, idéal pour futur propriétaire qui désirerait l'habiter.

L'IMMEUBLE C'EST NOTRE AFFAIRE

Robert Tremblay, Courtier licencié professionnel
Nicole Coulombe, Agent licencié professionnel
Marlène Albert, Agent licencié professionnel

ROBERT TREMBLAY
Courtier en Immeubles,
345 Bl. St-Judes, Alma Tél.: 662-6446

AU COIN DU TAPIS
1450 BOUL. ST-JUDES TEL: 668-7971



Gaston Tremblay
gérant



Jos-Elie Morin
représentant

Du tapis à plein prix, il y en a partout!



DU TAPIS A PRIX PLUS BAS...

il y en a

Au Coin du TAPIS

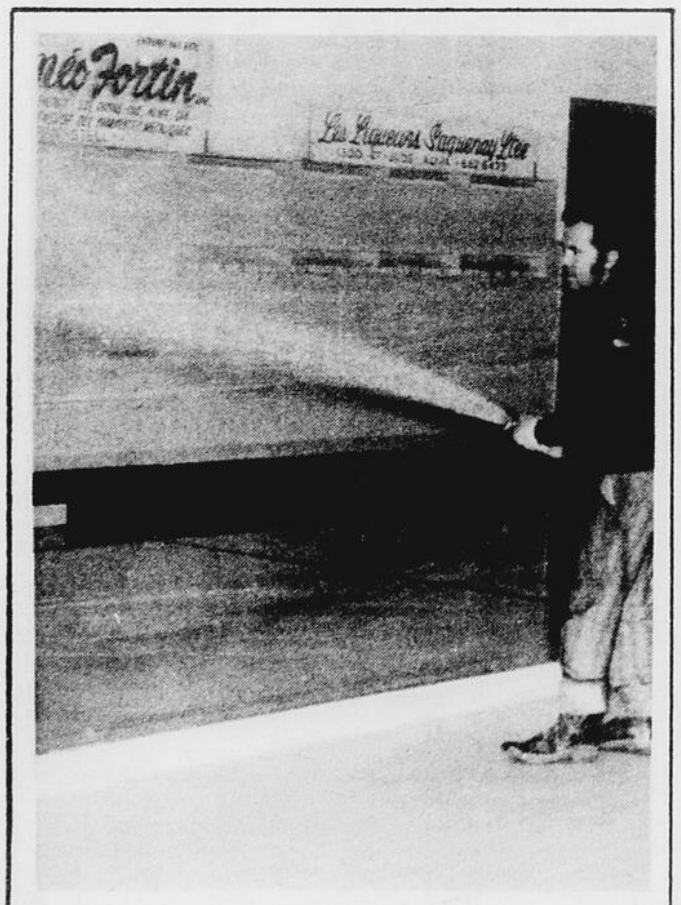
PEPSI

LE FOUINEUX!!!

7up



Lucie fait partie d'un cirque, de ce cirque merveilleux dont tous les hommes rêvent en cachette. Regardez ce magnifique chapeau, n'est-ce pas messieurs que vous aimeriez vous rendre compte par vous-mêmes si ce chapeau vous irait? Et les bretelles maintenant, vous souvenez-vous du temps où vous portiez vous aussi des bretelles? Quel souvenir de jeunesse!



Pour Gérard Fillion le port de bretelles n'est peut-être pas nécessaire mais vous avouerez avec moi qu'il lui faut de bons poignets pour...arroser les glaces du curling d'Alma!!!

Alma le 25 sept. 74

Journal Le Lac-St-Jean,
Alma.

En lisant votre journal hier soir j'ai vu le petit chien qui était attaché à l'automobile et cela m'a fait terriblement de peine. Est-ce possible qu'il existe des gens aussi cruels. Je n'en crois pas mes yeux. S.V.P. voulez-vous me dire si la pauvre petite bête a été soignée. Je crois qu'il faudrait dénoncer ces gens sans coeur; qu'ils soient petits ou grands.

Bien à vous,
d'une maman,
Mme J.-Tremblay Alma.

Ma chère madame j'ai su à travers les branches qu'il n'y avait aucun coupable concernant le traitement à cette bête...

-XXXXX-

Le propriétaire du chien devait se rendre à mon bureau lundi matin afin de me raconter les faits exacts mais il a brillé par son absence. Ce sera peut-être pour la semaine prochaine...

-XXXXX-

"L'étoile du Lac citée à l'honneur parmi les meilleurs journaux francophones du Canada." C'est ce sous-titre que l'on retrouvait en page éditoriale de ce journal la semaine dernière...

-XXXXX-

Il faut avoir du front tout l'tour de la tête et une p'tite barre dans l'dos pour écrire une telle chose...

-XXXXX-

Le signataire de ce papier, Jacques Bergeron aurait dû communiquer avec nous pour avoir des informations sur les concours. Comme nous étions présents nous lui aurions évité d'user de tant d'imagination!!!

-XXXXX-

Des réguliers du club de curling d'Alma n'étaient pas d'accord sur la hausse récente de la bière...

-XXXXX-

Comme mesure de désaprobation à cette décision, ces messieurs qui aimaient prendre l'appéritif du soir à cet endroit ont tout simplement pris la décision de prendre une "grosse" dans un hôtel...

-XXXXX-

Après 15 jours de cette "grève" ils pourront revenir au bercail puisque la direction du club a tout simplement décidé de revenir à un prix plus abordable!!!

-XXXXX-

Que penser d'un syndicat des amateurs de bière?

-XXXXX-

A cause d'une erreur technique, nous n'avons pas identifié le reportage concernant Les Habitations Usitec, publié dans notre édition de la semaine dernière, comme étant de la publicité. Il s'agissait bien d'un reportage publicitaire que nous aurions dû identifier comme tel.

"Si Québec m'était conté," un jeu questionnaire éducatif, animé conjointement par Claude Boulard et Roger Beaulu et réalisé par Luc Harvey sera à Roberval, Alma et Chicoutimi les 8, 9 et 10 octobre prochain respectivement. Les émissions seront présentées dans les semaines subséquentes.

Raquetteurs

DOLBEAU- L'Union canadienne des raquetteurs tiendra son assemblée semi-annuelle samedi le 5 octobre 1974 à 14h.30 au local du Club des raquetteurs du nord à Canton Parent de Dolbeau. Cette assemblée générale sera précédée par une réunion régulière du Conseil d'administration qui devrait débuter vers 13.00 heures.



En manipulant ses vieux dossiers Jean le Photographe a découvert cette photo prise en 1953. Jacques Gagnon avait-il commencé à murir son projet de fondation des caisses d'entraide économique? Lui seul pourrait nous le dire même si j'ai bien l'impression que ça trottait déjà dans sa tête...



Le hockey junior tel que le voit le caricaturiste Guy Leblanc.

Bel Mod

Gran'Gousier
249, AVENUE DU PONT, N ALMA 662-9711
CETTE SEMAINE
Pointe congelée ½ ou complète ——— .95c la lb.
Poulet à bouillir 8 à 9 lbs ——— .49c la lb.
Roastbeef grand Gousier, coupe française ——— 1.49 la lb.
Patates 50 lbs ——— $1.89
NOTRE SPECIALITE
Nous vendons steer rouge AI.
Viande pour congélateur-charcuterie européenne-fromage importé.

Le district judiciaire d'Alma

"On ne veut rien enlever à personne"

-Me Jean Morency-

DOSSIER par: Claude Fortin

ALMA- Il semble maintenant plus que possible que l'Association des Avocats d'Alma demande officiellement, d'ici deux ou trois mois, l'instauration d'un district judiciaire dans son secteur. On achève présentement la rédaction du mémoire qu'on présentera au gouvernement à cet effet. On le soumettra immédiatement après son approbation par les membres du Barreau pratiquant dans le secteur d'Alma.

C'est essentiellement la visite du juge en chef adjoint de la cour Supérieure pour le district d'appel de Québec, Me Eugène Marquis, qui a déclenché cet intérêt pour le problème de l'éventuel district judiciaire d'Alma. S'abstenant de prendre catégoriquement parti, vue sa position dans le monde de la justice, Me Marquis s'était montré favorable à l'idée d'une telle initiative.

Assez important pour avoir un district

En substance, on considère, à Alma, que la population qui habite le secteur et les effectifs juridiques qui s'y trouvent soient suffisamment importants pour y justifier l'établissement d'un district judiciaire autonome. Présentement, et depuis plus d'une soixantaine d'année, en matière juridique, les municipalités de Lac-St-Jean-Est font partie du district judiciaire de Roberval, qui a son siège social dans la ville de la Traversée.

Ce district judiciaire

Le président de l'Association des Avocats d'Alma, Me Jean Morency, décrit un district judiciaire comme étant une entité geographique définie déterminant la compétence d'un tribunal à entendre des causes. Sur ce territoire, on établie un siège social où se trouve concentrée l'administration de la plupart des services juridiques. Dans le district qui nous concerne, ce siège social se trouve à Roberval.

L'établissement de districts judiciaires, qui relève de la compétence provinciale, vise à éviter que les



Me Jean Morency, Président de l'Association des Avocats d'Alma.

poursuivants ne prennent des procédures en n'importe quel lieu géographique de la province, risquant ainsi de désavantager considérablement le défendeur.

Pourquoi un district judiciaire?

Selon Me Morency, l'établissement du "district judiciaire d'Alma" aurait pour principal avantage d'éviter de devoir justifier chacune des requêtes de nouveaux services juridiques dans la cité de l'hospitalité en se voyant à chaque fois dans l'obligation de démontrer par A plus B le besoin existant. Telle initiative permettrait à Alma d'acquérir ce genre de service automatiquement.

Déjà plusieurs services

En vertu d'une loi adoptée au cours des années "60, les différents tribunaux installés dans les districts judiciaires peuvent siéger dans d'autres localités que celle où se trouve le chef-lieu de la circonscription. Les municipalités qui croient avoir un besoin en ce sens doivent alors en faire la demande et être en mesure de mettre des locaux adéquats à la disposition de la cour.

Ainsi, Alma a-t-elle pu obtenir que viennent chez-elle les cours Supérieure, Provinciale, des Sessions de la Paix, le greffe des divorces ainsi que les divers tribunaux administratifs.

Autonomie et sens pratique

D'après Me Morency, l'établissement d'un district judiciaire dans le secteur d'Alma permettrait à la cité d'avoir un bureau où le protonotaire serait séquestre de faillites, où l'on conserverait les registres d'état social ainsi que les documents de raisons sociales. Dans le cas où un notaire où un avocat du secteur décéderait sans succession, bien que le cas ne soit pas fréquent, il ne serait plus nécessaire d'expédier les dossiers à Roberval.

Me Morency a par ailleurs fait remarquer que le fait que l'actuel greffier du secteur d'Alma soit moins rémunéré, à travail égal sinon supérieur, que celui de Roberval, sous prétexte qu'il n'exerce pas ses fonctions au chef-lieu du district judiciaire, présentait une sérieuse lacune qu'il fallait corriger. L'établissement du "district judiciaire d'Alma" règlerait ce problème.

Les paroles du président de l'Association des Avocats d'Alma laissent croire qu'il soit d'avis qu'il y ait suffisamment de travail et de besoins dans le secteur pour y établir un district judiciaire autonome.

Des effectifs accrus

Autrefois, Me Morency, vue l'importance du centre démographique de dire jeannois que constituait Roberval, il était normal d'y établir le seul chef-lieu judiciaire de la région du Lac-St-Jean. Aujourd'hui, devait-il poursuivre, le secteur d'Alma a acquis suffisamment d'importance pour avoir droit aux services d'un district judiciaire sur le territoire de sa circonscription électorale.

"On ne veut rien enlever à personne," de préciser Me Morency. Il s'agirait tout simplement d'ajouter un district judiciaire supplémentaire en vue de répondre aux besoins d'un secteur donné.

Le secteur d'Alma compte sept notaires et une vingtaine d'avocats, tandis que celui du haut du lac compte environ une quinzaine d'avocats et approximativement le même nombre de notaires que dans la circonscription électorale de Lac-St-Jean.

Juridiction concurentielle

Dans le mémoire qu'elle présentera incessamment au gouvernement, l'Association des Avocats d'Alma compte suggérer, pour le district judiciaire qu'elle désire obtenir, une juridiction "concurentielle" pour les problèmes légaux qui touchent les municipalités limotrophes des comtés Lac-St-Jean et Roberval. En termes plus concrets, les gens, les municipalités visées, telles Desbiens, Chambord et Ste-Monique, pourraient, si la proposition était acceptée avoir recours dans le district judiciaire de leur choix, à savoir Alma ou Roberval.

L'établissement d'un district judiciaire ne nécessiterait, pour le moment, l'acquisition d'aucun local supplémentaire. On caresse toutefois certains projets de nouveaux locaux en rapport avec les plans de rénovation du centre-ville d'Alma, publiés il y a, quelque temps.

On espère l'appui du Haut du Lac

Selon Me Morency, l'Association des Avocats d'Alma aurait déjà eu une rencontre avec les membres du Barreau du haut du lac et n'aurait guère rencontré d'opposition à son projet du district judiciaire. "On espère même obtenir leur appui," d'ajouter le président de l'organisme.

CARL BERNIER

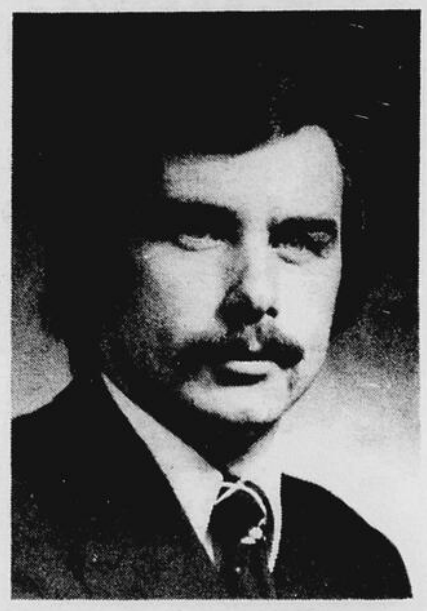
nouveau député

Carl l'a emporté à vos élections générales, avec 1,658 voix.

Plus de 3,375 bulletins sont parvenus au bureau du Président des élections.

avec CHRL au COEUR

tu l'as l'affaire



NOUVEAU MEDECIN A ALMA

M. Levesque, M.D. médecin en médecine générale et obstétrique annonce à la population qu'il a son bureau au 665 rue de la Gare à Alma. Les heures de bureau sont de 1h.30 à 4h.30 tous les jours et de 7h. à 9h. les mardi et jeudi. Le numéro de téléphone est 668-2377.

La phylosophie des Conquecheros

Bâtir plutôt que de détruire

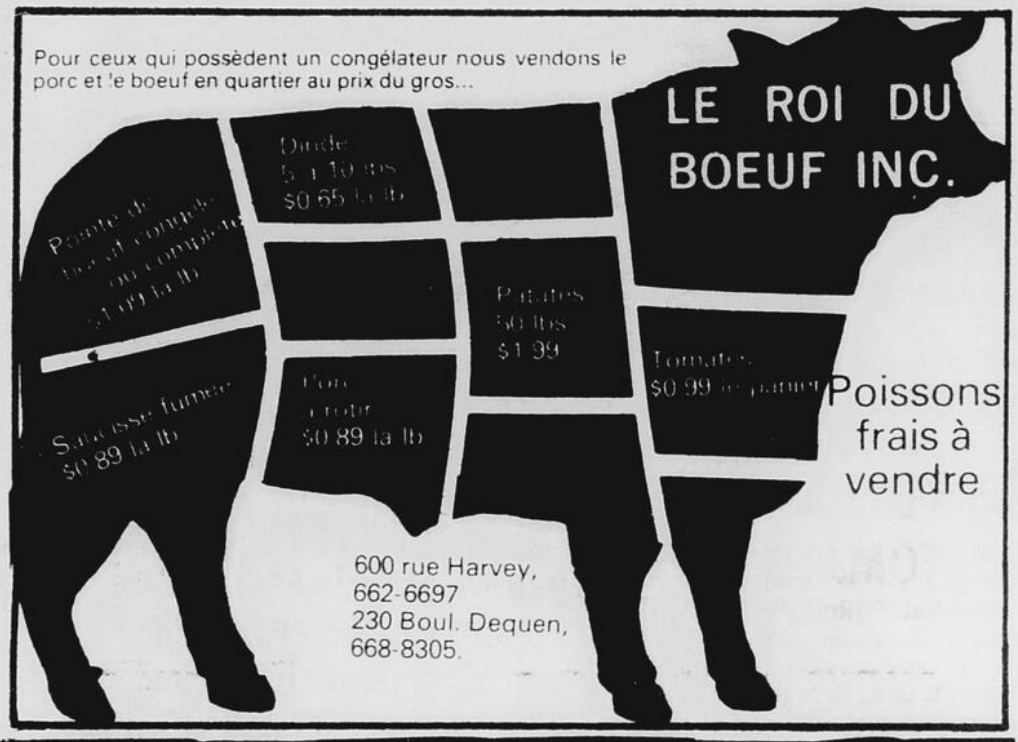
ROBERVAL- "Sauvez-vous les motards s'en viennent." Une telle phrase, c'est ce que le club de motards El Conquacheros de Roberval veut enlever de la bouche de la population.

Alors que le Club recevait le Cercle de Presse du comté de Roberval, le chef, Denis Dubois, alias Grosse Tête, en a profité pour expliquer ce qu'étaient les Conquats.

C'est un groupe formé de six branches régionales, qui vise à unir tous les clubs de motards de la région. Pourquoi? Le club a une philosophie, une manière de vivre ensemble, en harmonie avec la société.

Grosse Tête explique: "Nous préférons bâtir plutôt que détruire." Le groupe a donc des règlements que tous les membres doivent respecter. Si un motard est responsable d'un incident où le nom du Club en prend pour son rhume, il est passible d'amende et une menace d'expulsion pèse sur lui. Il poursuit en ajoutant que le Club n'existe pas pour servir de protection à un gars qui ne recherche que la bataille.

Présentement, les 15 gars de Roberval complètent la construction de leur local, dans le rang St-Dominique. Ils ont tous un emploi régulier. Ils ne sont pas considérés comme des déchets de la société; ils ne le désirent pas.



Le chemiZier ENR.
Aurélien Gaudreault, prop.
La Plaza Alma Tél: 668-8422
Spécialité
COMPLET SUR MESURE
Chemises• Gilets• Pantalons•
De tout pour l'homme élégant

PROGRAMMES DE TOURNEE DE COMTE DU DEPUTE ROBERT LAMONTAGNE DANS LE COMTE DE ROBERVAL

VENDREDI, le 27 septembre 1974: [Motel La Vallière de St-Félicien, 5.00 p.m.]	CONFERENCE DE PRESSE avec l'exécutif de l'Association Libérale du comté de Roberval.
MARDI, le 1er octobre: [10.00 a.m. à 3.00 p.m.] [3.30 p.m. à 9.00 p.m.]	PERIBONKA ST-AUGUSTIN
MERCREDI, le 2 octobre: [10.00 a.m. à 3.00 p.m.] [3.30 p.m. à 9.00 p.m.]	ST-EUGENE STE-JEANNE-D'ARC
JEUDI, le 3 octobre: [10.00 a.m. à 3.00 p.m.] [4.00 p.m. à 9.00 p.m.]	NOTRE-DAME-DE-LORETTE ST-STANISLAS
VENDREDI, le 4 octobre: [10.00 a.m. à 8.00 p.m.] [8.00 p.m.]	MISTASSINI, STE-MARGUERITE-MARIE, STE-ELIZABETH-DE-PROULX. ASSEMBLEE des bureaux de direction locaux de l'Association Libérale du secteur de Mistassini. [Mistassini, Ste-Marguerite-Marie, Ste-Elizabeth-de-Proulx, Péribonka, St-Augustin, Ste-Jeanne-d'Arc].
MARDI, le 8 octobre: [10.00 a.m. à 8.00 p.m.] [8.00 p.m.]	DOLBEAU ASSEMBLEE des bureaux de direction locaux de l'Association Libérale du secteur de Dolbeau. [Dolbeau, St-Eugène, St-Stanislas, Notre-Dame-de-Lorette]
MERCREDI, le 9 octobre: [10.00 a.m. à 3.00 p.m.] [3.30 p.m. à 9.00 p.m.]	GIRARDVILLE ALBANEL
JEUDI, le 10 octobre: [10.00 a.m. à 3.00 p.m.] [3.30 p.m. à 9.00 p.m.]	ST-THOMAS-DIDYME ST-EDMOND-LES-PLAINES
VENDREDI, le 11 octobre: [10.00 a.m. à 8.00 p.m.] [8.00 p.m.]	NORMANDIN ASSEMBLEE des bureaux de direction locaux de l'Association Libérale du secteur de Normandin. [Normandin, Albanel, Girardville, St-Edmond-les-Plaines, St-Thomas-Didyme].
MARDI le 15 octobre: [10.00 a.m. à 3.00 p.m.] [3.30 p.m. à 9.00 p.m.]	ST-FRANCOIS-DE-SALES LAC-BOUCHETTE
MERCREDI, le 16 octobre: [10.00 a.m. à 3.00 p.m.] [3.30 p.m. à 9.00 p.m.]	CHAMBORD STE-HEDWIDGE
JEUDI, le 17 octobre: [10.00 a.m. à 3.00 p.m.] [3.30 p.m. à 9.00 p.m.]	POINTE-BLEUE ROBERVAL
VENDREDI, le 18 octobre: [10.00 a.m. à 8.00 p.m.] [8.00 p.m.]	ROBERVAL ASSEMBLEE des bureaux de direction locaux de l'Association Libérale du secteur de Roberval. [Roberval, St-François-de-Sales, Lac-Bouchette, Chambord, Ste-Hedwidge, Pointe-Bleue].
MARDI, le 22 octobre: [10.00 a.m. à 3.00 p.m.] [3.30 p.m. à 9.00 p.m.]	ST-METHODE NOTRE-DAME-DE-LA-DORE
MERCREDI, le 23 octobre: [10.00 a.m. à 5.00 p.m.]	ST-PRIME
JEUDI, le 24 octobre: [10.00 a.m. à 8.00 p.m.] [8.00 p.m.]	ST-FELICIEN ASSEMBLEE des bureaux de direction locaux de l'Association Libérale du secteur de St-Félicien. [St-Félicien, St-Méthode, Notre-Dame-de-la-Doré, St-Prime].

NOTE: Tout changement au programme ci-dessus sera annoncé par les média d'informations.

Pour toutes informations communiquer au numéro: 679-3638.

ACHAT SPECIAL provigain

CREVETTES
MOYENNES, PRESIDENT, 4¼ OZ
96¢

ACHAT SPECIAL provigain

POULET DESOSSE
ESTA - BOITE 7 ONCES
68¢

ACHAT SPECIAL provigain

SOUPE HEINZ
PRETE-A-SERVIR, 8 ONCES
13¢

ACHAT SPECIAL provigain

PATE A TARTE
MONARCH, BOITE 18 ONCES
52¢

ACHAT SPECIAL provigain

TOAST GRISSOL
BOITE DE 100
73¢

ACHAT SPECIAL provigain

CHOCOLAT INSTANT
NESTLE QUIK, 38 OZ, 6 oz gratis
$1.41



La GROSSE différence qu'il y a entre les...

PRIX CHAMPION provigain

et ceux de la compétition, ce sont les gains que vous réalisez.

"PRIX CHAMPION" au DEPT des VIANDES



PORC HACHE FRAIS ET MAIGRE LA LIVRE
79¢

ROTI DE CROUPE	1.69	BOLOGNA PROVIGO	.69
Boeuf "A" ROUGE, LA LIVRE		EN MORCEAUX, LA LIVRE	
POULET CONGELE	la .65	SAUCISSE FUMEE	.77
Can. Cat."A" C.C.S., 3 à 4 lb		PROVIGO, 16 ONCES	
JAMBON ½ COTTAGE	1.33	BACON TRANCHE	1.29
PROVIGO, LA LIVRE		C.C.S. PQT 16 ONCES	
BACON TRANCHE	1.49	SMOKED-MEAT 4 POUR	1.19
PROVIGO, PQT 16 ONCES		HYGRADE, PQT 2 OZ	
CRETONS PROVIGO	1.13	SALADE DE CHOUX	.49
PROVIGO, BOITE 15 ONCES		HYGRADE, JARRE 16 ONCES	
FOIE DE PORC	.49	ROULE DE POULET	.59
FRAIS, TRANCHE, LA LIVRE		HYGRADE - PQT 8 ONCES	

FRUITS et LEGUMES!

TOMATES	.33
CALIFORNIE No-1. LA LIVRE	
CHOUX FRAIS	.08
QUEBEC No-1. LA LIVRE	
POMMES 5 LBS	.99
Mc-INTOSH, QUEBEC No-1,	
RAISINS ROUGES	39
TOKAY, ETATS-UNIS No-1, LB.	
PIMENTS VERTS	.15
LARGE, ETATS-UNIS No-1, CH.	
JUS d'ORANGE	.99
TROPICANA, SANS SUCRE, 64 OZ. PUR	
CELERI PASCAL	.27
QUEBEC No-1, GROSSEUR 24 CH.	

ACHAT SPECIAL provigain

PATES Alimentaires
ASST., CATELLI, BTE 16 OZ
38¢

provigain

ACHAT SPECIAL provigain

TARTINAGE KOOCLE
D'ARACHIDES, Chocolat, vanille BANANES, 12 OZ.
62¢

ACHAT SPECIAL provigain

MARINADES SUCREES
Mc-Laren's, JARRE 48 ONCES
$1.11

ACHAT SPECIAL provigain

VICK's VAPORUB
FORMAT ECONOMIQUE
$1.04

ACHAT SPECIAL provigain

TAMPONS S.O.S.
A RECURAGE, BOITE DE 10
32¢

Les prix des denrées fraîches sont sujets aux fluctuations du marché.

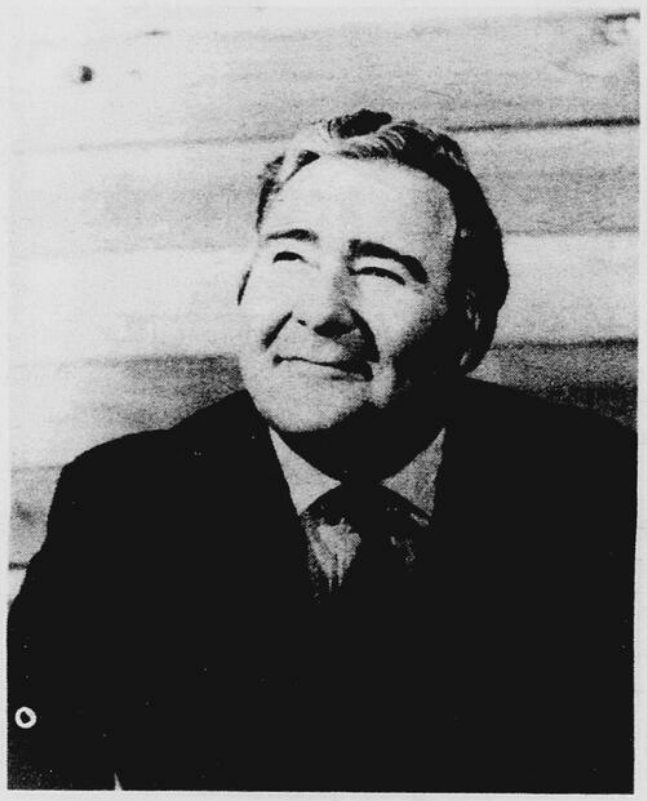
"Entendre Chaput c'est un évènement de plus dans sa vie"

-Ls-G. Fortin-

ALMA- L'éloge plus que flatteur qu'a fait de M. Jean-Marc Chaput le directeur général du Conseil économique d'Alma en a intrigué plus d'un. "Entendre Chaput, c'est un événement dans sa vie," a-t-il déclaré.

M. Chaput sera le conférencier-animateur invité au prochain colloque d'animation économique du C.E.A., les 18 et 19 octobre prochain, à l'auditorium du pavillon Camille Lavoie d'Alma.

Aux dires de ceux qui l'ont entendu, il ne serait guère plus fastidieux à écouter que l'un des meilleurs spectacles de variétés de calibre international. A Tadoussac, où l'ont découvert les gens du CEA, les dames, qui accompagnaient leurs époux à un colloque d'animation sur la vente, l'ont préféré à la croisière en bateau organisée à leur intention au cours de l'après-midi. Peut-être n'est-il pas Aristote, mais il semble bien qu'il puisse réellement susciter beaucoup d'intérêt.



M. Jean-Marc Chaput

Après avoir obtenu un baccalauréat es Arts, avec grande distinction, et une maîtrise en Commerce, avec distinction. M. Chaput a poursuivi ses études post-universitaires au cours de doctorat en Administration au Harvard Business School.

Par la suite, de 1954 à 1964, il a donné des cours d'administration, d'organisation de bureau et de vente aux Hautes Etudes Commerciales, à la faculté des Sciences-Educatives de l'Institut St-Georges, à l'école d'Hygiène de l'Université de Montréal et à l'école d'Architecture.

En plus de ces cours, il a monté de toutes pièces un centre de traitement des données qui employait quelque 60 personnes.

Enfin, M. Chaput a eu l'occasion de prononcer, devant des groupes variés, de nombreuses conférences et de collaborer étroitement à certaines revues et périodiques.

Selon le CEA, il est un modérateur très réaliste et dirige des séminars de vente et de management avec une très grande efficacité et beaucoup d'enthousiasme.

Petites Annonces
662-2589

BEL MOD

Au Séminaire de St-Jérome

La CSR Louis-Hémon refuse de payer

DOLBEAU- Les parents des enfants qui fréquentent le séminaire Marie-Reine du Clergé de St-Jérôme, devront probablement se résigner à assumer seuls les frais de pensions de leurs étudiants.

En effet, le Ministère de l'Education a fait parvenir à la C.S.R. Ls-Hémon, une lettre expliquant qu'il est pratiquement impossible d'aider les parents qui revendiquent le remboursement d'une partie des frais de pension. D'après le ministère, si la régionale Ls-Hémon accordait une telle subvention, elle devrait le faire dans le cadre des dépenses inadmissibles. Les commissaires ont rejeté cette éventualité.

Le Ministère de l'Education précise que le statut de l'institution ne lui donne pas droit aux subventions que les parents réclament. Le séminaire est reconnu comme une institution privée et le fait qu'il soit de caractère vocationnel ne lui donne pas pour autant les privilèges des institutions publiques.

Du côté du Séminaire, l'on estime que la C.S.R. Ls-Hémon, si elle le voulait vraiment, pourrait fort bien se rendre aux exigences des paents. L'on prétend que la régionale n'aurait qu'à contourner un paragraphe de loi pour régler le problème. On précise également que l'institution est la seule vouée à la relève sacerdotale au Saguenay-Lac-St-Jean. Cette situation, dit-on, devrait normalement lui assurer l'appui des C.S.R..

Cependant, il n'en est rien pour le moment. Selon le président de la C.S.R. Ls-Hémon, la décision des Commissaires est irrévocable.

$15,000 pour les loisirs et sports

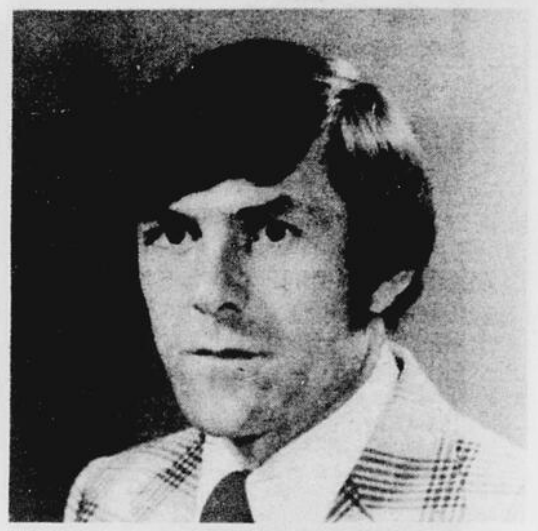
ROBERVAL- Le député du comté de Roberval à Québec, Me Robert Lamontagne, annonce que le ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Paul Phaneuf, a accordé des subventions dans le cadre des programmes d'activités de loisirs et de sports pour l'année financière 1974-1975.

Me Lamontagne a précisé en effet qu'un montant total de $15,000 a été octroyé à 23 organismes de loisirs de son comté.

Le député de Roberval s'est dit heureux de cette aide financière du ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports

NOMINATION A LA C.C.S.

CHAINE COOPERATIVE DU SAGUENAY



M. Thomas-Louis Tremblay, gérant-général de la Chaîne Coopérative du Saguenay annonce que M. Marcel Maltais vient d'être promu à la fonction d'assistant-surintendant au département des abattoirs de l'entreprise.

LE CIRQUE

LES PLUS GRANDS MAGASINS de Jeans au Québec

Alors viens-t-en on t'attend

ALMA 555 Sacré-Coeur 668-2635
JONQUIERE 313 St-Dominique 542-6613
CHICOUTIMI 380 Racine Est 545-0833
HAUTERIVE Place Manicouagan
SEPT-ILES 172 Place du Commerce

Au Musée Maria Chapdelaine

On reconstituera l'époque des colons

TEXTE: Vital Munger

ST-FELICIEN- Au Musée Maria Chapdelaine, on projette actuellement la reconstitution d'une ferme ancestrale. Ce projet fait partie d'un plan de devéloppement qui devrait être réalisé en 3 ans, au coût approximatif de $250,000. Ce plan est constitué de 4 principales phases.

La ferme ancestrale

On désire reconstituer, de façon vivante, une ferme comme il s'en trouvait dans la région, vers les années 1910-15. Le visiteur pourra y voir des animaux ainsi que des champs cultivés.

Pour exploiter la ferme, ce sont les instruments et les techniques d'autrefois qui seront utilisés. Des employés seront même au travail. En plus d'assurer l'entretien de la ferme, ils expliqueront aux visiteurs comment les gens travaillaient à l'époque où Ls-Hémon est venu à Péribonka.

Selon M. Gilles Fortin, adjoint responsable au développement touristique et Communautaire à la Commission industrielle du secteur de Dolbeau, l'objectif principal est de créer un musée vivant, où les exhibits ont une fonction réelle.

La maison Bédard

La maison Bédard, c'est l'actuel Musée Maria Chapdelaine. Louis-Hémon y a vécu pendant la période où il a écrit son roman. Ce que l'on souhaite y faire, c'est de remettre le bâtiment dans l'état où il était quand Louis-Hémon y est passé. Toutefois, il ne s'agit pas d'une priorité pour l'instant, car le musée existe déjà. Sa restauration peut donc attendre encore quelques temps.

Machines aratoires

La construction d'un musée pour machines aratoires est encore à l'étude présentement. Cependant, nous savons que si elle se réalise, il pourrait s'agir d'un attrait touristique de premier ordre.

Le musée renfermerait des machines aratoires de l'époque. Elles seraient présentées dans un décor qui cadrerait avec leurs fonctions. De plus, toutes seraient en état de marche et l'on procèderait à des démonstrations pratiques.

Les services

Naturellement des installations touristiques de cet ordre devront être soutenues par un solide équipement de services.

A cet effet, on prévoit un service d'accueil et d'information. Un restaurant offrira un menu québécois. On y aménagera également un centre audio-visuel ainsi qu'un centre d'artisanat. Finalement, comme il se doit, un terrain de stationnement sera à la disposition des visiteurs.

Un conflit

Depuis l'été dernier, le Musée Maria Chapdelaine est passé des mains d'une corporation à but lucratif, "Place Maria Chapdelaine" à celles d'une corporation à but non-lucratif, "Les Aménagements Maria-Chapdelaine."

Une première transaction financière a été conclue entre les deux corporations. "Place Maria-Chapdelaine" a vendu le terrain à la corporation à but non-lucratif pour la somme de $4,000. Toutefois, elle remettait à plus tard la vente des bâtiments.

Elle demande, présentement, un montant de $60,000. pour céder l'actuel musée. "Les Aménagements Maria-Chapdelaine" ont refusé de lui verser cet argent et lui ont demandé de justifier le prix. La corporation a donc présenté un premier rapport pour justifier ses exigences financières. Le rapport a été refusé, et l'on négocie toujours.

La corporation qui exploite actuellement le musée considère qu'elle n'est nullement motivée à verser $60,000. pour les bâtiments. En effet, une étude d'ingénieur révèle qu'il en coûterait plus cher pour restaurer l'actuel musée que pour le reconstruire tel qu'il était.

Dans les coulisses, on parle même de l'éventualité d'exproprier les bâtiments existants, puisque le terrain où ils sont situés appartient déjà à la corporation à but non-lucratif.

Cependant, le problème est délicat. Pour la bonne marche des travaux de développements, il est fort probable qu'on doive y trouver une solution avant l'an 2,000.



Rés.: 800 d'Anjou, Sud
ALMA, P.Q.
Tél.: 668-8775

Louis Tremblay c.g.a.
Comptable Général Licencié

425 Sacré-Coeur "Edifice Collard" Tél.: 668-8600
ALMA, P.Q.

EN VRAC...EN VRAC...EN VRAC.

La route

ST-STANISLAS- C'est le 3 octobre prochain à 8 h. p.m., que le député du comté Roberval se rendra à St-Stanislas pour y discuter d'un problème très épineux.

En effet, le village est présentement divisé par une querelle au sujet d'une route. Une partie de la population souhaite qu'elle soit construite d'un côté du village, ce à quoi un autre groupe s'oppose.

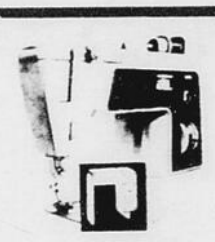
On s'attend donc à ce que Me Lamontagne y annonce une solution qui résoudra le problème.

$92,000.00 pour travaux de voirie

ALMA- Le ministre Gérald Harvey et le député libéral de Lac-St-Jean, M. Roger Pilote, annoncent que le ministère des Transports a accordé un contrat de $91,784.00 à une compagnie d'asphalte de Chicoutimi pour l'exécution de travaux de voirie dans leurs comtés respectifs. Ce contrat a été octroyé pour la pose d'un revêtement souple [couche d'usure] sur la route 170. Ces travaux couvriront une distance de six milles et seront effectués dans la municipalité de Larouche ainsi que dans la paroisse de St-Dominique de Jonquière.

Atelier théâtral

ALMA- Le Théâtre populaire d'Alma inaugurera incessamment un atelier de formation théâtrale en vue de la présentation d'un spectacle à la mi-novembre. On rencontrera les gens intéressés à faire partie de la distribution le 3 octobre, à 19h., à l'école St-Michel de Riverbend. Par la suite, les ateliers auront lieu toutes les fins de semaines, soit les samedis et dimanches, ainsi qu'un soir de la semaine. Pour tous renseignements supplémentaires, on peut communiquer avec M. Michel Jobin, à 662-5627, ou M. Philippe Genest, à 662-5681.



Arthur Pelletier
"SINGER"
Stationnement
Gagnon Frères
Tél.: 662-2874

la Golden Touch & Sew, celle qu'on appelle à juste titre la reine des machines à coudre.

réparations garanties sur toutes marques

Qualité - Bas prix Facilités de paiement

venez nous voir

Spécialité B.Q. Pizza
lundi dimanche
mardi à 7h.30
mercredi 1h
jeudi
Vendredi Samedi
7h.30 à 3h

Livraison à domicile

restaurant salle à manger

Café Bel-Air

TROUVEZ L'ERREUR

$59,000. à une entreprise d'Alma

ALMA- Les Entreprises Immobilières d'Alma Limitée, d'Alma, a accepté une offre de quelque $59,000. pour une nouvelle imprimerie. Ce projet permettra de créer 8 emplois. L'offre à la compagnie représente 25 p. 100 du coût d'immobilisation approuvé, estimé à environ $180,000, plus 15 p. 100 de la masse salariale établie à $99,000.

Me Lamontagne en tournée

ST-FELICIEN- Le député du comté Roberval à Québec, Me Robert Lamontagne, effectuera prochainement une tournée dans son comté.

Selon M. Lamontagne, l'objectif de la tournée est de rencontrer les citoyens pour connaître leurs problèmes. Il ajoute: "Dans un même comté, les problèmes ne sont pas tous les mêmes," et c'est pourquoi il entreprendra, en compagnie de quelques fonctionnaires une tournée méthodique de toutes les municipalités.

Le député ajoute encore qu'il ne rencontrera pas les autorités municipales au cours de sa visite, car, dit-il: "Je veux aller chercher l'opinion des gens."

Enfin, Me Lamontagne a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas d'une tournée politique puisqu'il visitera les citoyens, chez-eux. En effet, il se rendra dans des résidences où se seront rassemblés quelques voisins.

CFGT 10,000 watts

ALMA- La station radiophonique CFGT, à Alma, a commencé à son tour, cette semaine, à émettre sur une fréquence de 10,000 watts. Depuis lundi, vous pouvez donc écouter "la radio qui fait l'amour à vos oreilles."

Erratum

ST-BRUNO- Il semble qu'une erreur se soit malencontreusement glissée, la semaine dernière, dans un article que nous publiions relativement à l'éventuelle fusion des deux St-Bruno. Le maire de la paroisse de St-Bruno, M. Antonio Bouchard, nous a aimablement fait remarquer qu'aucune requête conjointe en fusion n'avait encore été signée entre les deux parties. Seules un certain nombre d'ententes verbales auraient été conclues entre elles. Nous nous excusons de cette malheureuse erreur auprès des intéressés.

½ million d'heures sans accident

ARVIDA- Les employés du broyage et des pâtes Soderberg de l'usine des Electrodes d'Alcan, à Arvida, ont accumulé ½ million d'heures sans accident, avec perte de temps, en cinq ans. Dans un communiqué expédié à la presse, l'Alcan fait remarquer qu'en vue de souligner l'événement, le directeur de la division de l'électrolyse, le surintendant de l'usine des électrodes et les représentants du service de la sécurité ont remis aux membres de l'équipe des cadeaux-souvenirs et félicité chacun du succès obtenu.

Défilé de mode de L'A.F.E.A.S. de St-Joseph

ALMA- L'A.F.E.A.S. de St-Joseph annonce qu'il y aura un défilé de mode dimanche le 13 octobre 74 à la salle polyvalente [en haut de l'âge d'or]. Pour informations téléphonez à 662-6381.

Ingénieurs architectes

TREMBLAY, NADON, & ASS.
Ingénieurs-Conseils
300, rue Savard O., Alma, Lac-St-Jean, P.Q.

Bur.tél.: 662-7117
Rés.: 662-6170
Génie civil, mécanique, électrique, industriel
ROBERT TREMBLAY
325, Boul. Auger O., Alma

ALMA 662-6439
CHICOUTIMI 549-6680
Gravel Cauchon Simard et Ass.
Ingénieurs conseils
charpente - électricité
mécanique - génie
sanitaire - industriel

Comptables

Dollard Bherer
COMPTABLE AGREE
Bureau: 511 du Cran Sud, ALMA Tél.: 662-2607

HAMEL, LECLERC & ASSOCIÉS, C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
TÉL.: 668-8325
JULES HAMEL, L.S.C.C., C.A.
NORMAND LECLERC, L.S.C.C., C.A.
GILLES LAPENSÉE, L.S.C.C., C.A.
535 RUE COLLARD OUEST, ALMA, P.Q.

Paul Martel
COMPTABLE AGREE
Bureau et Résidence: 192 Scott est
Alma - Tél.: 668-8351 ou 662-5482



olivetti
Spécialiste
de la machine à écrire portative

R B L
RAOUL BLACKBURN LIMITÉE
EQUIPEMENT DE BUREAU
Location - Vente - Service
535, rue Sacré-Coeur, ALMA, P. Q., Tél.: 668-7956

METRO

"Mon bon marché"



Entrez chez Métro, y'a de l'ambiance ; il est facile de trouver le produit que l'on cherche ; tout est bien disposé, pas de fouillis, c'est propre ! Faites vos achats sans problèmes. Chez Métro on vous rend la tâche agréable. Métro, c'est MON BON MARCHÉ parce que ça me plaît et que je m'y sens bien.

Lise Payette



BIFTECK DE RONDE
TRANCHE ENTIÈRE
CANADA CATÉGORIE "A"
1.49 lb

RÔTI DE CROUPE
SILVER
CANADA CATÉGORIE "A"
2 à 3 lb **1.49** lb

BIFTECK SURLONGE
TRANCHE ENTIÈRE
CANADA CATÉGORIE "A"
1.98 lb

La bonne coupe à tout coup

JAMBON BUFFET "MERITE" PRÊT-À-SERVIR	1.69 lb
RÔTI D'ÉPAULE PARTIE DU PALERON lb	79¢
DE PORC FRAIS PARTIE DU SOC lb	89¢
SAUCISSES PORC-BOEUF "MAPLE LEAF"	75¢ lb
FOIE DE VEAU IMPORTÉ, DE CHOIX TRANCHÉ	2.29 lb
PATÉ AU POULET "LA BELLE FERMIÈRE"	8 oz 69¢
BIFTECK OU RÔTI POINTE SURLONGE	1.98 lb
BIFTECK PETIT-FILET OU CÔTELETTE BOEUF	2.38 lb
BACON "MERITE"	1 lb 1.25
SAUCISSES FUMÉES "MERITE"	1 lb 77¢
FESSE DE JAMBON "MERITE" PRÊT-À-SERVIR, DÉCOUENNÉE	95¢ lb



Fruits et Légumes

CHAMPIGNONS FRAIS
SLACKS PRODUIT DU QUÉBEC bte chop. **59¢**

MELON DE MIEL
DÉLICIEUX CALIFORNIE GROSSEUR 8 **59¢** ch.

TOMATES FRAÎCHES
CALIFORNIE CATÉGORIE CANADA NO 1 **2 lb 69¢**

ORANGES OUTSPAN SUCRÉES JUTEUSES SUD AFRICAINES GROSSEUR 112	doz 93¢
NECTARINES SUCRÉES JUTEUSES CALIFORNIE	48¢ lb
POIRES BARTLETT C.B. CANADA DE FANTAISIE	Panier 3 lb 98¢
PIMENTS VERTS DOUX E.U.	27¢ lb
CÉLERI PASCAL QUÉBEC CANADA NO 1 GROSSEUR 24	29¢ ch.

OLIVES GATTUSO NATURE QUEEN	Bocal 20 oz 79¢
SAVON LIQUIDE SUNLIGHT	Bout. 32 oz 79¢
JUS DE TOMATES DEL MONTE CANADA DE FANTAISIE	Bte 19 oz 21¢
NETTOYEUR VITRES LIQUIDE SUNLIGHT	Bout. 22 oz 49¢
MÉLANGE POUR CROUTE À TARTE BRODIE	Bte 18 oz 49¢
NABISCO SHREDDED WHEAT	Bte 15 oz 55¢
SHREDDIES	Bte 18 oz 54¢
NOURRITURE pour CHIENS CHUM	Bte 15 oz 17¢
RIZ CONVERTED UNCLE BEN'S	Bte 2 lb 1.33
SIROP DE TABLE HABITANT	Bout. 32 oz 79¢
SAVON EN POUDRE SUNLIGHT	Bte 5 lb 1.95
BEURRE D'ARACHIDES IJB YORK	Bocal 16 oz 79¢
RAGOUT CLARK BOEUF, POULET-DINDE, IRLANDAIS	Bte 15 oz 57¢
SAVON À VAISSELLE SUNLIGHT (POUDRE)	Cont. 50 oz 1.59
MÉLANGE À GÂTEAU BLANC DES ANGES ROBIN HOOD	Bte 15 oz 85¢
GRUAU ROBIN HOOD	Bte 48 oz 83¢
NATURE, MINUTE	Bte 44 oz
PAPIER DE TOILETTE WHITE SWAN COULEURS ASSORTIES	Paquet 2 rouleaux 41¢

ESSUIE-TOUT WHITE SWAN	Pqt 2 roul. 87¢
MÉLANGE À GÂTEAU TWINKLE	15 oz
BLANC, CHOCOLAT	14 oz 41¢
TAMPONS SAVONNEUX JET	Bte 18's 55¢
SAVON POUR BÉBÉ JOHNSON	Pqt 3 pains 65¢
FARINE FIVE ROSES	Sac 5 lb 79¢
FIXATIF POUR CHEVEUX BRECK, RÉGULIER OU SUPER	Aérosol 8 oz 79¢
M & M CHOCOLAT PEANUT - FUN SIZE	Sac 12 oz 1.49
CHOCOLAT NATURE - FUN SIZE	
CHOCOLAT SNICKERS - FUN SIZE	Sac 12 oz
MARS - FUN SIZE	Sac 16 oz
3 MUSKETEERS - FUN SIZE	Sac 16 oz 1.49
RINCE-BOUCHE SCOPE	Bout. 12 oz 1.09
SACS BAGGIES	SANDWICH Pqt 50's 37¢
	UTILITÉ 40's 69¢
TARTES MEILLEUR (10 variétés)	Min. 14 oz 2/99¢
SOUPES HABITANT, POIS, LÉGUMES	Bte 28 oz 32¢
CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ	Bocal 10 oz 2.39
CAFÉ MOULU CHASE & SANBORN	Sac 1 lb 1.28
CRISTAUX À SAVEUR D'ORANGE RISE'N SHINE	4 env. 3.4 oz 95¢
LITIÈRE POUR CHATS SAULAR	Sac 10 lb 96¢
CONFITURES HABITANT FRAISES, FRAMBOISES	Bocal 24 oz 1.09
CAFÉ RÉGULIER MÉLITA	Cont. 1 lb 1.87
HUILE MAZOLA	Cont. 32 oz 1.82
SIROP DE MAÏS CROWN BRAND	Cont. 3 lb 95¢
APPRÊT À SALADE MIRACLE WHIP KRAFT	Bocal 32 oz 1.20
MIEL KRAFT LIQUIDE OU BARATTÉ	Bout. 12 oz 85¢
CHAUSSONS AUX POMMES PILLSBURY	Pat 14 oz 84¢
DINER AU MACARONI CATELLI	Bte 7.4 oz 24¢
GRENACHE Beurre de caramel, de sucre, fudge	Cont. 14 oz 47¢
Petit beurre du matin	12s 53¢

SAVON DE TOILETTE SUNLIGHT BLANC OU CITRON	Pqt 3 pains 55¢
EAU MINÉRALE VICHY CÉLESTIN	Bout. 32 oz 58¢
PAPIER SARAN WRAP	Bte 50' 43¢
JUMBO	Bte 100' 79¢
LAIT CONDENSÉ EAGLE	Bte 14 oz 78¢
SEL FIN SIFTO	Bte 2 lb 21¢
SHAMPOOING BRECK RÉGULIER OU CHEVEUX GRAS	Bout. 15 oz 1.52
CARAMELS KRAFT ASSORTIS	Sac 14 oz 69¢

FESTIVAL DU FROMAGE
FROMAGE KRAFT

Canadien, tranché individuelles	Pqt 8 oz 60¢	P'tit Québec, blanc	Pqt 16 oz 1.35
Mozzarella	Pqt 12 oz 1.28	Cheez Whiz	Bocal 16 oz 1.06
Cracker Barrel Old wedge	Pqt 12 oz 1.16	Velveeta	Pqt 32 oz 2.02

DENTIFRICE MÉTRO	100 ml 79¢
	150 ml 99¢
CROUSTILLE DU-LAC	Sac 8 oz 89¢
MARGARINE VILLAGE	1 lb 68¢
ALUMINIUM MOLLE	1 lb 80¢
GROS POIS JAUNE AVION	Sac 2 lb 92¢
COCKTAIL FRUITS	Bout. 28 oz 61¢
SMITH LÉGUMES	Cont. 28 oz 45¢
RAISIN MINIATURE SUN MAID	Pqt 14 oz 60¢
GATTUSO Oignons	Bocal 12 oz 76¢
Gherkins sucrés Bocal 12 oz 66¢	Olives Manzanille farcies Bocal 20 oz 99¢
FÈVES JAUNES OU VERTES ASSAISONNÉES DEL MONTE, FANTAISIE	Bte 14.5 oz 29¢
PAPIER MOUCHOIR Royale, couleurs assorties	Bte 111's 46¢
format hommes	Bte 67's 51¢
ADOUCISSEUR À TISSUS FLEEZY	Cont. 128 oz PP. 1.49 1.49
BISCUITS WESTON Crème tropicales	Sac 14 oz 85¢
Superfudge Cloud 9	
Digestifs Les 5 favoris	
ARACHIDES EN ÉCALES KRISPY KERNELS	Cello 14 oz 65¢

Des voisines qui ont fait le bon choix



UN DEMI MILLION A VAL-JALBERT

ST-FELICIEN- Comme nous l'avions pressenti au cours de l'été, des établissements seront restaurés à Val-Jalbert. En effet, le Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche y investira $500,000. dans un programme de restauration.

Dans le moulin, on aménagera une salle de spectacle et d'exposition ainsi qu'un restaurant. On procédera également à certains aménagements au bas de la chute. Quelques maisons seront restaurées et elles seront habitées. Il s'agit de bâtiments comme l'hôtel et de ceux qui offrent l'apparence la plus solide.

Selon le député du comté de Roberval, Me Robert Lamontagne, afin de faire revivre le village, les maisons restaurées seront habitées. Cependant, ce n'est qu'une infime partie des maisons qui subiront ce sort. Me Lamontagne nous précise que c'est le site de Val-Jalbert qu'on veut exploiter avant tout.

Quant aux autres maisons, on nous dit qu'elles tiendront encore plusieurs années sans qu'on ait besoin de les toucher. Seules quelques unes seront retouchées afin de les aider à supporter les années.

C'est pourquoi, cet hiver et l'été prochain, Val-Jalbert aura encore l'aspect d'un chantier de construction. D'ailleurs, les travaux devraient se prolonger ecore quelques années.

Me Lamontagne ajoute aussi que le Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche désire faire de Val-Jalbert une attraction touristique majeure au Québec. Le député affirmant son accord avec les vues du Ministère, donne son opinion sur le tourisme: "Il est plus important d'investir dans ce qui restera que dans ce qui s'efface après 15 jours."





AUX ASSISES DE LA COOPVIE LES ARTISANS, les délégués de notre région ont participé aux travaux de l'Assemblée quadriennale, amendé les règlements de leur coopérative d'assurance-vie et adopté un plan de développement de quatre ans axé sur le centenaire des Artisans (1876-1976). Ils ont élu samedi un nouveau conseil d'administration. On les voit ici félicitant le nouvel administrateur qui les représentera à ce conseil pendant quatre ans. De gauche à droite: MM. Oswald Bilodeau, de Jonquière; Luc Bouchard, de Jonquière; Jean-Louis Simard, d'Alma, administrateur réélu; Réal Guay, de St-Félicien; J.-Alphonse Fortin, A.V.A., gérant régional à Jonquière; et Alyre Martin, de Chicoutimi.

Télécouleur Panasonic



SPECIAL $599.00

Télé portative de 20" diag. avec lampe-écran "Quintrix" et châssis haute tension, 100% transistorisé

- Lampe-image "Quintrix" pour une luminosité, des détails et des contrastes accrus
- Châssis (28.5 KV), 100% transistorisé, plus circuits intégrés pour un rendement sûr et une plus grande luminosité
- Auto-réglage électronique "Q-Lock II" pour la couleur et les nuances
- Syntonisations VHF et UHF à déclic
- Auto-syntonisateur fin "Panalock" (AFT)
- Dispositif "Speed-O-Vision" pour le son et l'image presque instantanés
- Interrupteur de service pour couper tous les circuits pour de longues périodes
- Antennes, amovibles si désiré, VHF bipolaire et UHF à boucle
- Connecteur pour antenne communautaire ou câble
- CT-914C, coffret blanc et noir — CT-914CW, coffret fini simili bois

gagnon FRERES MEUBLES

RUE SACRE-COEUR ALMA 662-3459

Au conseil de St-Félicien...au

Commissariat industriel de secteur

Commissariat industriel

ST-FELICIEN- Le Conseil Municipal de St-Félicien a pressé le conseiller Guy Moreau d'accélérer les démarches pour la formation d'un Commissariat industriel de Secteur.

Etant donné les retards encourus pour la nomination du commissaire, les appels d'offre sont maintenant périmés. Il faudra donc recommencer cette étape.

Quant au conseiller Moreau, il s'est dit prêt à tout faire pour que le Commissaire industriel soit nommé le 1er décembre. Le maire de la ville, M. Alfred Hamel, a même déclaré que sa ville aurait désiré engager son Commissaire industriel en attendant la formation du Commissariat.

Cependant, on n'ose pas procéder à cet engagement pour l'instant, de crainte d'imposer un choix aux autres municipalités.

C.L.S.C.

Les conseillers ont également été appelés à se prononcer sur l'établissement du C.L.S.C.. L'échevin Guy Moreau a même accusé, sans le nommer, l'actuel animateur analyste, M. Alain Barbeau d'imposer ses volontés au comité provisoire d'implantation du C.L.S.C..

Le Conseil a de plus déclaré, qu'il aurait été préférable d'engager, à ce poste, une personne du milieu plutôt qu'un importé.

En effet, St-Félicien multiplie toujours les démarches afin que le C.L.S.C. reste à St-Félicien et ne déménage pas à Roberval. Rappelons que le comité provisoire d'implantation a déjà adressé au gouvernement une demande pour que le C.L.S.C. soit établi à Roberval.

Aréna

Les soumissions en vue de la construction d'un aréna ont été ouvertes. Cependant, avant d'accorder le contrat, la ville devra procéder à une évaluation de leur contenu. En effet, dans ce cas ci, la soumission la plus basse n'est pas nécessairement la plus avantageuse, puisque les normes de cette construction ne sont pas encore fixées.

PAS DE BIERE pour les écoliers

ROBERVAL- Le conseil municipal de Roberval a formellement rejeté la demande d'un permis de construction d'une brasserie, à une cinquantaine de pieds de l'école Benoît Duhamel.

Cette résolution fait suite au voeux de la Commission scolaire de Roberval qui avait demandé qu'un tel permis soit refusé. Cependant, ce n'est pas pour empêcher les enfants de consommer de la bière que la résolution a été acceptée.

On souhaite plutôt aménager un débarcadère pour les autobus scolaires à cet endroit. En effet, l'on estime que la densité de la circulation aux abords de l'école constitue un danger pour la sécurité des écoliers.

.Paris.Londres.New-York
.Casablanca.

M.....

est membre du
CLUB UNIVERS

Services
d'Hôtesses
Voyages
Tourisme
Conventions

Votre Bureau
3496 Bélanger
Montréal.
Tél.: 725-6420



Correspondants à l'étranger: listes illimitées
LA CLEF DES JEUX OLYMPIQUES

.....No.....

Le Président Expire le:.....1975

.Services Ultra-Confidentiels
.Services pour Membres du Club
seulement à taux très réduits

Nom.....Prénom: .....
Adresse.....
Tél.....Age .....
Occupation.....Etat Civil .....

Adressez ce coupon à CLUB UNIVERS
C.P. 371 Station Rosemont
Montréal HIX 3C6
Pour abonnement d'un an joindre $10.00
à votre envoi. L.-S.-J., 2-10-74.

Une nouvelle sensationnelle!



La toute nouvelle CHRYSLER CORDOBA

Venez voir la première Chrysler sport: la Chrysler Cordoba. Tout le luxe d'une Chrysler, toute l'élégance d'une Chrysler. En somme, une Chrysler de fine taille. Examinez cette magnifique nouvelle voiture et tous les autres modèles Dodge et Plymouth 1975. Quelques-uns sont complètement remodelés: il y a donc du nouveau pour tout le monde. Nous avons beaucoup de nouvelles 75!

Nos modèles 75: toute essence, avec ou sans plomb.

et tous les autres modèles Chrysler 75.

Sont en montre aujourd'hui même
chez

Plymouth CHRYSLER Dodge CHRYSLER
VENTE SERVICE VENTE SERVICE

Dupont Chrysler FARGO
AUTOMOBILE Ltée
595 AVE DU PONT TEL: 662-6631 ALMA
Concessionnaire Chresler à Alma

Des rafraîchissements seront servis de 7 à 10hres P.M.
INVITATION A TOUS

LE LAC-ST-JEAN, LE 2 OCTOBRE 1974 - 29

ZELL

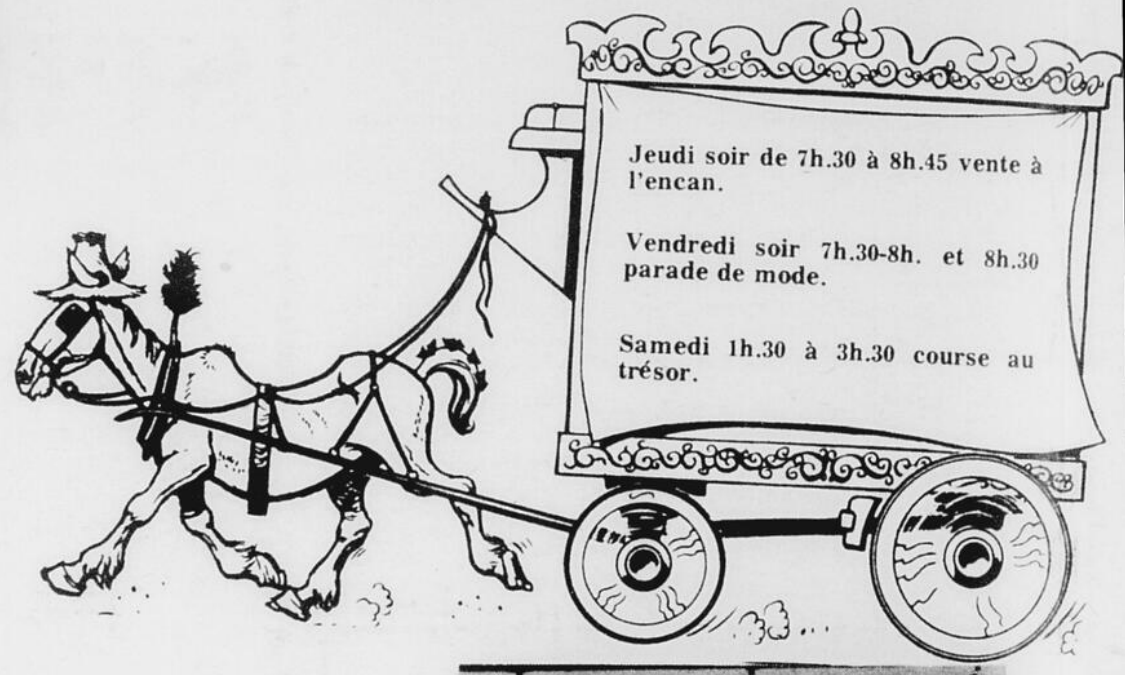
VEN

du bon vieu





Tirage d'un voyage par Québecair pour 2 personnes au Québec.



Jeudi soir de 7h.30 à 8h.45 vente à l'encan.

Vendredi soir 7h.30-8h. et 8h.30 parade de mode.

Samedi 1h.30 à 3h.30 course au trésor.



Venez vous régaler avec notre repas du bon vieux temps et profitez aussi de notre dessert surprise. Si vous tirez la fève votre facture sera payée.

Distribution de bonbons et ballons gratuitement par nos clowns Toto et Titi à tous les enfants accompagnés de leurs parents.



TABOURET POUR BAR Prix du bon vieux temps **$8.88**

HUILE QUAKER STATE Prix du bon vieux temps **97¢**

Concours de flechettes

Avec tout achat à crédit, tirez

LERS

NTE

ieux temps

GALERIES LAC ST-JEAN





La musique du bon vieux temps sera fournit par Ben Gaudreault de l'orchestre des Joyeux Copains ainsi que Richard Tremblay.

	PRIX REG.	Prix du bon vieux temps
Bas de travail	$1.46	$1.17
Plastic	$1.18	88¢
Tabouret T.V.	$5.96	$3.66
Tapis d'entrée	$1.99	$1.47
Foam déchiqueté	$0.88	2/$1.47
Couvertures flanalettes	$7.77	$5.97
Linges de table	$0.21	10/$1.47
Verres à bière	$1.98	$1.47
Bikinis pour dames	$1.00	77¢
Couvertures de bébé	$1.54	97¢
Couches plastics	$1.15	88¢
Débarbouillettes	$0.25	6/97
Chemises à carreaux	$7.96	$5.97
Bottes de travail	$21.88	$18.88
Lames de hockey	$0.88	66¢

Un poisson rouge gratuit à tous les enfants accompagnés de leurs parents.

Venez voir l'Association des Handicapés qui fera des démonstrations d'artisanat.



GRILLE-PAIN — Prix du bon vieux temps $12.00

Surveillez nos annonces dans le magasin indique vente assistants gérants, anniversaire.

tirez sur un ballon et vous aurez droit à un escompte

LES PETITES ANNONCES

662-2589

A VENDRE

2 pneus radiaux, d'hiver, Michelin, 155-13. Prix: $60.00 pour les 2. Téléphonez à 668-2171.

Merisier, érable à vendre, 18 pouces de long. Bois de foyer et bois de poêle. Bois de construction de 2 par 3 à 2 par 11. Si intéressés communiquez par téléphone à 344-1427.

Une télévision, noire et blanc, R.C.A., de 26 pouces, et une machine à coudre White, en parfaite condition. Téléphonez à 662-9118.

Une maison, avec un logement, située près des écoles au 1170 rue Gauthier Ouest Alma. Pour informations téléphonez entre 5 et 7 hres p.m. à 662-5291.

Une robe de mariée, 7-8 ans, avec chapeau et bourse en poil de cygne. Téléphonez à 347-3481 ou 347-5377.

Un voilier, "Arrow," 13 pieds, 2 voiles, surface 100 pieds carrés, poids: 130 livres, 1 an ½ d'usage. Téléphonez aux heures de repas à 662-2774.

Une roulotte de marque "Apache", 1973, 17 pieds, toute équipée, à l'état neuf. Prix raisonnable. Téléphonez à 663-8689

Une remorque double, pour moto-neige, très bon état, prix: $150.00. Téléphonez à 662-7304.

Organiste: j'ai tout ce qu'il faut si tu veux faire du piano bar, jouer seul ou dans un orchestre: un orgue Yamaha et Leslie 200 watts, six mois d'usure; un système de son Dynacord avec amplificateur, écho, deux colonnes de son, un micro, un batteur électronique et un trailer pour tout transporter facilement. Valeur de l'ensemble aux prix coûtant: $7500. je laisserais le tout à $5500. comptant. Téléphonez sur l'heure du souper ou le soir après dix heures à 343-2199

Un chien "Caniche" de 3 mois. Téléphonez à 343-3422

Surplus de gouvernement: 3 machines comptables N.C.R., trente milles pieds de bois neufs et usagés, 3 machines à photocopier, 1 gros compresseur pour chambre froide 550 vaults 3PH, 4 dictaphones, 1 coupe-papier commercial et divers autres articles. Réel prix de débarras. Téléphonez à Chambord à 342-6493

A VENDRE: Une maison mobile 63 X 12 pieds, meublée. Prix à discuter. Téléphonez à 662-3310 ou à 662-2710.

MAISON USINEE LATENDRESSE: à vendre. Pour installer sur le terrain de votre choix. Livraison dans les deux mois. Sujets au ristournes gouvernementales, 30 modèles au choix. Pour information André Plourde, agent immobilier à 668-2152 [résidence] ou les Immeubles Lalanberge à 668-2347.

FIANCES ET NOUVEAUX MARIES: Pour articles ménagers de toutes sortes, visitez la vaste salle de démonstration de M. Errold Fortin qui en plus de ses spécialités, possède un vaste choix de vadrouilles, plats à vaisselles, etc...Vous pouvez le rejoindre en tout temps à 860 rue Gauthier Alma ou en composant 662-9902.

A LOUER: Un logement de 3 pièces ½, entrée laveuse et sécheuse, tapis mur à mur, fini moderne, eau chaude fournie. Libre le 15 septembre. Situé au 109 rue Taché à Alma. Téléphonez à 542-3891 à Jonquière.

A l'année, maison complète, situé près de la Belle-Rivière , Route Régionale, Notre-Dame d'Hébertville, site merveilleux, possibilité de jardin, Chauffage central, 662-7300

ON OFFRE A LOUER: Un logement très propre, peinture neuve, 2 chambres. Situé au 94 de la rue Taché Alma. Si intéressé, veuillez vous presenter au 92 de la rue Taché Alma.

ON OFFRE A LOUER: Des machines pour laver des tapis de marque Electrolux, nettoyeur compris. S'adresser à Errold Fortin, 860 rue Gauthier Ouest ou téléphonez à 662-9902.

Une garçonnière meublée, entrée indépendante, stationnement, chauffage et électricité fourni. S'adressez au 920 rue de la Loraine, Alma ou téléphonez à 668-2997. Libre immédiatement.

DIVERS

ON DEMANDE A LOUER: Un appartement de 4 pièces 1/2, meublé, chauffé, Situé près du centre ville à Alma. Téléphonez à 662-5604

Un homme fiable et honnête OFFRE SES SERVICES comme concierge, soit à temps partiel ou à temps plein. 3 ans d'expérience. Pour informations téléphonez à 662-9698.



APPRENEZ A CONDUIRE LES CAMIONS REMORQUES

- **Entraînement ici même au Canada.**
- **Frais du cours déductibles pour fins d'impôt.**
- **Aide de placement garantie**
- **Entraînement en français ou en anglais**

Pour votre demande d'entrevue, écrivez:
Service de Sécurité,
The Canadian Institute of Tractor Trailer Training Ltd,
150 Edward, B.P. 68,
Cornwall, Ontario
ou composez: (613) 933-5621

Bonjour! Je m'appelle Pauline Cloutier. Je voudrais vous offrir quelque chose de spéciale "UNE OPPORTUNITE DE PROFIT": mi-temps... travaillez quand vous voudrez - soyez votre propre patron - sans investissement - nous vous enseignerons tout ce qu'il faut - vous ne vendez pas de porte en porte - travaillez près de chez vous - l'opportunité pour l'avancement - gagnez une nouvelle Chevrolet avec l'assurance déjà payée. VOUDRIEZ-VOUS SAVOIR PLUS??? DEMANDEZ-MOI! 276-4526.

ACHETERAIS: Paille pressée, dans les environs d'Alma si possible. Téléphonez à 668-7172.

ACHETERAIS: Une machine à écrire, usagée, en bonne condition, pour étudiante. Téléphonez à 662-5704.

A LOUER
STATION DE SERVICE

Située à Alma. S'adresser à M. Normand Morin à 668-8419, [après 5 hres].

Terrain demandé

Amateur de sport désire acheter du terrain convenable à la chasse ou à la pêche. S'intéresse à acheter des terrains d'une superficie petite ou grande, sans bâtiments. SVP envoyez les détails concernant dimension et autres informations à J. Jones, B.P. 852, Station K, Toronto, Ontario.

Propriété demandée avec rivage

Doit avoir au moins un mille de rivage ou davantage, avec du terrain d'une superficie considérable. VSP envoyez les détails à J. Jones, B.P. 852, Station K, Toronto, Ontario.

"REGINE DE FRANCE" ET "FAMILEX"
Saviez-vous que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits de cosmétique et de besoins courants. Quelques territoires libre dans le district Lac-St-Jean et Roberval. Pour informations Lisette Ménard, 871 boul. Sacré-Coeur St-Félicien, tél. 679-1073, ou à Alma 662-4117.

LES ECONOMIES DU NORD,
Magasin de meubles neufs et usagés,
1710 du Pont Sud, Alma.
ACHAT - VENTE - ECHANGE
SPECIAL DE LA SEMAINE: Ménage complet, 19 morceaux, prix économique de $999.00. Le magasin qui porte son vrai nom les ECONOMIES DU NORD. Téléphonez à 662-7797.



A LOUER

Une chambre dans une famille sans enfant, conviendrait pour étudiant ou professeur. S'adressez au 480 rue Harvey Ouest Alma. Téléphonez à 662-3697.

Un logement de 3 chambres, situé à St-Nazaire. Pour informations téléphonez à 662-5887.

Des appartements, un de 4 pièces et un de 5 pièces. Téléphonez à 344-1512.

Un logement de 4 pièces ½, situé au 181 Boul. Cimon, Alma, dans un bas de maison. Libre immédiatement. S'adresser à 668-7333.

Une garçonnière, meublée, de 2 pièces ½, située sur le boulevard Auger, Alma, près de l'hôpital. Téléphonez à 668-8482.

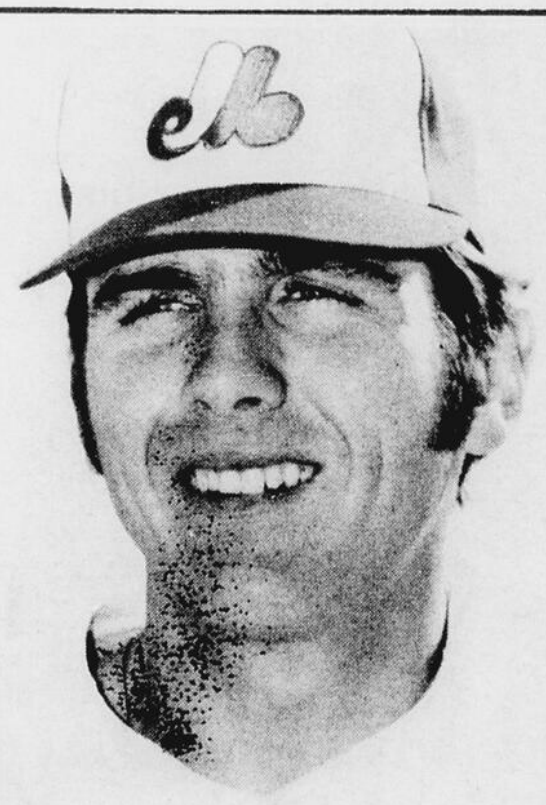
Liquidation de faillite

A VENDRE: Toutes sortes d'accessoires de quincaillerie, [peintures, filières, articles de sports etc...] S'adresser à Ste-Monique ou téléphonez à 347-3532.

Petites Annonces
662-2589

SOLUTION:





STEVE ROGERS

Steve Rogers qui s'est permis recemment de vaincre les Mets de New-York deviendra certainement un lanceur de 20 victoires très bientôt pour les Expos. Il n'a pas été tellement chanceux cette saison mais l'année prochaine il devrait faire beaucoup mieux.

Sur la scène internationale

SAN RAFAEL. - Deux prisonniers "légalement mariés" de la prison de San Quentin viennent de poursuivre leur gardien qui les empêche de vivre ensemble dans la même cellule. Ils soutiennent que leurs droits fondamentaux sont violés et ils ont inscit une action en cour Supérieure réclamant que le gardien Louis Nelson reçoive l'ordre de les laisser encore partager la même couchette. Antony Estrada, 30 ans, est emprisonné pour vol qualifié tandis que Glen E. Watts, 47 ans purge une peine équivalente d'un an jusqu'à la vie pour perversion sexuelle. Ils ont déclaré qu'ils avaient été légalement mariés par correspondance par le révérend Kirby Hensley de l'Eglise Universal Life. Ils allèguent qu'ils eurent la permission de vivre dans la même cellule pendant treize jours après leur mariage, mais qu'ils furent ensuite séparés à cause des règlements de la prison interdisant l'activité homosexuelle.

GLOUCESTER. - Ronald Aplin, 61 ans, écoeuré d'être sans travail, lança une pierre dans une fenêtre de résidence privée et demeura planté là, attendant les résultats. Le fracas du verre brisé, des protestations puis l'arrivée de la police furent les principales scènes qui suivirent. Peu après Ronald se retrouvait devant le tribunal. Il déclara au juge qu'il était absolument désabusé et frustré par les petites sentences de six mois qu'on lui imposait chaque fois qu'il était traduit en justice. Il posa donc lui-même ses conditions: "A moins que vous me trouviez un emploi permanent, j'insiste fermement pour aller en prison plus longtemps que d'habitude". Le juge Anthony Bulger se laissa apitoyer par Ronald et a accepté ses arguments en lui imposant cette fois neuf mois de prison.



Du chandail à la jaquette de ski, Robert Bernard signe une collection Amorosa surprenante pour Amsel & Amsel. A gauche, chandail alliant tricot-tweed beige et raton laveur teint tangerine. A droite, raton laveur naturel et cuir pour une jaquette de ski zippée.



Un damier de vison signé Ricky Pomplun pour Ricky & Ingo! La taille est haute, la jupe évasée et la ceinture facultative.

Le revêtement Stelco:



7404/11F

beauté tenace

Le revêtement Stelco est en acier préfini Ultra-Stelcolour. C'est le revêtement métallique le plus solide que vous puissiez acheter. Il résiste à la décoloration et aux éléments comme aucun autre revêtement métallique. C'est pourquoi Stelco peut fournir la garantie la meilleure et la plus sérieuse sur le marché du revêtement.

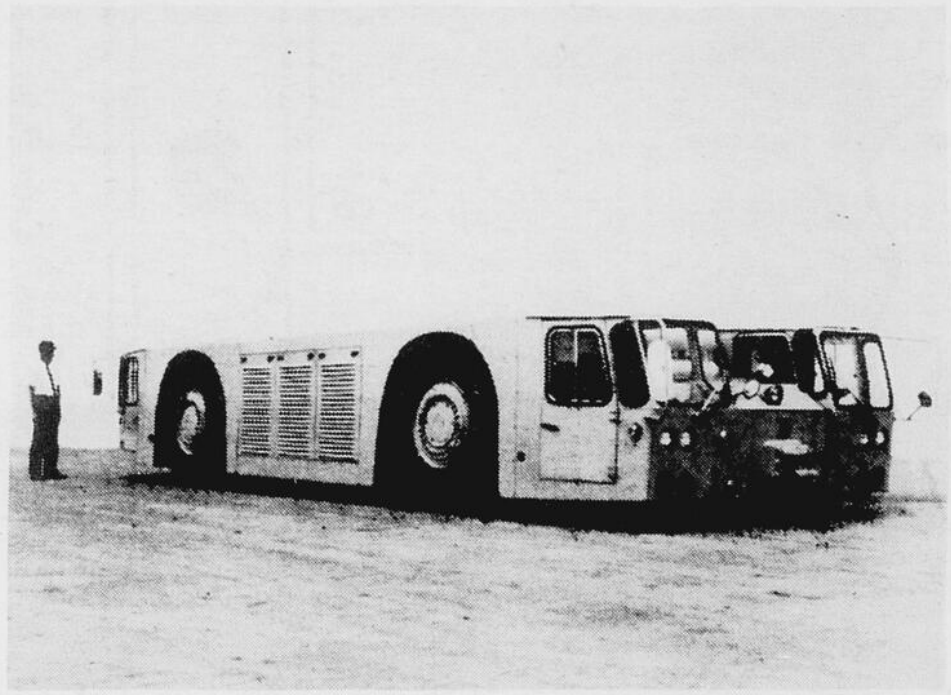
Une belle maison, sans souci de peinture?

Obtenez une estimation gratuite!

stelco
le seul revêtement en
Ultra-Stelcolour

Pro-Co Métal Limitée
Route 172
Plan St. Nazaire
C.P. 362, ALMA
668-8331

Voici un nouveau camion-remorque que les Japonais ont mis sur le marché. Cette remorque sert spécialement a déplacer les Jumbo-Jets sur les aéroports japonais. Ce camion possède 4 cabines de conduites, deux à l'avant et deux à l'arrière et le camion peut être indépendament conduit de l'une ou de l'autre des cabines.





Nous voyons sur cette photo une jeune japonaise de 5 ans brosser les dents d'un hippopotame avec une brosse à dent géante. Cette photo a été distribuée dans les journaux afin de faire connaitre la semaine d'hygiène dentaire à travers le Japon.

CJPM-TV

MERCREDI, 2 OCTOBRE

8h.45 DESSINS ANIMES (C)
9h.00 LES BOUTS D'CHOU (C)
9h.30 CINE MATIN
"Une veine de . . ."
11h.00 JINNY (C)
11h.30 DESSINS ANIMES (C)
11h.45 A VOTRE SERVICE
12h.15 LES NOUVELLES DU MIDI
12h.30 ROND POINT
1h.30 POUR VOUS MESDAMES C
3h.00 PERSONNALITES (C)
3h.30 ADELE (C)
4h.00 PATOFVILLE (C)
4h.30 LA SOEUR VOLANTE (C)
5h.00 LES TANNANTS (C)
6h.00 STUDIO SIX
6h.30 PARLE PARLE JASE JASE
7h.30 LE RANCH A WILLIE (C)
9h.00 LES GRANDES PRODUC-
"Chasseurs de prime"
10h.00 SI QUEBEC M'ETAIT CONTE (C)
10h.30 NOUVELLES TVA (C)
11h.00 EN FIN DE SOIREE (C)
"Lumière sur la Piazza" (C)

JEUDI, 3 OCTOBRE

8h.45 DESSINS ANIMES (C)
9h.00 LES BOUTS D'CHOU (C)
9h.30 CINE MATIN
"Le Gaucho"
11h.00 JINNY (C)
11h.30 DESSINS ANIMES (C)
11h.45 A VOTRE SERVICE
12h.15 NOUVELLES DU MIDI
12h.30 HOCKEY:
"Canada vs Russie"
1h.30 POUR VOUS MESDAMES C
4h.30 MICHEL VAILLANT
5h.00 SAM CADE (C)
6h.00 STUDIO SIX
6h.30 PARLE PARLE JASE JASE
7h.30 SYPHORIEN (C)
8h.00 HOCKEY (C)
"Canada/Russie" (reprise)
10h.00 TOUTE LA VILLE EN PARLE (C)
PARLE (C)
10h.15 LOTO PERFECTA (C)
10h.30 LES NOUVELLES TVA (C)
11h.00 EN FIN DE SOIREE
"Texas Addie"

VENDREDI, 4 OCTOBRE

8h.45 DESSINS ANIMES (C)
9h.00 LES BOUTS D'CHOU (C)
9h.30 CINE MATIN
"Chanson du souvenir"
11h.00 JINNY (C)
11h.30 DESSINS ANIMES (C)
11h.45 A VOTRE SERVICE
12h.15 LES NOUVELLES DU MIDI
12h.30 ROND POINT
1h.30 POUR VOUS MESDAMES C
3h.00 PERSONNALITES (C)
3h.30 ADELE (C)
4h.00 PATOFVILLE (C)
4h.30 LA FAMILLE STONE (C)
5h.00 LES TANNANTS (C)
6h.00 STUDIO SIX
6h.30 PARLE PARLE JASE JASE
7h.30 EN PREMIERE
"L'exécuteur"
9h.30 DECOUVERTES
10h.00 CLAUDE PATRY COUNTRY
10h.30 LES NOUVELLES TVA (C)
11h.00 EN FIN DE SOIREE (C)
"Voyage à Rio"

SAMEDI, 5 OCTOBRE

11h.00 HOCKEY: (C)
"Canada/Russie"
1h.30 AUTO PATROUILLE (C)
2h.00 SAMEDI SPORTS
2h.30 TELE REVUE
3h.00 TELE QUILLES (C)
4h.00 ROLLER DERBY (C)
5h.00 SUR LE MATELAS (C)
6h.00 MONSIEUR BRICOLE (C)
6h.30 EN PLEINE NATURE
7h.00 ACTUALITE EN MARCHE
8h.00 GRANDS SPECTACLES (C)
"Chou Chou du prof."
10h.30 NOUVELLES T.V.A.)C(
11h.00 EN FIN DE SOIREE)C(
"Femmes en ciment"

DIMANCHE, 6 OCTOBRE

9h.30 REX HUMBORD
10h.30 ENFANT DU CIRQUE
11h.00 HOCKEY: (C)
"Canada/Russie"
2h.00 BON DIMANCHE (C)
4h.00 INFORMATION VOYAGE
4h.30 PERDU DANS L'ESPACE
5h.30 ROYAUME DES ANIMAUX
6h.00 MUSIC HALL DES JEUNES
6h.30 JEUNESSE (C)
7h.30 CINE CHOIX
"L'express du Colonel Von Ryan"
10h.00 REGARD SUR LE MONDE
10h.30 NOUVELLES T.V.A. (C)
11h.00 LA ONZIEME HEURE

LUNDI, 7 OCTOBRE

8h.45 DESSINS ANIMES (C)
9h.00 LES BOUTS D'CHOU (C)
9h.30 CINE MATIN C
"Chef de réseau"
11h.00 JINNY (C)
11h.30 DESSINS ANIMES (C)
11h.45 A VOTRE SERVICE
12h.15 LES NOUVELLES DU MIDI
12h.30 ROND POINT
1h.30 POUR VOUS MESDAMES
3h.00 PERSONNALITES (C)
3h.30 ADELE (C)
4h.00 PATOFVILLE (C)
4h.30 LES BANANAS SPLIT (C)
5h.00 LES TANNANTS (C)
6h.00 STUDIO SIX
6h.30 PARLE PARLE JASE JASE
7h.30 LES BERGER (C)
8h.00 A LA CANADIENNE (C)
8h.30 MEDECIN D'AUJOURD'HUI
9h.30 L'UNIVERS DE YOLAND GUERARD (C)
10h.30 NOUVELLES T.V.A. (C)
11h.00 EN FIN DE SOIREE (C)
"Possédées du démon"

PHARMACIE
ISLE MALIGNE
Jules Savard L Ph prop
rue Commerciale Isle-Maligne
662-2121

MARDI, 8 OCTOBRE

8h.45 DESSINS ANIMES (C)
9h.00 LES BOUTS D'CHOU (C)
9h.30 CINE MATIN
"Arrêtez le massacre"
11h.00 JINNY (C)
11h.30 DESSINS ANIMES (C)
11h.45 A VOTRE SERVICE
12h.15 LES NOUVELLES DU MIDI
12h.30 ROND POINT
1h.30 POUR VOUS MESDAMES C
3h.00 PERSONNALITES (C)
3h.30 ADELE (C)
4h.00 PATOFVILLE (C)
4h.30 ROBIN FUSEE (C)
5h.00 LES TANNANTS (C)
6h.00 STUDIO SIX
6h.30 PARLE PARLE JASE JASE
7h.30 HAWAI 5-0 (C)
8h.30 SYMPHORIEN (C)
9h.00 L'AVENTURIER
9h.30 LE CHEVAL DE FER (C)
10h.30 LES NOUVELLES TVA (C)
11h.00 EN FIN DE SOIREE
"Maître des mers"

CKRS-TV

MERCREDI, 2 OCTOBRE

8h.15 MISE ET 1000 CYCLES
8h.30 MIRE ET MUSIQUE
8h.45 MINI-FEE (C)
9h.15 LES ORALIENS (C)
9h.30 LES CENT TOURS DE CENTOUR (C)
9h.45 EN MOUVEMETNT (C)
10h.00 YOU-HOU (C)
10h.15 LES CONTES DE LA RIVE
10h.30 PERSONNALITE FEMININE
11h.00 LES RECETTES DE JULIETTE (C)
11h.30 LE MODULE DU MIDI (C)
12h.30 LES COQUELUCHES (C)
12h.31 TELEJOURNAL (C)
13h.36 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.31 CINEMA (C)
"La grande guerre 1914-1916"
16h.00 BOBINO (C)
17h.30 PICOTINE (C)
17h.00 CINEMA POUR RIRE
"La Veuve joyeuse de l'Ouest"
18h.30 INFORMATION PREMIERE
18h.40 ACTUALITES NATIONALES (C)
19h.00 LUTTE GRAND PRIX (C)
20h.00 BASOBALL:
"St-Louis à Montréal"
22h.31 TELEJOURNAL NATIONAL ET INTERNATIONAL (C)
22h:46 TELEJOURNAL PROVINCIAL (C)
22h.54 NOUVELLES DU SPORT EA METEO (C)
23h.01 APPELEZ-MOI LISE (C)
00h:01 CINEMA (C)
"En marge de l'enquête"

JEUDI, 3 OCTOBRE

8h.15 MIRE ET 1000 CYCLES
8h.30 MIRE ET MUSIQUE
8h.45 BAGATELLE (C)
9h.15 LES ORALIENS (C)
9h.30 LES CENT TOURS DE CENTOUR (C)
9h.45 EN MOUVEMENT (C)
10h.00 MINUTE MOUMOUTE (C)
10h.15 FABLIO LE MAGICIEN (C)
10h.30 PERSONNALITE FEMININE
11h.00 LES RECETTES DE JULIETTE (C)
11h.30 LE MODULE DU MIDI
12h.30 LES COQUELUCHES (C)
13h.31 TELEJOURNAL (C)
13h.36 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.31 CINEMA CHEZ-VOUS (C)
"J'épouse ma femme"
16h.00 BOBINO (C)
16h.30 GRUJOT ET DELICAT (C)
17h.00 TARZAN (C)
18h.00 TEMPOREL (C)
18h.30 INFORMATION PREMIERE
18h.40 ACTUALITES NATIONALES (C)
19h.00 LES PIERRAFEU (C)
19h.30 LES GRANDS FILMS (C)
"Les riches familles"
21h.31 DESTINATION MONDE (C)
22h.00 VEDETTES EN DIRECT (C)
22h.00 LES PIERRAFEU (C)
22h.30 TELEJOURNAL NATIONAL ET INTERNATIONAL (C)
22h.45 TELEJOURNAL PROVINCIAL (C)
22h.53 NOUVELLES DU SPORT ET METEO (C)
23h.00 APPELEZ-MOI LISE (C)
00h.00 CINEMA
"Deux têtes folles"

VENDREDI, 4 OCTOBRE

8h.14 MIRE ET 1000 CYCLES
8h.30 MIRE ET MUSIQUE
8h.45 DESSINS ANIMES (C)
9h.15 LES ORALIENS (C)
9h.30 LES CENT TOURS DE CENTOUR (C)
9h.45 EN MOUVEMENT (C)
10h.00 AU JARDIN DE PIERROT
10h.15 CLAK (C)
10h.30 PERSONNALITE FEMININE
11h.00 LES RECETTES DE JULIETTE (C)
11h.30 LE MODULE DU MIDI
12h.30 LES COQUELUCHES (C)
13h.31 TELEJOURNAL (C)
13h.36 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.31 CINEMA
"L'arme à gauche"
16h.00 BOBINO (C)
16h.30 PICOLO (C)
17h.00 POUR TOUS (C)
"L'amour du métier"
18h.30 INFORMATION PREMIERE
18h.40 LES PLUS BEAUX FILMS
"L'homme d'Istamboul"
20h.31 HORS SERIES (C)
"La légende de Strauss: Anna"
21h.30 CHAPEAU MELON ET BOTTES DE CUIR (C)
22h.30 TELEJOURNAL NATIONAL ET INTERNATIONAL (C)
22h.45 TELEJOURNAL PROVINCIAL (C)
22h.53 NOUVELLES DU SPORT ET METEO (C)
23h.00 APPELEZ-MOI LISE (C)
00h.00 CINEMA (C)
"Comment séduire un playboy"

SAMEDI, 5 OCTOBRE

9h.00 MIRE ET 1000 CYCLES
9h.15 MIRE ET MUSIQUE
9h.30 YOGI L'OURS (C)
10h.00 POLY EN TUNISIE (C)
10h.30 LASSIE (C)
11h.00 A communiquer
12h.00 BONANZA
13h.00 SPORTHEQUE (C)
11h:00 FOOTBALL CANADIEN
"Edmonton à Toronto"
16h.30 ECHOS DU SPORT (C)
17h.00 CINE FESTIVAL
"L'aigle du désert"
19h.00 WALT DISNEY (C)
20h.01 NOUS LES COMIQUES:
"Les malheurs d'Alfred"
21h.00 VARIETE
22h:00 VERS L'AN 2000
"Des sons ou du bruit"
22h.30 TELEJOURNAL
22h.46 NOUVELLES DU SPORT
23h.00 SUPER PRODUCTION:
"Freud, passion secrète"

DIMANCHE, 6 OCTOBRE

9h.00 MIRE ET 1,000 CYCLES
9h.15 MIRE ET MUSIQUE
9h.30 GRAINES D'ORTIE (C)
10h.00 UNE FLEUR M'A DIT (C)
10h.15 LE JOUR DU SEIGNEUR (C)
11h.00 LES CELEBRITES DE LA LUTTE
12h.00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE (C)
13h.000 FOOTBALL AMERICAIN
"Oakland à Cleveland"
15h.30 ECHOS DU SPORT
16h.00 CONSOMMATEURS AVERTIS
16h.30 LA FLECHE DU TEMPS
17h.00 5 D (C)
18h.00 ROQUET BELLES OREILLES
18h.30 LANCELOT AGENT SECRET (C)
19h.00 LA PETITE PATRIE (C)
LES BEAUX DIMANCHES:
19h.31 "Monsieur B"
20h.30 "Les rois maudits: la louve de France"
22h.00 "Jablonski joue Chopin"
22h.30 TELEJOURNAL C
22h.46 SPORT DIMANCHE C
23h.00 POLITIQUE ATOUT (C)
23h.30 CINE-ART
"Au feu... les pompiers"

LUNDI, 7 OCTOBRE

8h:15 MIRE ET 1000 CYCLES
8h.30 MIRE ET MUSIQUE
8h.45 LE PRINCE SAPHIR (C)
9h.15 LES ORALIENS (C)
9h:30 LES CENT TOUTS DE CENTOURS (C)
9h.45 EN MOUVEMENT (C)
10h.00 LES CHIBOUKIS (C)
10h.15 DU SOLEIL A CINQ CENTS (C)
10h.30 PERSONNALITE FEMININE
11h.00 LES RECETTES DE JULIETTE (C)
11h.30 LE MODULE DU MIDI
12h.30 LES COQUELUCHES (C)
13h.31 TELEJOURNAL (C)
13h.36 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30 CINEMA CHEZ-VOUS
"Hélène de Troie"
16h.00 BOBINO (C)
16h.30 LES EGREGORES (C)
17h.00 DAKTARI (C)
18h.00 CHER ONCLE BILL (C)
18h.30 INFORMATION PREMIERE
18h.40 ACTUTLITES NTTIONALES
19h.00 ARSENE LUPIN (C)
20h.00 LES FORGES DE ST-MTURICE (C)
20h.30 MONT-JOYE (C)
21h.00 LE TRAVAIL A LA CHAINE (C)
21h.31 MARCUS WELBY (C)
22h.30 TELEJJOURNAL NATIONAL INTERNATIONAL QUE.
22h.45 TELEJOURNAL PROVINCIAL (C)
22h.53 NOUVELLES DU SPORT ET METEO"
23h.00 APPELEZ-MOI LISE (C)
00h.00 TELE-MYSTERE
"A Communiquer"

MARDI, 8 OCTOBRE

17h.00 DANIEL BOONE (C)
18h.00 LE PRINCE NOIR (C)
18h.30 INFORMATION PREMIERE
18h.40 ACTUALITES NATIONALES
19h.00 NANNY
19h.30 LA P'TITE SEMAINE (C)
20h.00 TOMA (C)
21h.00 RUE DES PIGNONS (C)
21h.31 LE 60
22h.30 TELEJOURNAL NAT. ET INTERNATIONAL
22h.45 TELEJOURNAL PROVINCIAL
22h.53 NOUVELLES DU SPORT ET METEO
23h.00 APPELEZ-MOI LISE
00h.00 CINEMA:
"2 ou 3 choses dont je sais d'elle"

Restaurant
Tony Wong
165 BOUL. DEQUEN
ALMA
TÉL.: 662-4811
敬祝康樂
METS CHINOIS
ET
CANADIENS



ANGERS FILS INC.
COURTIERS D'ASSURANCES AGREES
Tels. 662 5312 7887
Une bonne raison
pour vous
assurer de nous



Notre équipe de courtiers
Gaston Angers 662-9769
Lucien Girard 662-3584
Mlle Camille Maltais 662-4217
Jean Angers 668-7206
580, Sacré-Coeur Alma

LES PETROLES
IRVING
REAL GAUDREAULT
gérant régional
GASTON BRISSON
gérant local
GAZOLINE
HUILE A CHAUFFAGE
CHAUFFE-EAU
A L'HUILE
UN SEUL
NUMERO
662-6571



MA PENSÉE POUR TOI

(par Léo Foster ptre)

Dans la société humaine, les individus aussi cherchent le sens de la vie et sont entraînés chaque jour davantage dans cette recherche.

Au fond, la crise du sens de la vie est une crise d'espérance. Les hommes souffrent de ne point savoir où ils vont; ils croient voyager dans un train sans destination connue; ils ne tendent plus vers rien; ils n'attendent plus aucun bien; ils ont cessé par le fait même d'être des pèlerins. La vie leur paraît absurde. Ce qui leur manque, c'est l'essentiel, car espérer, c'est tendre vers un salut au lieu de capituler, c'est regarder l'avenir et croire au futur, c'est tendre vers l'objet de son amour et croire en la possibilité de la posséder.

L'espérance, en ce sens, est la vertu des gens réalistes. Elle ne trouve sa demeure ni chez les désespérés, ni chez les gens pleinement satisfaits d'eux-mêmes, ni chez les rêveurs jamais engagés. Elle n'est pas une évasion de la réalité par un optimisme facile; elle empêche les gens de s'en remettre à des lendemains utopiques.

Ceux qui vivent de l'espérance gardent les yeux grands ouverts sur la réalité mais ne peuvent se résigner au présent; avec une lucidité toujours plus aiguisée, ils cherchent à creuser, à créer, à faire confiance et à tendre vers l'avenir. "En elle, dit saint Paul, nous avons comme une ancre de notre âme, sûre autant que solide, et pénétrant par-delà le voie, là où est entré pour nous, en précurseur, Jésus" [Hébreux 6, 19-20].

Le monde d'aujourd'hui, par sa recherche du sens de la vie, est ouvert à l'espérance que contient la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, venu sur terre, au nom de son Père, pour nous apprendre à vivre comme des fils.

OPINION DU LECTEUR

La jeunesse ne veut pas travailler

Frélighsburg, le 23 sept. 1974

Le Journal "Le Lac-St-Jean",
ALMA,
Co. Lac-St-Jean, Qué.

Monsieur le Rédacteur,

Avec votre permission, qu'il me soit permis de faire paraître dans la tribune "lettre ouverte" ce qui suit:

Etant moi-même témoin de ce qui se passe chez les employés qu'on a demandés pour la cueillette des pommes par l'entremise du bureau régional de la main-d'oeuvre agricole, il est arrivé ici à Frélighsburg quelques quarante jeunes hommes venant du Lac-St-Jean et sur ces quarante à peine dix y sont restés. Pourquoi allez-vous dire? Parce que la jeunesse ne veut absolument pas travailler. Le transport est payé par les gouvernements, ils sont logés dans un établissement spécialement construit pour eux avec chauffage central, la télévision, la nourriture est excellente et ils ont trois bons repas chauds par jour et l'on peut y manger à profusion, ces repas sont préparés par un couple de cuisiniers chevronnés venant du Lac-St-Jean également.

Aussitôt arrivés, ces jeunes ne pensent qu'à se faire donner des avances sur leur future paye pour pouvoir aller boire à l'hôtel du village. Ils ne pensent qu'à tout briser dans les cantines et ils saccagent tout ce qui leur tombe sous la main, c'est-à-dire toilettes, sacs de couchage qu'on veut bien leur prêter, poignées de portes, lavabos, etc.etc.. Ils ne pensent qu'à boire et à fumer du "POT".

Quelle Jeunesse dégradée! Grossiers envers tout le monde ils ne pensent qu'à la farniente, aux rêves, à la boisson, et à fumer des herbes qui les rendent fous. Ces rejetons du Lac sont retournés chez-eux avant même de se gagner un magot ne voulant faire aucun effort pensant probablement que l'argent tomberait du ciel avant même que les pommes soient cueillies. Ces jeunes dont l'âge varie de 15 à 25 ans sont absolument indolents et paresseux. Ils sont venus de Roberval, Mistassini, St-Prime, Alma, St-Félicien. Moi-même je suis venue de Chicoutimi pour aider durant la cueillette et je vous prie de croire à mon témoignage car il est véridique et j'ai vraiment honte de penser que les jeunes de chez nous ne valent pas mieux que les autres jeunes des grands centres. Ces employeurs ont fait venir des travailleurs du Saguenay pensant trouver chez nous des travaillants et c'est tout le contraire qui s'est produit. Ils aiment demeurer sur le "Bien-Etre Social" et l'Assurance-Chômage, c'est moins fatiguant et ils peuvent plus facilement se trainer les savates à journée longue dans les tavernes et les rues de leur petite ville à se moquer de tout le monde. Celà ressemblait beaucoup à de jeunes drogués tout simplement, pour la plupart d'entr'eux.

J'espère, Monsieur le Rédacteur, que vous ferez paraître cette lettre sur votre prochain journal cette semaine, car je veux bien croire qu'il y a encore de bons garçons, assez vaillants pour relever le défi. Il y a encore 3 semaines de grosse cueillette à faire dans cette région et la demande d'employés masculins est très grande actuellement.

Bien à vous,
Madeleine Tremblay.

Demers, Boily, Tremblay,

NOTAIRES

raymond lapointe, b.a., ll. l. (1949-1963)
j.-claude demers, b.a., ll.l.
gaétan boily, b.a., ll.l.
gratien tremblayk b.a., ll.l.

540 Sacré-Coeur, ALMA
téléphone (418) 668-8343

Connaissez-vous A.A?

Si vous voulez boire, c'est votre affaire! Si vous voulez arrêter de boire c'est notre affaire! Pour tous renseignements: Communiquer avec AA de votre localité ou écrivez à:

Intergroupe Lac St-Jean

C.P. 642 Alma.

Alma 668-2619
Roberval 275-2906
Dolbeau 276-4135

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE

Rayonier Québec Inc. est à la recherche d'un directeur du service de l'équipement mécanique pour ses exploitations forestières de Port-Cartier.

Fonctions

Sous la direction du gérant des opérations forestières, le directeur du service voit à planifier, organiser et coordonner l'ensemble des activités reliées aux opérations forestières, particulièrement au choix de l'équipement, l'entretien préventif, la réparation, la surveillance et l'approvisionnement et le transport.

Candidat

Le candidat possède une connaissance approfondie de la mécanique, de préférence reliée à l'équipement utilisé dans les opérations forestières; il a un intérêt marqué pour l'amélioration de l'équipement et peut assumer les responsabilités administratives du service dont l'ampleur peut se mesurer par les 125 mécaniciens à l'emploi, et les 400 unités mobiles en fonction.

Conditions

Les salaires et les avantages marginaux se comparent avantageusement aux fonctions de nature similaire et seront fixés selon la compétence et l'expérience du candidat.

Les demandes seront traitées confidentiellement: elles devront être adressées d'ici le 10 octobre 1974 au:

Directeur du Personnel
Division Forestière
Rayonier Québec Inc.
C.P. 3000, Port-Cartier, P.Q.
G0G 2J0

RAYONIER QUÉBEC INC.
Port-Cartier

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES (PIL)

Le Programme d'initiatives locales contribuera encore cette année des fonds pour financer l'initiative des Canadiens désireux de créer de nouveaux emplois en période de chômage saisonnier dans leur localité.

Les formules de demandes sont disponibles à votre Centre de Main-d'oeuvre du Canada.

LES DEMANDES DEVRONT ÊTRE SOUMISES AU PLUS TARD LE 7 OCTOBRE 1974

Le Programme d'initiatives locales est un Programme fédéral de création d'emplois

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Main-d'œuvre et Immigration
Robert Andras, Ministre

Canada Manpower Centre
Manpower and Immigration
Robert Andras, Minister



Steinberg la maison du consommateur averti!

STEINBERG

Les produits-maison Steinberg sont d'une qualité comparable, sinon supérieure, à celle des produits vendus sous le nom des grandes marques nationales.

Bon nombre de produits-maison Steinberg sont d'ailleurs spécialement préparés pour nous par des manufacturiers nationaux. Les autres le sont dans nos usines mêmes et répondent aux normes spécifiques de haute qualité qu'exige Steinberg en tout temps.

Tous les produits vendus sous l'étiquette Steinberg subissent des épreuves de qualité et de fraîcheur dans notre propre laboratoire indépendant, un des plus grands du genre au Canada.

Le consommateur averti achète les produits-maison Steinberg, garantis sans condition, car il obtient alors un vaste choix de produits de qualité tout en économisant.



MÉLANGES À GÂTEAUX
STEINBERG
PQT 19 OZ **47c**

CRÈME GLACÉE
ICE CASTLE
CONT. ½ GALLON **99c**

COCKTAIL DE FRUITS DE FANTAISIE ORCHARD KING	BTE 19 OZ	53c
CERISES ROUGES DÉNOYAUTÉES, DE CHOIX ORCHARD KING	BTE 14 OZ	53c
MAÏS EN GRAINS ENTIERS, DE FANTAISIE ORCHARD KING	BTE 12 OZ	27c
CORDIAL AU POULET BOVRIL	BOUT. 8 OZ	1.28

EAU DE JAVEL
CONCENTRÉE STEINBERG
BOUT. 128 OZ **59c**

ANTIGEL
MIRA MART
LE GALLON
$6.99

MARGARINE MOLLE STEINBERG	POT 1 LB	62c
SAUCE HOT CHICKEN STEINBERG	BTE 14 OZ	25c
RAGOÛTS CORDON BLEU BOEUF - POULET - IRLANDAIS	BTE 25 OZ	96c
MÉLANGE À GÂTEAU		36c
PAPIER DE TOILETTE		1.29

MARGARINE
MOLLE STEINBERG PQT 1 LB 62c

HUILE DE MAÏS
STEINBERG BOUT. 32 OZ 1.82

JUS D'ORANGE
CONGELÉ, NATUREL
ORCHARD KING BTE 12½ OZ 44c

FROMAGE TRANCHÉ
STEINBERG
(ENV. SÉPARÉMENT) PQT 1 LB 48c

KETCHUP
STEINBERG BOUT. 25 OZ 72c

SAUCE HOT CHICKEN
STEINBERG BTE 14 OZ 25c

PÂTE DE TOMATES
ORCHARD KING BTE 5½ OZ 26c

SPAGHETTI
AVEC FROMAGE
ET SAUCE TOMATE STEINBERG BTE 19 OZ 32c

TOMATES ENTIÈRES
DE CHOIX ORCHARD KING BTE 28 OZ 47c

POIRES BARTLETT
DE CHOIX STEINBERG BTE 14 OZ 39c

RAGOÛTS
CORDON BLEU
BOEUF - POULET - IRLANDAIS BTE 25 OZ 96c

BOISSON AUX RAISINS
WELCHADE 6 BTES 10 OZ 1.09

ALIMENTS POUR BÉBÉS
GERBER POT 4¾ OZ 20c

MINI-POUDINGS
LAURA SECORD PQT 4 BTES 5 OZ 75c

SIROP
CROWN BRAND BOUT. 3 LB 93c

MÉLANGE À GÂTEAU
POUDING ROBIN HOOD BTE 9 OZ 36c

MÉLANGE À GLAÇAGE
BETTY CROCKER PQT 15 OZ 70c

MARGARINE
RÉGULIÈRE CARNIVAL PQT 1 LB 44c

TISSUS FACIAUX
KLEENEX BTE DE 200 49c

SHAMPOOING
EN LOTION
HEAD & SHOULDERS BOUT. 3.7 OZ 94c

DÉTERSIF EN POUDRE
STEINBERG SAC 5 LB 1.29

PAPIER DE TOILETTE
ÉLÉGANT PQT 8 ROUL. 1.39

DÉSODORISANT
RIGHT GUARD BTE 5 OZ 91c

ESSUIE-TOUT
STEINBERG PQT 2 ROUL. 85c

BAS-CULOTTE
TRANSPARENT
STEINBERG 59c

AMPOULES ÉLECTRIQUES
GIVRÉES, 60 OU 100 WATTS
STEINBERG PQT DE 6 79c

SACS À DÉCHETS
STEINBERG PQT DE 25 2.09

DINDES CONGELÉES

POUR RÔTISSERIE
5 À 9 LB
CANADA CATÉGORIE "A"
LA LB **63c**

JEUNES DINDONS

CONGELÉS
20 LB ET PLUS
CANADA CATÉGORIE "A"
LA LB **59c**

BOEUF HAMBURGER

FRAIS HACHÉ

LA LB **75c**

BIFTECK DE RONDE

DÉSOSSÉ, TRANCHE ENTIÈRE
JEUNE BOEUF
VIEILLI NATURELLEMENT
LA LB **$1.68**

RÔTI DE CROUPE

COUPE SILVERSIDE
JEUNE BOEUF
VIEILLI NATURELLEMENT
LA LB **$1.68**

SAUCISSES FUMÉES

SANS PEAU
STEINBERG
PQT 1 LB **77¢**

TOURTIÈRE

CONGELÉE
STEINBERG
PQT 12 OZ **$1.09**

TARTE AUX POMMES
STEINBERG 24 OZ 8" CH. 79c
AVEC OU SANS CANNELLE

ROULÉ aux FRAMBOISES
OU AU CHOCOLAT
STEINBERG 10 OZ 65c

BRIOCHES SUCRÉES
ÉRABLE ET NOIX
STEINBERG PQT DE 12 65c

GÂTEAU AUX DATTES
STEINBERG 14 OZ 59c

POIRES BARTLETT
DE C.-B.
CANADA NO 1 LA LB 38c

CITROUILLES CANADA No. 1

TOMATES
DE CALIFORNIE LA LB 43c
6 x 6, CANADA No 1

BEIGNES

NATURE STEINBERG

PQT DE 12 **45¢**

POMMES McINTOSH

DU QUÉBEC
CANADA DE FANTAISIE

SAC 5 LB **99c**

SALADE DE CHOU
OU DE POMMES DE TERRE
STEINBERG CONT. 2 LB 1.09

PIZZA AU PEPPERONI
OU AUX CHAMPIGNONS
STEINBERG PQT 1 LB 8 OZ 1.39

PÂTÉS AU POULET
AVEC LÉGUMES STEINBERG PQT 12 OZ 65c

CRETONS
STEINBERG PQT 8 OZ 85c

PÂTÉ DE FOIE
STEINBERG LA LB 1.49

SALAMI TRANCHÉ
STEINBERG PQT 10 OZ 79c

SAUCISSES FRAÎCHES
EN VRAC STEINBERG LA LB 77c

SAUCISSES FUMÉES
GROSSES STEINBERG PQT 1 LB 99c

TÊTE FROMAGÉE
STEINBERG PQT 12 OZ 85c

GRAISSE DE RÔTI
STEINBERG PQT 8 OZ 59c

JARRET DE PORC
CONGELÉ ET CHARNU LA LB 47c

FOIE DE PORC
TRANCHÉ ET CONGELÉ LA LB 55c

BANANES

PETITES ET GROSSES
VARIÉTÉ PREMIUM

LA LB **21¢**

POMMES DE TERRE

I.P.E.
CANADA NO 1

SAC 10 LB **59c**



Le nouveau Conseil d'administration: Roland Bellavance, du Progrès-Echo de Rimouski; Roger Laliberté, du Citoyen d'Asbestos; Claude Bérubé, trésorier, de l'Hebdo du Cap; Roger Lussier, de l'Union de Victoriaville; Jean-Louis Brault, du Soleil du Saint-Laurent, Gaston Vachon, président, du Progrès-Dimanche de Chicoutimi; Jean-Pierre Malo, du Joliette-Journal; Robert Paradis, 1er vice-président du Canada français de St-Jean; Jean-Claude Langlois, secrétaire de la Concorde de St-Eustache; Claude Gagné, 2e vice-président, de l'Echo de Louiseville; Vincent Rodrigue, de l'Eclaireur-Progrès de St-Georges de Beauce.

Examens pour permis de conduire

NORMANDIN- L'unité mobile du ministère des Transports du Québec servant aux examens pour l'obtention des permis de conduire pour tous véhicules automobiles sera à Normandin le 1er octobre, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m., et à Dolbeau, les 2 et 3 octobre, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. Les personnes qui désirent se qualifier en vue d'obtenir un permis de conduire pourront donc s'y présenter à ces dates.

Pour être admis à l'examen, les candidats doivent fournir une copie authentique de leur certificat de naissance ou un passeport avec photo du détenteur. Ils doivent aussi acquitter les frais requis.

Régulation des naissances

SERENA- Remettez-vous en question votre méthode de régulation des naissances? Aimeriez-vous avoir un enseignement complet sur les moyens actuels de planification familiale? Recherchez-vous une grossesse?

SERENA- "Service de Régulation des Naissances" met à la disposition des couples, des individus et des groupes, un service continuel d'appel téléphonique, d'accueil à domicile et d'enseignement public.

Si vous êtes intéressés à recevoir de plus amples informations, prière de téléphoner aux numéros suivants: Chicoutimi-La Baie: 549-8892 et 544-4145, Dolbeau-Mistassini: 276-1864, Jonquière-Kénogami-Arvida: 542-3982, Roberval-St-Félicien: 275-3514, Alma: 349-2529.

ASSUREZ VOUS que votre camelot vous visite chaque semaine

TREMBLAY ET GODIN
AVOCATS

Nicol Tremblay, D.E.C.L.L.L.
Léo Godin, B.A.L.L.L. B.A.P.E.D.

655, Rue Sacré-Coeur ALMA, Lac-St-Jean,
"EDIFICE PARISIEN"

Bur.: 418 668-7976 - 668-7977

Rés.: 418 668-7354

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
DU LAC-SAINT-JEAN

APPEL D'OFFRES NO 27

DENEIGEMENT DES COURS 74-75

La Commission Scolaire Régionale du Lac-Saint-Jean, recevra jusqu'à 14:00, mardi le 15 octobre 1974, à 350 Boul. Champlain Sud, Alma, des offres sous enveloppes scellées pour le déneigement des cours 1974-75.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par le service de l'équipement de la C.S.R.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges et autres documents à compter de jeudi le 3 octobre 74, en s'adressant à Monsieur Léonce Côté, dir. du service de l'équipement de la C.S.R., à 350 Boul. Champlain Sud, Alma, tél.: 668-7931.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 14:00 heures, mardi le 15 octobre 1975, à 350 Boul. Champlain Sud, Alma.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Alma le 2 octobre 74.

Léonce Côté, dir.
SERVICE DE L'EQUIPEMENT.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
DU LAC-SAINT-JEAN

APPEL D'OFFRES NO 28

La Commission Scolaire régionale du Lac-Saint-Jean, recevra jusqu'à 14:00, mardi le 15 octobre 1974, à 350 Boul. Champlain Sud, Alma, des offres sous enveloppes scellées pour la cueillette des ordures de tous les services et écoles à l'intérieure de la Cité d'Alma.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par le service de l'équipement de la C.S.R.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges et autres documents à compter de jeudi le 3 octobre 1974, en s'adressant à Monsieur Léonce Côté, dir. du service de l'équipement de la C.S.R., à 350 Boul. Champlain Sud, Alma, tél.; 668-7931.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 14:00 heures, mardi le 15 octobre 74, à 350 Boul. Champlain Sud, Alma.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Alma le 2 octobre 1974

Léonce Côté, dir.
SERVICE DE L'EQUIPEMENT.

appel d'offres

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DU GENIE

SERVICE DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

PROJET NO 5454-90-745

Eexécution de travaux de drainage dans les BRANCHES de la Rivière Castor, en la municipalité du village de Saint-Prime, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 4 [Saguenay-Lac-Saint-Jean], soit les comtés municipaux de Chicoutimi, Lac-Saint-Jean-Est et Lac-Saint-Jean-Ouest.

Les documents de soumission sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique agricole, ministère de l'Agriculture, édifice "Le 200," 200A, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec [G1A 1E4], tél.: 643-2450.

Un versement de $10. sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Garanties: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres: 14h.30 [h.a.e.], bureau du Sous-ministre à l'édifice "Le 200," 12e étage, Québec. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres.

LE JEUDI, 17 OCTOBRE 1974

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Gaétan Lussier
Sous-ministre

PROJET NO 12430-91-745

Eexécution de travaux de drainage dans la RIVIERE BEDARD et branches, en les municipalités de Saint-Joseph d'Alma, Saint-Bruno, des villages de Saint-Bruno et d'Hébertville-Station et paroisse de Saint-Gédéon, comté de Lac-Saint-Jean-Est.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans le Québec.

Les documents de soumission sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique agricole, ministère de l'Agriculture, édifice "Le 200," 200A, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec [G1A 1E4], tél.: 643-2450.

Un versement de $10. sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'orde du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Garanties: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres: 14h.30 [h.a.e.], bureau du Sous-ministre à l'édifice "Le 200," 12e étage, Québec. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres.

LE JEUDI, 24 OCTOBRE 1974.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Gaétan Lussier
Sous-ministre

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Hugues Aufray

UN POETE TROUBADOUR

ALMA- La publicité de HUGUES AUFRAY le décrit comme un poète-troubadour, un chevalier noir à l'allure romantique. On se souviendra que lors de son dernier passage au Québec, Aufray portait sur scène des bottes à éperons et un costume noir qui lui collait à la peau et lui donnait l'allure d'un cow boy romantique, comme en crée encore le cinéma américain. Ce cow-boy des temps modernes qui se décrit plutôt "comme un hippie heureux" a dû changer, se transformer en trois ans. C'est donc une surprise totale qu'Hugues nous réserve quant aux aspects extérieurs et secondaires de son spectacle. Une chose demeure certaine, c'est que la qualité et l'homogénéité musicales auxquelles il nous a habitués seront les mêmes. Et c'est avec cette voix chaude et feutrée qu'il interprétera quelques-unes des plus jolies ballades qui composent son répertoire: "Céline," "Stewball," "Petit Simon," et des chansons d'inspiration folklorique: "L'Epervier," "A mon Hélène," "Asta Luego," "Le Rossignol Anglais," etc... HUGUES AUFRAY présentera son récital à l'Auditorium d'Alma le 25 octobre prochain, soit deux jours après son passage au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, les 21, 22 et 23 prochains.

Yvan Rebroff, un géant de 6'6"

Vous vous souvenez sans doute de son récital au Théâtre du Nouveau Monde en novembre 1973. Devant un public subjugué, il avait interprété quelques unes des plus anciennes mélodies de la vieille Russie, et des extraits de la comédie musicale "Un Violon sur le Toit." Radio-Canada était là, et la semaine suivante retransmettait sur ses ondes, à l'émission "Les Beaux Dimanches," ce récital unique qui fit découvrir aux Montréalais et à l'ensemble du Québec un chanteur à la voix hors du commun: YVAN REBROFF.

C'est un géant de par sa taille [6'6"] et de par sa voix taillée à la mesure d'une cathédrale. Né à Berlin le 31 juillet 1937, de parents russes émigrés en Allemagne, YVAN a été bercé dès son enfance par toutes les mélodies du folklore russe qui hantaient sa maison. Yvan Rebroff sera à l'Auditorium d'Alma le 18 octobre prochain.

John Littleton, le 4 octobre prochain

"J'ai appris de mon peuple à tout dire en chantant,
Et le rire et les pleurs et la fleur du printemps,
Et la mort et la vie, et le jour où bientôt,
Irrésistiblement, nous reviendra l'espoir.
C'est pour ça, voyez-vous, que je chante."

Au Conservatoire de Paris, JOHN LITTLETON a remporté le 1er prix de Chant, le 1er prix d'Opéra et le 2ième prix d'Opéra-Comique. En 1971, il remportait le prix du Disque de l'Académie Charles Cros.





NORMAND SIMARD
PHARMACIEN
B.A.B. Ph.L. Ph.

545, COLLARD
ALMA, 662-5342
LA PLAZA, ALMA

Commission Scolaire Belle-Rivière
Saint-Jérôme
Comté Lac-Saint-Jean.

AVIS PUBLIC

Avis public est donné aux contribuables de la Commission Scolaire Belle-Rivière, que l'école Ste-Elizabeth, située à Notre-Dame d'Hébertville, sera cédée à la Corporation Municipale Notre-Dame d'Hébertville pour un montant nominal de $1.00.

Si des contribuables désirent s'opposer à cette transaction, ils sont invités à présenter leurs raisons au bureau de la Commission Scolaire Belle-Rivière, 21, rue de l'Hôpital, St-Jérôme, Comté Lac-St-Jean, dans les 15 jours du présent avis.

St-Jérôme, 26 septembre 1974.

Raymond Claveau,
directeur général.

APPEL D'OFFRE NO 26

La Commission Scolaire régionale du Lac-St-Jean, recevra jusqu'à 14:00 heures, mardi le 15 octobre 1974, à 350 Boulevard Champlain Sud, Alma, des offres sous enveloppes scellées pour la vente d'une bâtisse, fabriquée aux ateliers de l'enseignement professionnel de la C.S.R. et décrire comme suit:

CHALET DE STYLE ROULOTTE

Dimensions: 11'0" x 20'0",
deux pièces et demie.

Finition extérieure:
Planche à déclin peinturée, plus bardeaux de cèdre.

Finition intérieure:
Massonite, préfini et gyproc.

Isolation:
Au plafond, plancher et au mur, 3½" de laine de verre.

Prix de base:
$1,600.00

Le soumissionnaire pourra visiter la bâtisse en s'adressant à, Monsieur André Filteau, à l'école St-Luc, 775 Boul. St-Luc Ouest, Alma, du 3 octobre au 11 octobre 1974 inclusivement, de 9:00 heures à 17:00 heures.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission scolaire. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formules de soumissions, en s'adressant à, Monsieur Léonce Côté, 350 Boul. Champlain Sud, Alma, tél.: 668-7931, local 231.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres reçues et ouvertes.

Alma le 2 octobre 74

Léonce Côté, dir.
SERVICE DE L'EQUIPEMENT.

La protection que vous achetez chez nous est un placement qui vous protège et qui rapporte.



VOUS ETES TOUJOURS PAYE PROMPTEMENT

Lorsque votre voiture ou votre maison est endommagée, si vous êtes assuré chez nous, vous êtes payé promptement. Nous sommes toujours à votre disposition pour vous donner un meilleur service.

HARVEY BARIBEAU

ASSURANCES GENERALES
ALMA

545 Sacré-Coeur Tél.: 662-3439

Toujours à votre service:
Paul-Emile Harvey, Gérard Baribeau
et Rémi Harvey

PERMIS DE BANQUET

1] Toute demande de permis devra parvenir à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec au moins trois [3] semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.

2] Les requérants devront fournir tous les documents demandés à la formule émanant de la Commission.

3] Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.

COMMISSION DE CONTROLE
DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

COMTE: LAC-ST-JEAN

FORTIN, Mme Micheline
R.R. No. 1 Salle à manger
St-Henri-de-Taillon (canton),
Restaurant.

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT, DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS DU:

SECRETAIRE GENERAL
Case Postale 190, Station E.,
Québec 2, Qué.

LES PIEDS NICKELES



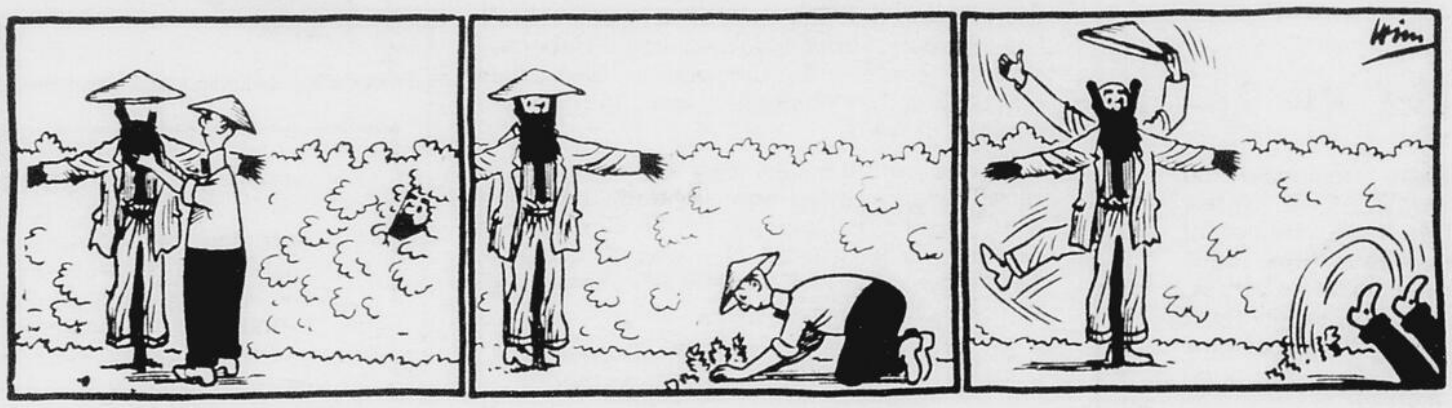
à suivre

JOUEZ AVEC NOUS



Trouvez les 7 erreurs. SOP-17

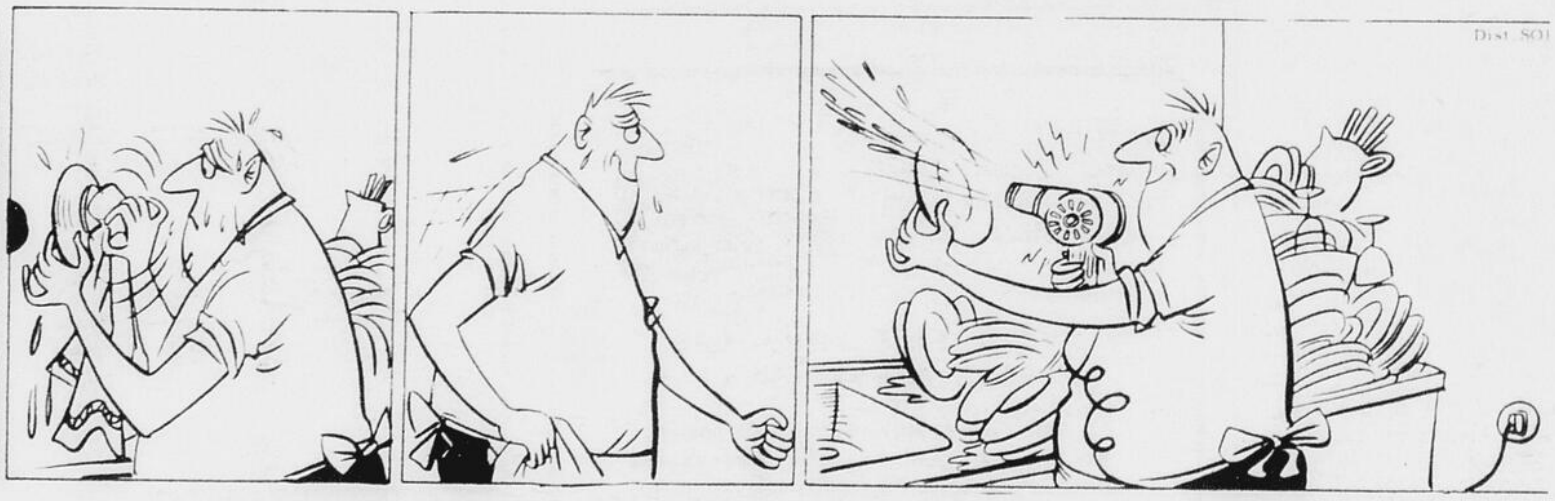
MONSIEUR TOULEMONDE



PETITES ANNONCES

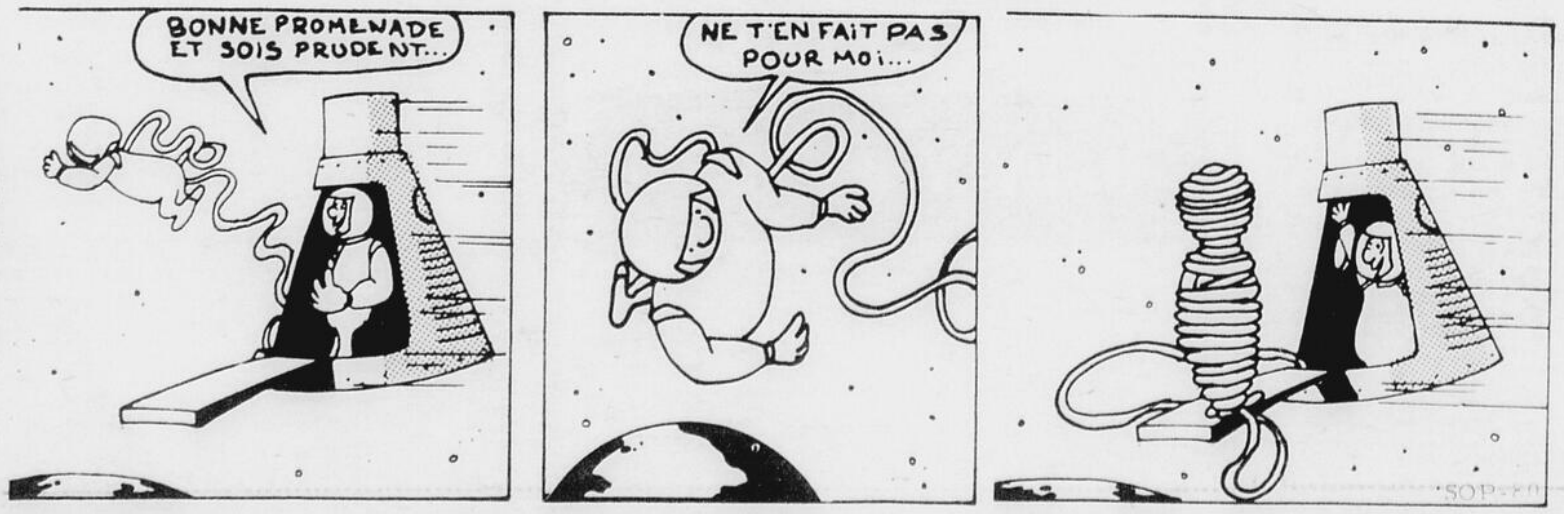
662-2589

ANTON APOLLO



Palmarès de la chanson S.O.P

1. On est fait pour vivre ensemble
   Nicole Martin et Jimmy Bond
2. La vie sans toi
   Melodie Stewart
3. Baby Face
   Guy Boucher
4. Ne regarde pas les filles
   Guy Martel
5. La poupée d'amour
   Johnny Farago
6. T'es mon amour, t'es ma maîtresse
   Ginette Reno et J.P. Ferland
7. Le temps du rock
   Paolo Noel
8. Rock the Boat
   Nancy
9. Rock your baby
   Georges McCray
10. Bougalou Baby
    Donald Lautrec



AVIS PUBLICS

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE ST-BRUNO
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-BRUNO
ST-BRUNO LAC-ST-JEAN-EST.

Avis est par les présentes donné que le conseil de la Municipalité du Village de St-Bruno et le conseil de la Municipalité de St-Bruno ont adopté, à la majorité de leurs membres, des règlements, soit le règlement No 153 de la Municipalité du Village de St-Bruno et le règlement No 143 de la Municipalité de St-Bruno, autorisant ces Municipalités à présenter une requête au lieutenant-gouverneur en conseil pour fusionner les Municipalités du Village de St-Bruno et la Municipalité de St-Bruno et créer la nouvelle Municipalité de St-Bruno aux conditions énumérées dans la requête conjointe énumérée plus bas.

AU LIEUTENANT GOUVERNEUR EN CONSEIL

LA CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE ST-BRUNO

ET

LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA MUNICIPALITE DE ST-BRUNO S.D.

Requérantes

Exposent respectueusement

1.- ATTENDU QUE la loi favorisant le regroupement municipal [chapitre 53 des lois 1971] prévoit que les Municipalités qui désirent se fusionner peuvent adopter un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au lieutenant-gouverneur en conseil, le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité;

2.- ATTENDU QUE le conseil de chacune de vos requérantes a adopté un tel règlement;

3.- EN CONSEQUENCE, vos requérantes vous prient d'octroyer des lettres patentes fusionnant la Municipalité du Village de St-Bruno et celle de la Municipalité de St-Bruno s.d., selon les modalités suivantes;

a] Le nom de la nouvelle Municipalité est Municipalité de St-Bruno.

b] Le territoire de la nouvelle Municipalité est celui déterminé par la description technique, en date du 18 septembre 1974 préparée par Monsieur Paul Laliberté arpenteur-géomètre, et annexée à la présente pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite;

c] La nouvelle Municipalité est régie par le Code Municipal et portera le statut de Village.

d] Un conseil provisoire sera en poste jusqu'à la première élection générale. Il sera composé de tous les membres des deux conseils existant au moment de la fusion. Le quorum sera de huit [8] membres. Les deux maires actuels alterneront comme maire du conseil provisoire pour deux périodes égales qui couvriront le temps séparant la première assemblée et la date de la première élection générale. Le premier maire à exercer ce rôle sera déterminé lors de la première assemblée.

e] La première élection générale aura lieu le premier dimanche du mois suivant le trentième jour de l'entrée en vigueur des lettres patentes. L'élection subséquente, pour le remplacement de deux [2] conseillers tel que prévu par l'article 249 c du Code municipal, aura lieu le premier dimanche de novembre de l'année suivante. La durée du mandat des membres du conseil est de trois [3] ans. Les sièges sont numérotés de un [1] à six [6];

f] La première assemblée du conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu à 20.00 heures à l'Edifice Municipal Rue St-Alphonse St-Bruno.

g] Le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité sera monsieur René Ouellet.

h] Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés par la nouvelle municipalité;

i] Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviendront la propriété de la nouvelle municipalité.

j] Tout l'actif et tout le passif des deux municipalités fusionnées feront partie de l'actif et du passif de la nouvelle municipalité sous réserve des articles k] et n] de la présente requête.

k] Les surplus accumulés de chaque municipalité au 31 décembre 1973 seront versés au fonds général de la nouvelle municipalité et seront dépensés dans le territoire de la municipalité qui les a créés; les surplus ou les déficits d'opération pour l'année financière 1974 seront dépensés ou demeureront à la charge de la municipalité qui les a réalisés;

l] Le taux de la taxe foncière générale applicable au territoire de chacune des municipalité au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes demeurera en vigueur jusqu'au premier janvier de l'année suivant la fusion. A partir de cette date, le taux de la taxe foncière générale sera uniformisé à la grandeur de la nouvelle municipalité.

m] Le service de l'égout continuera de faire l'objet d'une taxe de service imposée à tous les usagers;

n] Le remboursement des emprunts contractés en vertu des règlements nos 80, 81 et 139 du Village de St-Bruno sera effectué conformément aux clauses de remboursement de ces règlements;

o] Les taxes spéciales décrétées aux règlements no 79, 110 du village de St-bruno et 90, 91, 112 de la municipalité s.d. de st-Bruno sont imposées et seront prélevées sur tous les biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité selon leur valeur, tel qu'il appert du rôle d'évaluation en vigueur chaque année;

p] Une taxe spéciale sera imposée et prélevée, une fois l'an, pendant cinq ans [5], sur tous les biens-fonds imposables du territoire de la municipalité de la paroisse de St-Bruno, tel qu'il appert au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, afin de défrayer la partie des coûts de l'aréna que la paroisse de St-Bruno s'est engagé à payer;

q] Un inventaire sera fait de tous les documents [règlements, procès verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres] produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du greffier ou du secrétaire-trésorier dans les six [6] mois qui suivront la publication des lettres patentes. Toutes les pièces vieilles de moins de cinq [5] ans nécessaires à la bonne marche de la nouvelle municipalité y seront conservées. Quant aux autres pièces, seront confiées à la garde du Conservateur des Archives nationales du Québec celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce en vertu de la législation relative aux Archives nationales du Québec [Lois du Québec, 1969, chapitre 26].

r] La nouvelle municipalité deviendra effective conformément à la loi;

Signé à St-Bruno Comté du Lac-St-Jean-Est,
ce 25ième jour du mois de
septembre Mil neuf cent soixante quatorze.

Romuald Bouchard, Maire — Langis Turcotte Maire suppléant
Village de St-Bruno — Municipalité s.d. de St-Bruno

René Ouellet sec.-trés. — René Ouellet sec.-trés.
Village de St-Bruno — Municipalité s.d. de St-Bruno

Avis est aussi donné que tout propriétaire ou tout locataire des Municipalités concernées peut s'opposer au principe de la fusion ou aux modalités de la requête conjointe dans les trente jours qui suivent la date de la dernière parution dans un journal du présent avis et peut faire connaître les motifs de son opposition en s'adressant par écrit à la Commission Municipale de Québec.

On peut prendre connaissance et obtenir copie du texte de la requête conjointe aux secrétariats des Municipalités du Village de St-Bruno et Municipalité de St-Bruno.

René Ouellet Sec.-Trés.

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE
ST-BRUNO LAC-ST-JEAN

Session spéciale du conseil de la Corporation Municipale de St-Bruno Lac-st-Jean tenue à l'Edifice Municipal le 18 septembre 1974 sous la présidence de Son Honneur le Maire Monsieur Antonio Bouchard. Assistent également Messieurs Langis Turcotte, Dollard Tremblay, Ghislain Bouchard, Léonidas Dallaire, Etienne Bergeron tous membres du conseil et formant quorum.

Assiste également Monsieur René Ouellet Secrétaire-trésorier.

REGLEMENT NO 143

Règlement décrétant la présentation d'une requête en fusion de la Municipalité de St-Bruno avec la Municipalité du Village de St-Bruno, Lac-St-Jean.

ATTENDU QUE les Municipalités de St-Bruno et Village de St-Bruno désirent se prévaloir des dits positions de la Loi favorisant le regroupement des Municipalités, chapitre 53 des lois de 1971, pour se fusionner:

ATTENDU QU'UN avis de la présentation du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil le 16 septembre 1974.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Ghislain Bouchard secondé de Monsieur le conseiller Langis Turcotte résolu unanimement que le présent règlement soit adopté et qu'il décide ce qui suit:

ARTICLE 1 La municipalité de St-Bruno est autorisée à présenter conjointement avec la Municipalité du Village de St-Bruno une requête au lieutenant-gouverneur en conseil le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces Municipalités et créant une nouvelle Municipalité de Village sous le nom de Municipalité de St-Bruno. Cette requête est annexée au présent règlement pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite:

ARTICLE II Le Maire ou le Maire suppléant et le secrétaire trésorier sont autorisés à signer la requête les avis requis par la loi et tous autres documents nécessaires pour donner effet au présent règlement:

ARTICLE III Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Adopté à St-Bruno ce 18ième jour du mois de septembre Mil neuf cent soixante quatorze.

Antonio Bouchard
Maire de la Municipalité de St-Bruno

René Ouellet
Secrétaire Trésorier de la Municipalité de St-Bruno

Donné à St-Bruno ce 24ième jour de septembre 1974.

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE
ST-BRUNO LAC-ST-JEAN

Session spéciale du conseil de la Corporation Municipale du Village de St-Bruno Lac-St-Jean tenue le 18 septembre 1974 à l'Edifice Municipal sous la présidence de Son Honneur le Maire Monsieur Romuald Bouchard. Assistent également Messieurs Roger Mailhot, Samuel Gagnon, Georges Tremblay, Eddy Lajoie, Léo Bouchard, tous membres du conseil et formant quorum.

Assiste également Monsieur René Ouellet Secrétaire-Trésorier.

REGLEMENT NO 153

Règlement portant le numéro 153 décrétant la présentation d'une requête en fusion de la Municipalité du Village de St-Bruno avec la Municipalité de St-runo.

ATTENDU QUE les Municipalités du Village de St-Bruno et la Municipalité de St-Bruno désirent se prévaloir des dispositions de la Loi favorisant le regroupement des Municipalités, chapitre 53 des lois de 1971, pour se fusionner;

ATTENDU QU'UN avis de la présentation du présent règlement a été donné lors de la séance du 11 septembre 1974

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Eddy Lajoie secondé de Monsieur le conseiller Georges Tremblay résolu unanimement que le présent règlement soit adopté et qu'il décide ce qui suit:

ARTICLE I.
La Municipalité du Village de St-Bruno est autorisée à présenter conjointement avec la Municipalité de St-Bruno une requête au lieutenant-gouverneur en conseil le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces Municipalités et créant une nouvelle Municipalité de Village sous le nom de "Municipalité de St-Bruno:" Cette requête est annexée au présent règlement pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite;

ARTICLE II
Le Maire ou le maire suppléant et le secrétaire trésorier sont autorisés à signer la requête, les avis requis par la loi et tous autres documents nécessaires pour donner effet au présent règlement.

ARTICLE III
Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Adopté à St-Bruno ce 18 septembre mil neuf cent soixante quatorze.

Signé Romuald Bouchard Maire de la Municipalité du Village de St-Bruno.

Signé René Ouellet Sec.-Trés. de la Municipalité du Village de St-Bruno.

Rés.: 662-2306
Bur.: 662-7171

ANDRÉ DESCHÊNES, O.D.
OPTOMETRISTE

500, Sacré-Coeur O.
PLAZA D'ALMA — A L M A

DR. MARCELLE HARVEY, O.D.
Optométriste
Sur rendez-vous
GALERIES LAC-ST-JEAN
Tél: 668-8651
ALMA

DEVELOPPEMENT DE FILMS
couleur 12 poses
$3.29
PHOTO ANDRE LTEE
1091, Boul. Sacré-Coeur St-Félicien
St-Félicien, P.Q. tél.: 679-0850
Toutes commandes postales acceptées

Championnat provinciaux de patinage artistique

On attend une participation record

ALMA- On attend une participation record aux prochains championnats provinciaux de patinage artistique qui seront disputés les 29, 30 novembre et 1er décembre au nouveau complexe sportif d'Alma. Alors que les championnats de l'an dernier, tenus à Ville Mont-Royal, avaient accueilli environ 175 participants, on espère en attirer plus de 200 cette année, à Alma.

C'est le commentaire que faisait vendredi dernier le président de la section Québec de l'A.C.P.A., M. Jean Dusseault, lors d'une conférence de presse qui avait pour but d'annoncer officiellement la tenue de ces championnats provinciaux dans la cité de l'hospitalité.

Ces compétitions revêtront cette année un caractère particulier, en ce sens qu'elles seront l'instrument de sélection des 12 patineurs québécois qui participeront aux Jeux du Canada, à Lethbridge (Alberta), à la fin du mois de février prochain.

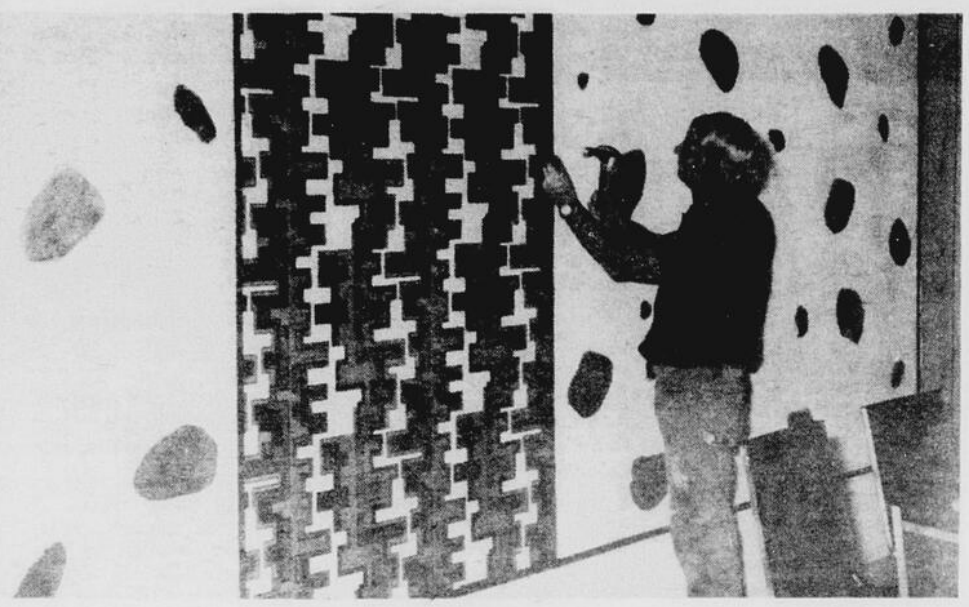
M. Dusseault, qui s'est montré enthousiasmé par les facilités que se trouvait en mesure d'offrir la cité d'Alma à l'organisation des Championnats provinciaux, a profité de l'occasion pour annoncer les autres compétitions d'envergure de l'Association. Ainsi a-t-on appris que les championnats de l'Est du Canada auraient lieu à Oshawa, juste avant les nationnaux, que recevra la ville de Québec, du 29 janvier au 2 février.

A compter du début du mois de février, la Caravane des Champions du Québec visitera un certain nombre de ville de la province. Selon M. Dusseault, les chances d'Alma de figurer sur cette liste seraient maintenant plus qu'excellentes.

Le président de l'A.C.P.A. était de passage dans la région à l'occasion de la tenue d'une importante réunion avec les membres du comité organisateur des championnats provinciaux.

Mme Pierrette Devine, seul juge canadien-français au niveau mondial, aura la responsabilité complète des championnats provinciaux, au cours desquels elle assumera les fonctions d'arbitre en chef.

Les meilleurs patineurs de toute la province prendront part à ces championnats provinciaux.



Le chalet du club de curling d'Alma permet cette année à ses membres de vivre dans une toute autre atmosphère. Ici un employé mettant la dernière main à la décoration du sous-sol.



Vendeur autorisé

DAOUST

LE PATIN DE FABRICATION CANADIENNE



Tina Noyes, une grande championne américaine recommande ce nouveau patin de fantaisie pour son support exceptionnel



NOUS AVONS LES DAOUST POUR TOUS LES AGES



- .015
- .060
- .100
- .200
- .300
- .301

NOUS AVONS DE TOUT POUR LE HOCKEYEUR

- épaulettes
- jambières
- gilets
- protecteurs
- hockeys
- culottes
- coudes
- bas

à l'avant-garde

G.E. Ruelland Fils LIMITÉE

1050 Du Pont sud

Alma

tél 668-8303

Cooper CCM

POUR JOUER DU MEILLEUR HOCKEY

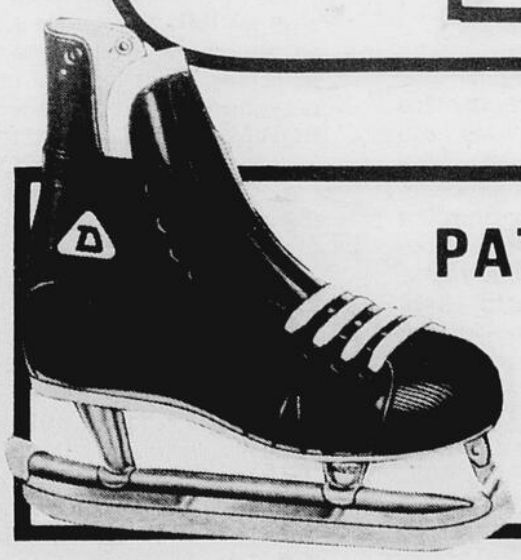


CASQUES				
6 ans et plus		SK—300	Rég: $15.00	**Spéc: $8.95**
EPAULIERES				
7-10 ans	503123	SB-88	Rég: $11.25	**Spéc: $ 7.50**
11-12 ans	503122	SB-89	Rég: $14.50	**Spéc: $ 9.95**
14-18 ans	503115	SB-90	Rég: $16.75	**Spéc : $10.95**
BRETELLES				
7-12 ans		PSS	Rég: $3.75	**Spéc: $ 2.50**
13-14 ans		PSM	Rég: $ 4.00	**Spéc: $ 2.75**
15-18 ans		PSL	Rég: $ 4.25	**Spéc:$ 2.95**
PROTEGE-COUDES				
7- 8 ans		EK19	Rég: $ 4.50	**Spéc: $ 2.95**
9-10 ans		EK 5	Rég: $ 6.00	**Spéc: $ 3.95**
11-12 ans		EK 4	Rég: $ 6.75	**Spéc:$ 4.50**
13-14 ans		EK 3	Rég: $ 7.50	**Spéc: $ 4.95**
15-18 ans		EK 2	Rég: $ 9.00	**Spéc: $ 5.95**
JARRETELLES [porte]				
7-12 ans		GBS	Rég.: $ 4.00	**Spéc: $ 2.95**
13-18 ans		GBLD	Rég: $ 6.50	**Spéc: $ 4.25**
SUPPORTS ARTHLETIQUES				
7-12 ans		BCSC	Rég: $ 4.50	**Spéc: $ 2.95**
13-18 ans		MCSC	Rég: $ 5.00	**Spéc: $ 3.25**
CULOTTES				
7-10 ans		HP8	Rég: $16.00	**Spéc: $10.95**
11-12 ans	511832	HP6	Rég: $21.50	**Spéc: $14.95**
13-18 ans	511832	HP5	Rég: $26.50	**Spéc: $17.50**
JAMBIERES				
5- 6 ans		DB13	Rég: $ 5.75	**Spéc: $ 3.95**
7- 8 ans		DG33	Rég: $ 7.25	**Spéc: $ 4.95**
9-12 ans		DG9	Rég: $ 8.50	**Spéc: $ 5.50**
13-14 ans		DGX	Rég: $10.75	**Spéc: $ 6.95**
15-18 ans		DG8	Rég: $16.25	**Spéc: $10.95**
GANTS				
7- 8 ans		HG1	Rég: $13.00	**Spéc: $ 8.50**
9-10 ans		27	Rég: $17.25	**Spéc: $11.50**
11-12 ans		26	Rég: $22.75	**Spéc: $14.95**
13-14 ans		64	Rég: $37.75	**Spéc: $24.95**
15-18 ans		28	Rég: $42.75	**Spéc: $27.95**

PALETTES DE PLASTIQUE
Cooper
59¢



PATINS DAOUST
National pro.
grandeur 1 à 6
$34.95



PATINS DAOUST
National
grandeur 6 à 12
$44.95

Sporama

481 Sacré-Coeur **Alma** **tél:668-8328**

avec Normand Simard

HORIZON  SPORTIF

Mille et une raisons pour justifier la défaite

Il y a des semaines où ce monde sportif ne nous offre pas grand chose à commenter. Dans ce temps-là, le plus facile serait de ne pas écrire. Il n'est pas donné à tous les chroniqueurs sportifs d'être en Russie avec Equipe-Canada, de suivre les Alouettes sur la Côte du Pacifique, de se rendre au Parc Jarry, assister à une des victoires des Expos, nombreuses ces temps-ci. Il y a bien le sport local, mais c'est dans le tranquille. Les sports d'été ont tous tiré leur révérence, tandis que les sports d'hiver attendront encore plusieurs semaines avant leur début.

Les Lynx

Les seules formations sportives qui sont actuellement en activité au Lac-St-Jean sont les Lynx et les Aiglons. Les Lynx, pour ceux qui ne le savent pas, c'est la nouvelle équipe de football des deux polyvalentes d'Alma, dirigée par Conrad Lortie. Ces derniers n'ont pas encore tellement fait parler d'eux, mais leur début, samedi, à Trois-Rivières, va en quelque sorte couronner un long mois de préparation physique et mentale. Pour l'instructeur en chef, Conrad Lortie, cette partie d'exhibition sera sans doute un bon test pour évaluer le travail de ses protégés. Intéressant à suivre, ce renouveau du football scolaire.

Les Aiglons

Et les Aiglons, qui ont été ni plus ni moins que plumés par les Marquis de Jonquière, vendredi dernier, 10 à 4. On avait quand même mille et une raisons pour justifier cette défaite aux points et aux poings: l'équipe n'est pas encore rodée, dû à un entraînement de quelques semaines seulement; c'était une partie d'exhibition; l'important n'était pas de gagner, mais d'évaluer le matériel et donner la chance à quelques recrues de se tailler un poste. Tout ça, c'est bien vrai, mais il y a des joueurs dans cette équipe qui vont trouver l'hiver long s'ils ne mettent pas plus de coeur à l'ouvrage.

-XXXXX-

L'agressivité n'a pas fait légion contre Jonquière, lors de ce cuisant revers. Et plusieurs supporteurs l'ont fait remarquer. Marc Bernier n'endurera certainement pas longtemps qu'on regarde passer les joueurs adversaires sur le bord de la rampe sans qu'on leur touche. Non plus, il n'endurera pas qu'on passe outre aux attaques de joueurs adversaires.

-XXXXX-

Pierre Villeneuve a été un des seuls qui n'a pas cessé tout au long du match de frapper les Jonquiérois, avec les quelques recrues qui s'accrochent à une dernière chance de faire l'équipe. Lors de cette fameuse bagarre générale, trois des combattants des Aiglons sur quatre n'ont pas sorti victorieux; Jacques Villeneuve, une jeune recrue âgée de quinze ans, a subi une râclée contre Martin Voyer. Pierre Villeneuve a lui aussi, subi les foudres d'un protégé de Germain Munger, perdant sa première bataille sur la glace depuis bien longtemps.

-XXXXX-

Les Aiglons ont certainement subi un choc qui pourra avoir des répercussions tout au long de la saison. Pierre Villeneuve a bien en tête le numéro de celui qui l'a blessé à une dent, voulant refaire un maître à la prochaine occasion, mais seul, il ne pourra imposer une nouvelle mentalité aux Aiglons et les rendre plus agressifs. Et le comportement de Pierre Côté n'a emballé personne. Côté, et c'est malheureux de le dire, n'a pas encore prouvé qu'il pouvait être le policier des Aiglons. Les joueurs des Marquis l'ont ridiculisé à maintes reprises, vendredi dernier. Côté disait après le match qu'il ne frappait pas ses adversaires parce qu'il avait pitié de ces derniers. La pitié, cela a déjà coûté des nez cassés à des joueurs de hockey et Côté devra se le mettre dans la tête; il aurait pu hors de tout doute empêcher cette bataille où les deux bancs se sont vidés, s'il avait fait sa "job" quelques minutes auparavant: Côté aurait pu faire un maître avec un joueur de Jonquière, derrière les filets d'Eloi Gagnon, mais il aurait eu pitié. C'est précisément après cette prise de bec entre Côté et un Marquis que l'équipe de Jonquière a commencé à montrer les dents.

Ce n'était qu'une partie d'exhibition, c'est bien vrai, mais plusieurs ont l'impression que les Aiglons ne feront pas mieux que la troisième position cette saison, derrière Jonquière et Chicoutimi. Et il paraît que Dolbeau causera des surprises aux autres formations du circuit. Marc Bernier, pour sa part, n'a pas été impressionné par le jeu des Marquis, et il croit que les siens offriront une meilleure image à leurs supporteurs après cette période d'adaptation du début de chaque saison.

Dans les coulisses...dans les coulisse

C'est ce soir que les NORDIQUES de QUEBEC rencontreront les WHALERS de la Nouvelle Angleterre au Colisée de CHICOUTIMI. Cette partie sera sans doute un bon test pour les hommes de Jean-Guy GENDRON. Un ancien MARQUIS, Jocelyn HARDY fait partie des WHALERS.

-XXXXX-

La jeune recrue des NORDIQUES, Réal CLOUTIER, portera le numéro 9 cette saison, numéro qui fut jadis porté par Jean BELIVEAU lorsqu'il jouait à Québec. Ce numéro a été sélectionné à la suite d'un concours oàu 1200 amateurs ont voté pour ce numéro 9, sur une possibilité de 7000.

-XXXXX-

Le bouillant Reggie FLEMING est à l'entraînement avec les NORDIQUES. Ce dernier s'est rapporté à l'équipe avec de l'embonpoint. Plusieurs doutent qu'on garde cet ancien joueur des HAWKS de Chicago dans la VIEILLE CAPITALE.

-XXXXX-

Tous les amateurs de la région qui sont de passage à QUEBEC peuvent assister aux pratiques des NORDIQUES au COLISEE. Cependant, on doit verser 50 cents à l'entrée. C'est un compliment de la Commission de l'Expo de Québec...

-XXXXX-

Parlant d'entraînement, les Russes ont attiré plus de 1000 personnes à chacune de leurs deux pratiques de la semaine dernière dans un aréna situé à vingt milles de MONTREAL. Leur popularité ne fait plus aucun doute. Même Scotty BOWMAN était un spectateur attentif...

-XXXXX-

Cette série CANADA-RUSSIE 1974 fait parler d'elle autant que celle de 1972. Comme plusieurs qui ont fait leur prédiction sur l'issue de cette série, je me suis mis les "pieds dans les plats." On n'avait pas pensé que Bobby HULL, André LACROIX, Gordie HOWE et compagnie pouvaient faire aussi bien. Il faudrait que les RUSSES gagnent leurs quatre matchs en RUSSIE pour que je ne passe pas pour un faux-prophète; ce qui surprendrait encore une fois tout le monde.

-XXXXX-

Si le CANADA a gagné hier soir, la série est dans le sac et l'A.M.H. pourra se parader devant la L.N.H. la tête haute. Et cette victoire pourrait être le commencement de la discussion sur le grand tournoi de hockey mettant aux prises la L.N.H. - l'A.M.H. et les champions d'EUROPE. Et ce sera tant mieux pour le hockey.

-XXXXX-

Gordie HOWE a prouvé qu'à 46 ans il était encore un joueur exceptionnel. Il a joué avec brio contre les RUSSES et lors de la première joute, il a préparé le premier but de Bobby HULL comme il le faisait dans ses belles années. Gordie n'est plus rapide comme jadis mais par contre il sait quoi faire avec une rondelle. Remarquez qu'il sait toujours se servir de ses coudes. Et les RUSSES l'on déjà appris.

-XXXXX-

Incroyable cette série de victoires des EXPOS: 17 en 21. Les dirigeants de l'équipe MONTREALAISE doivent se mordre les pouces en pensant que cinq ou six victoires de plus leur auraient peut-être donné le championnat de la division EST de la NATIONALE. Il aurait fallu qu'on se départisse plus vite de HUNT et qu'on rappelle dès le mois de juillet les recrues prometteuses qui font gagner l'équipe depuis un mois.

-XXXXX-

Hier, j'ai mis la main sur un papier où un chroniqueur sportif écrivait ceci en parlant des ALOUETTES: "Les MONTREALAIS sont épanouis par le réveil de l'attaque, variée et dévastatrice, des oiseaux de la Métropole... Nous ne voyons pas qui pourrait arrêter les ALOUETTES..." Et voilà que les OISEAUX viennent de subir deux cinglants revers dans un infructueux voyage dans l'OUEST. Un autre chroniqueur qui a parlé trop vite...

-XXXXX-

Les AIGLONS D'ALMA ne sont pas chanceux: après avoir perdu 10 à 4 contre les MARQUIS en fin de semaine dernière, voilà qu'ils ont été privés de la glace du CREPS, dimanche et lundi, à cause d'un bris incontrôlable aux machines. Cela a également empêché le déroulement du PATINOTON. Cette dernière activité est remise à MARDI PROCHAIN.

-XXXXX-

Le jeune Blake WALKINSHAW a été cédé en fin de semaine dernière aux AIGLONS JUVENILES et leur nouveau pilote Pierre LAVIGNE; ce dernier est, comme Marc BERNIER, un ancien joueur des AIGLES D'ALMA.

-XXXXX-

Daniel MALTAIS et Sylvain VILLENEUVE ont signé leur contrat pour la saison 74-75. On sait que dans le cas de VILLENEUVE, un poste n'était pas assuré au début du camp d'entraînement. On s'est dit satisfait de sa tenue depuis le début de la saison et nul doute qu'il pourra évoluer régulièrement à la ligne bleue des AIGLONS.

-XXXXX-

Il est question encore cette année qu'on présente à chaque semaine dans nos pages sportives le PEDIGREE d'un joueur des AIGLONS. Et il est fort possible que cette initiative de l'an passée s'extensionne aux joueurs des Castors de DOLBEAU, des OUANANICHES de ROBERVAL et des SAGS MAJEURS de CHICOUTIMI.



Noël Hudon du Bistro de la Mode reçoit le trophée pour le championnat des frappeurs.



Nommé le joueur le plus utile de son équipe, Majella Gagnon du St-Bruno reçoit son trophée de Lévis Duchesnes.

Ligue de fastball

Bonne Entente

REMISE DES TROPHEES 1974



Président depuis cinq ans de la ligue Bonne Entente, Robert Gagné reçoit une plaque souvenir des mains du secrétaire Jacques Côté.



Le plus utile joueur des séries, Luc Goderre reçoit un trophée remis par Lévis Duchesnes.



Il a été trouvé le plus gentilhomme et Jean Villeneuve du Ste-Croix est récompensé par Réal Bouchard.



Laval Renaud de l'Ascension s'est mérité le titre de meilleur lanceur. Il reçoit un trophée remis par Réal Bouchard.



L'instructeur de l'Ascension Normand Renaud reçoit le trophée pour le championnat de la saison. Lévis Duchesnes fait la remise.



L'équipe de l'Ascension, championne des séries. Trophée remis à Normand Renaud par Réal Bouchard.

CALENDRIER O'KEEFE

D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX



La série Canada-Russie à la télévision

3 octobre Moscou	12.30 p.m.[heure du Québec]
5 octobre Moscou	11.00 a.m. [heure du Québec]
6 octobre Moscou	11.00 a.m. [heure du Québec]

Les joutes du 1er et 3 octobre disputées à Moscou et télévisées en direct au Québec à 12.30 p.m. seront retransmises le soir même de la joute à compter de 9 hres p.m.

Une autre présentation de Sport O'Keefe pour le bénéfice de la population.

Auto Club d'Alma

Les membres de la direction 1973-74 ont élu le 22 septembre 74, lors de son premier rallye. Les directeurs formant le nouveau conseil 74-75: M. Roger Martel, M. Régent Pedneault, M. Maurice Abud, M. Germain Noël, M. Gilles Levesque, M. Fernand Gauthier, M. Grégoire Bouchard, M. Claude Boivin, M. Claude Tremblay, Mlle Claire Côté, Mlle Lucille Côté.

Rallye Auto

Dimanche le 6octobre 74 aura lieu le 2ème rallye, d'une distance de 40 milles avec navigation facile. Les inscriptions et le départ auront lieu de 2 heures à 3 heures. Pour permettre à nos membres et aux nouveaux venus de regarder la rencontre Canada-Russie.

offrez-vous une autre O'Keefe

AUX FUTURS PROPRIETAIRES

Les Immeubles Latendresse, Ltée

540, Sacré-Coeur, Alma, Suite 8 Tél.: 668-2347

240, Cardinal, Chicoutimi-Nord, P. Q. Tél.: 549-5722

OBTENEZ

Subvention gouvernementale

PLAN SCHL **95.25** par mois

SUR L'ACHAT D'UNE MAISON "LATENDRESSE"

- CONSTRUCTION RESIDENTIELLE SELON VOS PLANS
- COURTAGE IMMOBILIER ACHATS, VENTE, ECHANGE PRET HYPOTHECAIRE



André Plourde représentant licencié



Guy L'Espérance agent licencié



Nicol Gauthier agent licencié

Au football

Les Lynx commencent à Trois-Rivières

C'est samedi le 5 octobre, sur le terrain du Séminaire St-Joseph à Trois-Rivières, que les Lynx d'Alma disputeront leur première partie. En effet, ils y rencontreront l'équipe de la Polyvalente Ste-Ursule à compter de deux heures P.M..

L'équipe est bien préparée, selon l'instructeur en chef Conrad Lortie et ses deux assistants Jean-Pierre Bouliane et André Baillargeon; chaque joueur est conscient de ses propres responsabilités et de l'importance du jeu d'équipe, car on sait les conséquences de l'indifférence d'un seul joueur dans ce sport. On ne connait pas tellement la formation de Trois-Rivières, mais cette dernière a déjà trois rencontres de disputées, ce qui va certes constituer un avantage à son actif.

Quant aux Lynx, ce sera la première confrontation de son histoire et on espère offrir une bonne opposition. On ne cache pas du côté de la formation jeannoise que le fait de s'être entraîné pendant un mois sur un terrain aux dimensions réduites, pourra être un facteur qui peut nuire aux Lynx. La nervosité va certainement jouer elle aussi un rôle primordial dans cette première partie des porte-couleurs d'Alma.

Cependant, l'esprit d'équipe est incomparable, la motivation, la détermination, l'agressivité de tous les joueurs sont autant de facteurs qui vont compenser à ce manque d'expérience. Les Lynx sont également conscients qu'ils représentent non seulement Alma, mais toute la région Saguenay-Lac-St-Jean. On souhaite aussi que des supporteurs bravent la distance Trois-Rivières-Alma et se rendent en Mauricie pour voir évoluer pour la première fois l'équipe de football des Campus A et B, les Lynx.

AU GRAND VENT
avec Jean Pagé

TOUS DROITS RESERVES

C'est le temps de la perdrix

A cette période-ci de l'année, qui ne rêve pas d'une perdrix au chou? Pourtant, il ne faudrait pas avoir l'eau à la bouche trop rapidement, car cet oiseau est très difficile à apercevoir, si les feuilles ne sont pas tombées.

Actuellement, ce sont les routes secondaires et les sentiers forestiers qui permettent des succès relatifs de chasse, à moins que vous ayez un chien d'arrêt vous signalant la présence des oiseaux en les pointant. Cette technique de chasse est pourtant limitée, bien qu'elle soit la plus efficace.

La perdrix possède quelques petits trucs lui permettant d'éviter les plombs des chasseurs. très fréquemment, l'oiseau refusera obtinément de prendre vol, préférant demeurer à pattes et courir rapidement en direction de bosquets touffus lui permettant l'évasion. Une autre de ses caractéristiques serait de s'envoler en direction de boisés touffus, au lieu de se diriger vers des endroits découverts. Son troisième truc serait de placer un obstacle entre elle et le chasseur; surveillez l'oiseau prenant vol, il exécute un virage impossible et vous le perdez derrière un sapin ou une épinette.

Parmi les endroits recommandés pour sa chasse, il ne faudrait pas oublier la proximité des cours d'eau, ruisseaux, rivières ou même les talus boisés que nous retrouvons à proximité des berges des lacs. Les vergers suscitent aussi de l'intérêt, tout comme les endroits où nous retrouvons des concentrations de baies sauvages.

Lorsque vous faites lever une perdrix, souvenez-vous qu'elle possède un rayon de vol très limité [maximum 300 verges]. Habituellement, après avoir exécuté les quelques virages du début, la perdrix vole en droite ligne, il vous est donc très facile de la repérer pour lui administrer le "coup du souviens-toi."

La perdrix, tout comme la plupart des gibiers ailés est plus facile à apercevoir tôt le matin, ou en fin d'après-midi. Au milieu du jour, cet oiseau se réfugie habituellement dans les boisés touffus. Souvenez-vous que l'oiseau abattu en vol et qui n'est pas mortellement atteint tente de s'enfuir à la course. Pour le retrouver, partez de l'endroit où il semble avoir tombé et déplacez-vous en cercles autour de ce centre imaginaire, habituellement, le bruit des ailes frappant le sol vous permet de récupérer le gallinacé.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter quelques perdrix pour relever la saveur de vos fèves au lard, pour ce faire, je vous conseille d'utiliser des cartouches chargées de plombs 7½, 8 ou 9, quant aux fusils, les calibres .12 ou .16 sont efficaces bien que très puissants. Un petit .410 fait foi de fusil idéal, les calibres .20 et .28 le suivant de très près. A tous bonne chasse!

A la semaine prochaine!

Cette chronique est une gracieuseté de

Sporama

418 Sacré-Coeur O. Alma 668-8328



CHASSE ET PECHE

par Paul Simard

Les clubs privés

En discutant avec les chasseurs, je me rends compte que plusieurs ne savent pas ou interprètent à leur façon, les droits des clubs privés. Au cours des voyages de chasse, on a souvent l'occasion de traverser des territoires sous bail, aussi, dans cette chronique, nous préciserons une fois de plus les droits de ceux-ci afin d'éviter aux chasseurs, des déceptions et aussi des infractions.

Les clubs privés ont payé au Gouvernement, les droits de chasse et pêche exclusivement mais tous ces droits dans les limites du territoire qui leur est assigné et pour lequel il donne $20. le mille carré.

Il est inutile de prétendre qu'on a le droit de tuer un gibier s'il est dans le chemin ou de pêcher si l'on pénètre sur le territoire sous bail par une rivière.

Il ne faut pas croire non plus que l'endroit où est le chasseur a son importance; même si l'on tire d'un terrain vacant, si le gibier est sur un club, il appartient aux membres etl'on n'a pas le droit de le tuer; la bête ne sera pas plus au chasseur si elle vient mourir en territoire libre.

Tous les ans, des causes sont amenés devant les tribunaux pour juger si tel chasseur avait le droit ou non d'abattre tel orignal ou chevreuil qui se trouvait par hazard, soit dans la ligne, soit un peu en dedans d'un territoire sous bail. C'est évidemment un grand problème que les lignes de séparation des clubs privés; disons que parfois, même les membres seraient bien en peine de dire exactement où commence et où finit leur territoire; cependant, le chasseur lorsqu'il pénètre en forêt doit savoir où il va et ne peut plaider l'ignorance. Il faut donc, pour se situer, et c'est très important pour ne pas dire indispensable, de toujours avoir en sa possession, une carte précise du territoire où l'on va chasser. Il n'est pas recommandé de se fier aux pancartes; certains clubs agrandissent largement leurs limites et plusieurs chasseurs se réservent un petit coin pour le temps de la chasse en affichant des noms d'anciens clubs connus.

Quant aux gardiens, il est bon de rappeler qu'ils ont les mêmes droits que les Agents de la Conservation; ils peuvent vérifier les permis, lever des infractions, faire des arrestations, effectuer des saisies et si nécessaire, employer la force pour faire respecter la loi.

En terminant, disons que les clubs privés n'ont pas le droit d'empêcher quelqu'un de passer sur leur territoire et rappelons à ceux-ci, qu'ils ont un bail à respecter; plusieurs ne se conforment pas à leur entente avec le Ministère et certains membres profitent de cette couverture pour mieux braconner; je ne suis pas le seul à penser que ces clubs privés, de cette façon, préparent le terrain propice à une loi amenant l'abolition de tous les territoires sous bail.

A la semaine prochaine.

PETITES ANNONCES
662-2589

LAROUCHE et BOULANGER,
notaires
conseillers juridiques
V.U. LAROUCHE, B.A. LL.L
MARC BOULANGER, B.A. LL.L. D.D.N.
662-6579
1055, AVE DU PONT
LES GALERIES LAC-ST-JEAN, ALMA



CURLING

Éric Bouleau

Les juniors s'organisent

Pendant que le Club de Riverbend commence cette semaine son premier Bonspiel "RECRUTEMENT," les juniors, eux aussi, s'organisent pour préparer une année record. Trop de gens s'imaginent que le curling est un sport pour adultes seulement. Le club junior de Riverbend prouve le contraire, car il invite tous les jeunes de 12 à 18 ans. C'est pourquoi on lance cette semaine une grande campagne de recrutement. Parents et jeunes sont donc tous conviés à une assemblée générale qui aura lieu SAMEDI LE 5 OCTOBRE à 2 heures de l'après-midi. Au cours de cette assemblée, il sera question de l'élection d'un nouvel exécutif, d'un programme d'année et on y fera les inscriptions officielles.

Les juniors ont une chance extraordinaire de pratiquer ce sport à des conditions vraiment abordables, puisque l'inscription pour l'année est seulement de $5.00 [cinq dollars]. Les balais leur sont fournis, et les glaces sont à la disposition du club junior du lundi au vendredi de chaque semaine, de 4 heures à 6 heures de l'après-midi.

De plus, le Club de Riverbend, grâce à la diplomatie et surtout au dynamisme de Stuart Walker, le superviseur du club junior propose aux jeunes des moniteurs et des entraîneurs, qui initieront les jeunes à ce sport. A noter que deux adultes Jean-Paul Painchaud et Cicely Richardson vont faire un stage de moniteurs à Valcartier pour se perfectionner dans l'art d'être moniteurs auprès des jeunes. C'est donc une grande et généreuse invitation à tous les jeunes qui veulent faire du sport et trouver une ambiance de club que le Curling de Riverbend ne peut manquer de vous donner.

C'est donc un rendez-vous pour tous les jeunes intéressés pour Samedi après-midi à 2 heures, au Club de Riverbend.

EPLUCHETTE...

Durant le bonspiel "recrutement," il ne faudra pas manquer de suivre l'équipe présidentielle. En effet, Roland Dubé a accepté l'aide d'un vieux skip Tony [pépère] Lapérierre, qui, vu son âge, a renoncé à conduire une équipe, et préfère tenir la place de troisième...Pour soutenir ce vétéran, l'équipe a choisi le "DOC" pour second. Ce dernier a enfin évalué quelle était sa vraie place...Si vous aimez les statistiques, allez donc totaliser le nombre de points qui s'accumulent dans cette équipe...Le malheur veut que les points ne se comptent pas sur le tableau de classement, mais sur les pierres placées. On souhaite quand même bien du plaisir à notre président...

-XXXXX-

Toujours à propos de ce bonspiel recrutement, certains se demandent en vertu de quel privilège on a des skips cotés (4), dans la classe C, alors que tous les autres skips sont côtés (5). Au fait il ne faut pas faire de généralité, puisqu'il y a juste Lionel qui est dans ce cas...Il faudra prouver que 4 égale 5, ou bien on se posera des questions..

-XXXXX-

Si vous avez été vous entraîner en fin de semaine, il se peut que vous ayez eu quelques difficultés à placer vos pierres. Ce n'est pas le manque d'entraînement, mais le doux-temps qui nous a joué des tours. Par contre, si vous avez été au bar en fin de semaine, vous aurez certainement remarqué que les glaces de René Lemay étaient rutilantes. Faudra-t-il un jour mettre René sur les quatre glaces et donner à Gérard le soin de faire celle du bar? Au prix du Coke, ce serait peut-être plus avantageux...

COUPS DE BALAI

Assemblée semi-annuelle des dames

Réveillées par le dynamisme de l'assemblée des hommes, les dames du curling de Riverbend convoquent toutes les sportives intéressées au curling pour L'ASSEMBLEE DU 7 OCTOBRE, A 20 HEURES. On y invite tout spécialement les futurs membres, et celles qui voudraient entrer dans le club. On estime que les anciennes se feront un plaisir de répondre d'elles-mêmes aux invitations qu'elles ont dû recevoir.

En plus de l'ordre du jour, dont le contenu vous sera révélé le soir même, Paquerette Ricken, votre présidente fera servir des rafraîchissements...Certaines mauvaises langues estiment que cela sera sans doute nécessité par la chaleur des débats. C'est un événement à ne pas manquer, car il n'y en a que deux comme cela par an...

Une grande nouvelle

C'est une grande nouvelle pour tout le club de Riverbend: Jean-Paul Painchaud et Cicely Richardson ont été choisis pour aller, les 5 et 6 octobre, à une clinique pour moniteurs au Club Fleur de Lys de Valcartier. Cette clinique est rendue possible grâce au soutien du Haut Commissariat des sports et Loisirs, ainsi que grâce à Sport-O'Keefe. Nul doute que ces deux futurs moniteurs apporteront tous les éléments nécessaires pour aider à l'amélioration des techniques du curling. Ces deux membres vont à Valcartier comme délégués du Club de Riverbend.

Remerciements à Michel Simard

Bien des lecteurs du Lac-St-Jean vont regretter que Michel Simard ne puisse continuer la chronique du Curling. C'était un vrai régal que de lire ses articles et de profiter ainsi de tout ce qui se passait sur les glaces ou autour des glaces. Quand on sait ce que cela implique que de trouver les mots qu'il faut et les colonnes remplies chaque semaine, on doit à Michel un grand coup de chapeau. Certaines méchantes langues m'ont dit qu'on ne pouvait faire deux choses à la fois et qu'avec une barbe à surveiller, c'était déjà bien suffisant...D'autres ont pensé que Michel quittait le curling...C'est sans doute qu'il y a encore des gens qui croient encore notre ancien publiciste; Michel avait bien dit cela, mais il est prêt à payer la caisse de bière gagée pour reprendre son inscription au club. Ce sera la meilleure façon de prouver à de vieux curlers qu'il est aussi bon sur le balai que sur la machine à écrire. Quoiqu'il en soit, tous les amis souhaitent à Michel de trouver cette année chaussure à son pied...[L'an dernier lui a coûté trois paires de souliers!] Donc, au nom du Club tout entier, chacun remercie Michel de tout ce qu'il a fait tant dans le Journal Le Lac-St-Jean qu'à C.F.G.T. pour intéresser toute la population à ce qui se faisait au Club de Riverbend.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

Lac-St-Jean Roberval

DES CABINES POUR CAMIONNETTES



GRAND CHOIX DE VOITURES USAGEES

Spécial de la semaine

CABINES POUR CAMIONNETTES

légèrement endommagées par le vent

A PRIX SPECIAUX

BENOIT LAROUCHE

662-7434

738 R.R.2 Delisle

VENTE GARAGE SERVICE

SPECIALITE TUNE-UP ALIGNEMENT

VOITURES NEUVES USAGEES

PETITES ANNONCES

662-2589

PETITES ANNONCES

662-2589

Simard, Blanchet, Tremblay & Larouche

AVOCATS ET PROCUREURS

Marcel Simard, LL.L. Michel G. Tremblay, LL.L.
André Blanchet, LL.L. Rodrigue Larouche, LL.L.

415, Collard O. Alma Tél.: 662-6581



Sports vérité

Par Paul Girard, chroniqueur sportif à CHRL au Coeur

La dératisation s'impose

DES RATS ET DES HUMAINS

Dans la vie de tout homme, les mésaventures quotidiennes prennent à maintes reprises des tournants qu'on pourrait qualifier de loufoques, à condition de laisser tomber le voile de la jaunisse en esquissant les sourires de circonstances. A titre de référence, citons le cas du brave homme qui, profitant une quelconque soirée, du repos relaxatif du juste, sent son attention attirer par des bruits insolites. La curiosité attrape toujours ses disciples et c'est ainsi que le piège se referme lentement mais sûrement sur notre détecteur du mystérieux. Pourtant, sa conscience est vite apaisée en constatant l'origine de ce tenace chahut dont le rôle principal est tenue par une toute petite...souris. La tranquilité dès lors, retrouve sa place au sein du bonheur de notre quidam, car la consolation n'a rien du hasard chez-lui à la folle pensée que le mauvais sort l'ait tellement défavorisé; au point d'échanger la petite souris pour un ignoble rat. Une petite souris dans les murs d'une maison, voilà une circonstance non exclusive, mais quel affreux cauchemar que de voisiner l'inconfortable turbulence d'un rongeur adulte infatiguable et fatiguant.

La poison humaine

Vous vous posez sans doute la question où je veux en venir avec mon poison à rat? En voici l'explication. Nous savons que la transition entre la vie animale et la vie humaine est séparée par un grand fossé. Mais les similitudes entre les deux ne peuvent manquer d'étonner, car elles correspondent sur bien des facettes. Ainsi, l'expérience nous apprend que les rats ne se baladent pas seulement entre l'espace étroite de deux murs, mais dans toutes les sphères d'une société à la merci de ces accapareurs [les rats humains] en quête d'ambitions insatiables. Si le coeur vous en dit, procédez avec moi au développement d'un cliché.

Depuis au moins deux ans, notre Région a perdu un nombre considérable d'excellents travailleurs et bénévoles à la cause sportive. Je suis d'accord avec vous que le monde sportif est vaste et que dans bien des cas, la relève s'engouffre dans une solide torpeur. Cependant, rien n'empêche que les défections se succèdent à un rythme effarant. Les questions sont malvenues et les réponses claires et précises sont aussi rares que les palmiers en Sibérie. Encore une fois c'est la stupide règle humaine du règne du plus fort sur le plus faible qui décroche la palme.

Justice et conscience?

Le triste résultat de l'anéantissement des efforts de nos zélés ouvriers de l'univers combien ingrat des loisirs sportifs, se résume au néant le plus complet au niveau de la compréhension et du respect des accords déjà intervenus. Nous sommes en droit de nous poser la question si l'honnêteté à encore sa place dans la conscience de nos supposés responsables-administrateurs, et ici je tiens à préciser que je vise les contrôleurs des deniers publics.

La plupart du temps, les populations concernées n'ont pas l'occasion de réagir. Les astucieux maîtres de la jalousie, de l'envie et du favoritisme ont pensé à tout. En un temps, deux mouvements, c'est le grand ménage pour limoger sans bavure le ou les responsables d'un service donné qui a besoin de sang neuf, selon les prétentions plus ou moins catholiques qu'ils affectionnent. Il est temps de ramener la barque de la vérité à bon port. Depuis le temps que nous voyons des congédiements, des complots indigestes envers les mesures de la masse sportive, le feu de la justice commence à nous chauffer l'âme.

Le plus écoeurant de toute ces histoires dont le dernier épisode s'est joué dernièrement dans une petite ville du Lac-St-Jean, trouve par coincidence, toujours le même perdant soit la population payeuse de taxes, d'impôts. Cette population qui n'est jamais consultée à part bien sûr, que pour les règlements d'emprunts.

Lorsque la vermine commence à devenir un danger pour la société, un seul moyen subsiste pour enrayer cette plaie épidémique. Il faut procéder, subito presto à la dératisation.

Au jeu avec Lemoyne et Bilodeau

[QUEBEC]- Le Colisée de Québec a été par le passé, le site de grands exploits au hockey et encore aujourd'hui le bel amphithéâtre, orgueil des Québécois, conserve encore ces propriétés d'un cachet particulier. Pourtant, lors de notre visite la semaine dernière, en ces lieux sacro-saints des Remparts, qui inauguraient leur saison régulière contre les Eperviers de Sorel, les performances stériles des deux formations n'ont pas tellement attiré notre attention. Ce sont plutôt les conséquences du verdict final qui nous auront permis de vivre la grande différente existant entre l'originalité d'un instructeur et secondo l'intégration d'un hockeyeur de chez nous au circuit junior Majeur.

L'instructeur

L'instructeur vous l'aurez compris a pour nom Rodrigue Lemoyne. Oh! qu'il était de mauvais humeur le Monsieur, après l'échec des siens. Faisant les cent pas dans le corridor, il maugréait contre l'officiel Vaillancourt, qui s'était montré généreux sur le premier but des Remparts. Bientôt, le scénario pris une tournure échevelé. Entrecoupant ses apostrophes verbales de maudit serpent, Lemoyne n'arrêtait pas de se plaindre que plus ça va plus c'est du pareil au même faisant allusion à la médiocrité des officiels en charge de la partie. Il a poussé la fantaisie dans un rôle cynique en accusant la Ligue, les dirigeants et toute leur clique, de réduire le calibre de jeu à l'état soupçonneux de pédéraste avec toute la kyrielle des nouveaux règlements. Mais le meilleur restait à venir. Répondant à une question de l'auteur de ces lignes au sujet de son statut d'instructeur avec les Eperviers, Lemoyne n'y est pas allé avec le dos de la cuillère en déclarant qu'il demeurerait à son poste jusqu'à la fin de la saison, tout en piochant la réputation d'un confrère journaliste qui semble-t-il, ne s'est pas gêné pour mettre en doute ses capacités de "coaching." Dans ce plaidoyer à sens unique, Lemoyne qualifia le chroniqueur en question d'incompétent qui se prend pour le nombril du monde parce qu'il se lit dans les journaux. Enfin, émettant une opinion projective sur la prochaine saison, l'original instructeur du Sorel entrevoit une bonne campagne pour sa formation à la condition qu'elle puisse jouer du vrai hockey. Dans cette veine, il s'énerve à la seule idée que les arbitres n'ont qu'une seule optique en voyant apparaître Gilles Bilodeau sur la glace; le sortir.

Le joueur

Le grand patron de Gilles a peut-être raison de s'énerver. On nous avait rabattu les oreilles que Sorel comptait dans ses rangs un nombre suffisant de six pieds et plus pour inculquer le respect à l'adversaire, mais il n'en demeure pas moins que c'est encore le grand numéro huit qui impressionne le plus sur la patinoire. Dans le feu de l'action, l'ex-défenseur des Ouananiches n'a pas changé. Au cours des brèves apparitions qu'il a vécu vendredi dernier, il a trouvé le moyen d'écoper de deux punitions. Après la partie, le nouveau policier des Sorellois m'a expliqué que l'inaction durant une bonne partie de la rencontre était le principal facteur de ces erreurs "stupides" selon sa propre expression. Ajoutons

[Suite à la page 39

Les p'tites vites...les p'tites vites...!

Les Saguenéens Jr. "B" de Chicoutimi représenteront encore une équipe de premier plan, au cours de la prochaine saison. Si les Jean Labelle, Lambert Tremblay et Denis Bouchard et co. "debourrent" quelque peu, je connais des équipes qui vont trouver le temps long.

-XXXXX-

L'équipe Chicoutimienne n'a pas perdu ses bonnes habitudes. Du jeu robuste et une grosse qualité, celle de compter les buts à la pelle.

En fin de semaine dernière, les hommes de Mivil Leclerc ont poussé 17 rondelles derrière les gardiens des Ouananiches de Roberval. Et la saison n'est pas encore commencée. Heureusement, qu'il y aura le calendrier-mixte Ainsi, de bons petits massacres seront évités.

-XXXXX-

La saison régulière de la formation Robervaloise s'ouvrira vendredi soir, alors que les troupiers de Maurice Brassard visiteront les Castors à Dolbeau...si la glace est disponible! Dimanche soir, le National de Port-Alfred s'amènera au Centre Sportif Benoît Levesque pour l'ouverture locale des Ouananiches.

-XXXXX-

Les deux parties hors-concours disputées au Centre Sportif Benoit Levesque ont attiré 1,814 spectateurs. Bref, Alma et Chicoutimi sont de bonnes attractions.

-XXXXX-

Les journalistes, c'est connu, sont de grands voyageurs. Le confrère Pierre Raymond a profité d'un dimanche libre pour piquer une petite pointe à Roberval. Aimant son travail plus que tout autre chose, Pierre a décidé de pianoter sur sa dact, même s'il n'était pas de service. Le zèle, mon p'tit Pierre, finira pas de tuer!

-XXXXX-

Horrible! horrifiant et que sais-je, le système de son au Centre Sportif Benoît Levesque. Avez-vous remarquer? Moi, si.

-XXXXX-

Les Ouananiches Pee-Wee de Roberval de la Ligue du même nom sur la scène régionale ont troqué leur nom pour le Richelieu Pee-Wee de Roberval. Bravo pour le commanditaire, mais on ne s'est pas forcé pour le nouveau...nom.

-XXXXX-

L'instructeur des Pee-Wee...s de Roberval, Gilles Blanchette entrevoit la prochaine campagne avec beaucoup d'optimiste. Au fait, le camp d'entraînement est commencé depuis hier. Les séances d'entraînement se déroulent de 5h.30 à 7.00 hres au centre sportif.

-XXXXX-

Le nageur Québécois Jacques Amyot a malheureusement été obligé de renoncer à la traversée de la Manche en sens inverse. Les vagues, les vents violents, et la température de l'eau figurent au nombre des handicaps qui ont empêché le valeureux nageur de se risquer à se mouiller. Amyot en sera quitte pour une bonne douche chez-lui!

-XXXXX-

L'équipe de hockey juvénile de St-Jérôme entreprend ce soir son camp d'entraînement. Tous les joueurs de 16-17 et 18 du secteur Sud, sont priés de se présenter avec leur habillement d'éducation physique à l'aréna de St-jérôme pour 19.00 hres.

-XXXXX-

Le gérant-général des Remparts de Québec, Paul Dumont, se mordait les lèvres vendredi dernier. Il avait bien raison le Monsieur. Seulement 4,000 spectateurs à la partie contre Sorel et sur la patinoire les Remparts n'ont impressionné personne.

DECLARATION DE MAURICE BRASSARD

Le temps est maintenant venu pour moi de faire une mise au point concernant la politique du club Les Ouananiches de Roberval en ce qui concerne les règlements à observer par les joueurs.

Je crois maintenant que nos sympathiques partisans ont besoin de savoir. Eux qui nous ont supportés admirablement bien l'an passé malgré nos déboires et qui continuent cette année à le faire méritent que les joueurs leur en donnent pour leur prix d'entrée.

Aucun joueur cette année ne portera l'étendard des Ouananiches pour le plaisir de la chose. Chaque joueur, qui que ce soit, car je pense que des vedettes dans le club, on en a pas beaucoup car avec nos deux victoires remportées l'an dernier, personne ne peut se vanter d'être une vedette.

Les joueurs cette année devront respecter le couvre-feu, et tous les autres règlements du club sinon il y aura des suspensions. Dans le moment, j'ai suspendu Bernard Cleary pour insubordination, et nous sommes toujours disposés à la reprendre quand il le voudra mais au même niveau que tous les autres joueurs, et non pas qu'il soit porté sur un piedestal.

Je veux inculquer aux joueurs qui porteront l'uniforme des Ouananiches, une dignité et un désir de vaincre pour qu'ils donnent à la population un spectacle de choix. L'an passé, [ici c'est une chose que je n'aurais pas aimé être obligé de mentionner,] après nos cuissants revers de 14 à 2, 25 à 6 etc..., le samedi je me renfermais dans ma maison, privant mes enfants d'aller patiner au Centre Sportif Benoît Levesque, parce que j'avais honte de ces échecs, et pendant ce temps, certains joueurs faisait la fête dans les hôtels de la ville. Eh bien, cette année, ceci ne se produira plus. Ceux qui ont assisté à la partie de dimanche ont dû remarquer l'excellente tenue, d'une recrue, en l'occurence Russel Dion, mais soyez assurés que lui, samedi, il a respecté le couvre-feu. Il en est de même pour le gardien André Roberge qui, malgré une absence de quinze jours, a été superbe. Ces gars là ont le coeur à gauche. Je sais que certains joueurs ont fait la fête dans les hôtels de la Ville samedi et deux de ceux là n'étaient pas en uniformes hier.

Pour ce qui est des écrits dans les journaux d'une certaine madame, moi j'en ai pas été affecté. Mais, deux joueurs mentionnés dans cette article soit Maurice Paradis et Donald Couture l'ont été. Donald couture pour un, est présentement désabusé du hockey. Moi, qui ai vu quarante parties l'an passé, j'ai été à même de constater à l'extérieur le coeur de ces deux gars là, et je peux vous prouver avec les statistiques en mains que ces deux joueurs ont été aussi utiles sinon plus que certains qui se prennent pour des vedettes. S'il n'en tient qu'à moi, ces deux joueurs vont demeurer avec les Ouananiches cette année. Et quand je parle, je le fais avec statistiques en mains.

Eh bien, maintenant pour ce qui est de mon poste, ceci tracasse peut-être quelques personnes dans le moment, mais soyez assurés d'une chose, que ceci plaise ou déplaise à certaines personnes, je peux me vanter d'avoir été l'instigateur de la venue d'un club junior à Roberval et, j'ai trop d'argent et de temps de placer là dedans pour laisser le club à un autre qui subirait le même Calvaire que moi l'an passé. Je quitterai la Direction des Ouananiches et ce, avec l'appui de toute la population, je crois que je le possède quand les joueurs auront la dignité et le désir de donner cent pour cent. Mon successeur n'aura qu'à continuer l'oeuvre commencée. Je veux les former à mon image, on a beau ne pas aimer ma figure mais on ne pourra jamais me reprocher d'être opéré pour la grosse ouvrage. Pour la madame, qui parle que je ne prends pas mon travail à coeur, sachez, chère madame que je pesais 168 livres le 2 septembre dernier et j'en pèse présentement 156.

En terminant, je voudrais remercier encore une fois nos valeureux partisans et leur dire également que je les assure qu'à partir de vendredi soit le 4 octobre prochain à l'ouverture de la saison, ils en auront pour leur argent. Il ne faudra pas s'imaginer encore que nous remporterons le championnat. Ca prend plus qu'un an pour bâtir une équipe de hockey. Nous devons lutter contre les clubs qui ont 22 ans d'expérience et où le hockey mineur est organisé sur une autre échelle. Mais au moins, les joueurs qui porteront cette année l'étendard des Ouananiches auront le coeur à gauche. Fini le culte de la vedette.

Maurice Brassard,
Instructeur Ouananiches de Roberval.

[N.D.L.R.- On se souviendra que l'an dernier, cette situation d'un certain laisser-aller pour des membres de l'équipe Robervaloise avait été mis en lumière par le chroniqueur Paul Girard dans plusieurs de ses articles. A cette époque, les affirmations du journaliste du Lac-St-Jean, n'avaient pas toujours trouvé la meilleure bouche de la compréhension. La direction des Ouananiches Jrs. de Roberval poussa l'audace jusqu'à désavouer les écrits de ce journaliste, lors d'une conférence de presse. Aujourd'hui, la lumière jaillit dans les propos de la présente déclaration de l'instructeur de l'équipe locale. De plus, ne voulant pas être taxé de parti-pris dans cette histoire, le confrère Paul Girard a rencontré Bernard Cleary pour lui demander sa version sur les derniers événements dont il est la principale visée.]

La réplique de Bernard Cleary.-

Q.- Bernard Cleary, qu'avez-vous à déclarer au sujet de cette suspension dont vous êtes l'objet de la part des Ouananiches de Roberval?

R.- Je n'ai jamais été suspendu par la direction des Ouananiches, ayant décidé moi-même de quitter l'équipe à cause de problèmes majeurs avec certaines personnes.

Q.- Mais quelle est la raison principale de ce départ quelque peu précipité?

R.- Ce sont des raisons très personnelles qui me force à quitter l'équipe. Depuis déjà un bon bout de temps, j'ai le coeur à la droite, parce que la motivation ne m'étreint plus. D'ailleurs mon cas n'est pas particulier, car cette maladie semble toucher une partie de mes [anciens] coéquipiers en ce début de saison.

Q.- Donc, il existe un problème véritable au sein des Ouananiches?

R.- J'étais le capitaine de cette formation et en constatant que je ne pouvais plus me motiver, je me suis rendu compte que je n'avais plus rien à faire avec l'équipe des Ouananiches.

Q.- Est-ce que comme capitaine tu as l'impression que certaines recommandations ont été acceptées ou même considérées?

R.- Très rarement. Je crois que le grade de capitaine ne vaut aucune considération particulière pour l'instructeur et des membres de la direction.

Q.- En toute honnêteté, est-ce bien vrai, Bernard, que des porte-couleurs des Ouananiches de Roberval se retrouvaient dans des débits de boissons, la veille d'une partie?

R.- L'an passé, nous avons connu une saison malheureuse et je pense bien que le même scénario va se reproduire cette année. Les joueurs manquant de motivation n'ont qu'une solution soit de se changer les idées et je considère comme normal leur présence dans les hôtels.

Q.- Enfin, à quelle condition reviendrais-tu avec les Ouananiches?

R.- A la seule condition qu'il y ait des changements à la direction et au poste d'instructeur. Le conflit de personnalité a tellement amplifié ces derniers temps, que c'est la seule alternative pour me faire changer l'idée.

Voilà en quelques mots, les précisions que Bernard Cleary a voulu apporter, suite à la déclaration de l'instructeur Maurice Brassard. Le public pourra maintenant juger de la situation.

Paul Girard
Le Lac-St-Jean

Au jeu avec...

[Suite de la page 38]

à cela, un désir de trop bien faire. Au cours de cette entrevue avec l'athlète de St-Prime, ce qui m'a frappé le plus est sa grande honnêteté. Jamais d'alibis pour se disculper. Il est conscient que son talent se regroupe dans des limites bien définis et c'est avec un grand sourire qu'il me fait part de l'intention de son instructeur de l'employer dans les matches difficiles. A ce paragraphe du jeu rude, le grand Bill avoue que les amateurs de Sorel en sont très friands tout comme ceux de Roberval. Les regets ne faisant pas partie de son patrimoine psychologique il n'éprouve aucun remord à s'intégrer à sa nouvelle ville d'adoption, malgré certaines périodes de monotonie. En peu de mots, il aime Sorel et Sorel l'aime bien. Le métier de hockeyeur dans la Ligue Junior Majeure du Québec n'est pas facile et le robuste défenseur des Eperviers en est conscient. La différence entre le majeur et le junior "B" éclate sur bien des volets, notamment en ce qui a trait à la vitesse. Bien des lacunes demandent les corrections appropriées, mais Gilles Bilodeau entend outrepasser le stade de l'apprentissage. Comme il le dit si bien: "Je suis grand, mais le coeur est à la bonne place."

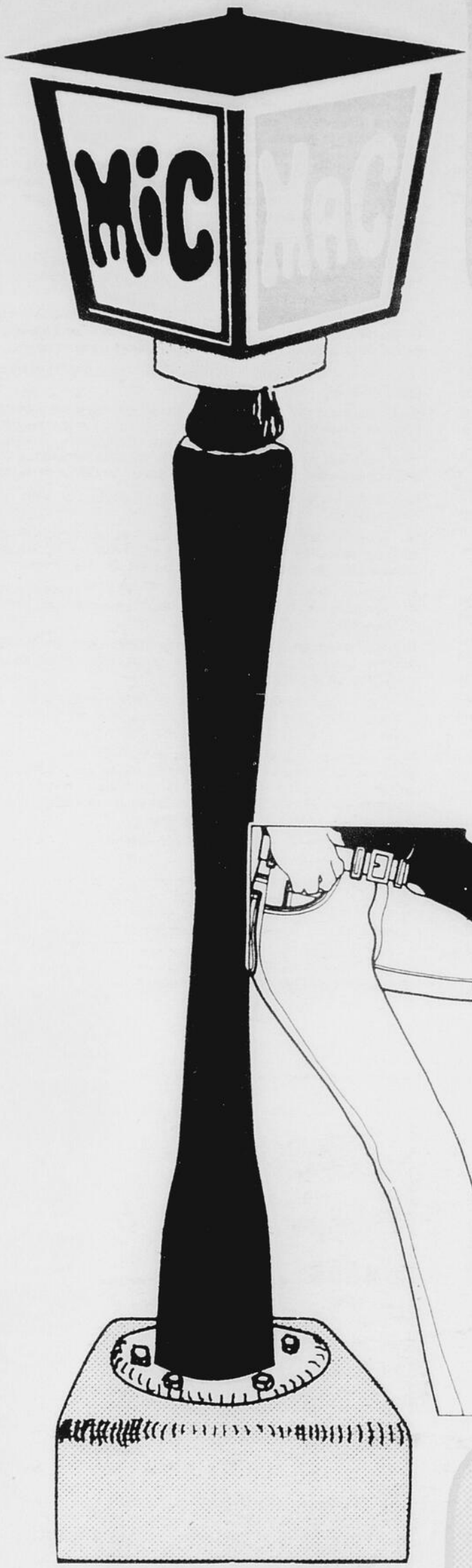
Les amateurs de hockey du Saguenay-Lac-St-Jean auront l'occasion de le revoir à l'oeuvre le 8 novembre prochain, lorsque les Eperviers de Sorel visiteront les Saguenéens Jrs. Majeurs à Chicoutimi. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Serge Thivierge CHAMPION CLASSE "A"

ALMA- C'est lors de la soirée-clotûre de l'année 1974, dimanche dernier, que les dirigeants du Club de golf Birchdale ont dévoilé les noms des champions des différentes classes pour la saison qui vient de s'achever. Dans la classe A pour hommes, Serge Thivierge s'est mérité la palme, pour s'avérer le golfeur de l'année au club. Dans les classes B et C, ce sont messieurs Victor Drolet et Gérard Doré qui ont été couronnés les champions. Dans la catégorie féminine, Doris Noël a remporté le titre de la classe A, Suzanne Gagnon, la classe B, Jeannine Simard, la classe C et Jocelyne Tremblay, la classe D. Le capitaine du club, monsieur Jean-Noël Dallaire a profité de cette occasion pour remercier tous les golfeurs de leur participation et collaboration à toutes les activités du Club cet été et a espéré que ce sport prenne encore plus d'ampleur en 1975.

le lac-st-jean
LE SEUL HEBDO
vraiment au service
de toute une région


Transport aérien commercial
BASES:
Hydravions et Hélicoptères,
693, Sacré-Coeur Est,
Alma Tél.: 662-7161
Avions sur roues,
Aéroport municipal d'Alma,
Tél.: 662-7161
Hydravions Hélicoptère,
Shipshaw,
Tél.: 547-4633
Appareils en opération:
Hélicoptère [3]
Bell 47 G-2, Bell 47-J, Fairchield FH-1100 turbine.
Appareils sur roues:
Cessna 172
Hydravions
2 Found FBA-2C, 1 Beaver DHC-2
Voyage de chasse et de pêche
Cours de pilotage sur Hélicoptère
AIR ALMA inc.
Tél. 662-7161 693, Sacré-Coeur Est, Alma R. SIMARD
Code 418 prés.-gérant



Nous ne sommes peut-être
pas les plus grands vendeurs
de jeans au Québec

MAIS NOUS SOMMES CEUX AVEC LE PLUS

GRAND CHOIX

GWD——HIS
WRANGLER
ALTON—LOIS
JEANISSIMO
DOBBER

LA PLAZA
D'ALMA
8-8164

YALE
en exclusivité